BULLETIN HISTORIQUE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Ville de Montpellier

n° 15

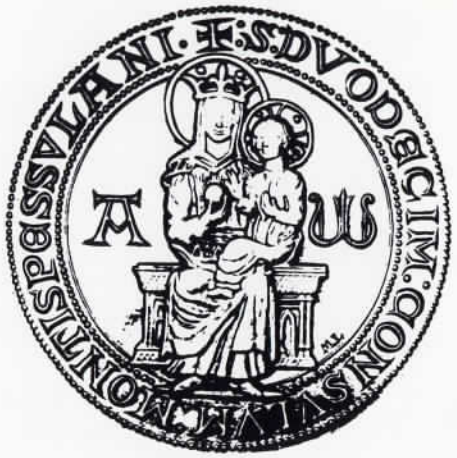

BULLETIN HISTORIQUE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Ville de Montpellier

n° 15
1991-1

Directeur de Publication : Mireille LACAVE
Archives Municipales
Comité de rédaction : Mmes BLANCHARD, CAILLE, JOUANNA, JOURDAN, MOURGUES-MOLINES, PARMENTIER, PEZERIL, MM. CHOLVY, DULIEU, HELAS, LACAVE, NOUGARET, RICHARD, ROMESTAN, SAINT-JEAN, VIDAL.

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

SOMMAIRE

Louis DULIEU, Historien de la médecine
Les relations entre la Pologne et la Faculté de médecine de Montpellier depuis le XIVe siècle jusqu'au début du XVIIe siècle p. 5

Henri VIDAL
Jean COMBES (1903-1989) p. 10

Pierre-André SIGAL, Professeur à l'Université Paul-Valéry
Montpellier au Moyen-Age
Recherches récentes à l'université Paul Valéry p. 13

Olivier PEUS
Le Conservatoire de Montpellier (XIXe-XXe siècles) p. 16

Elisa LAURET
Montpellier : Ville et Municipalité de 1919 à 1939 p. 30

Les relations entre la Pologne et la Faculté de médecine de Montpellier depuis le XIVe siècle jusqu'au début du XVIIe.

Dr. Louis DULIEU

L'Ecole de médecine de Montpellier, la plus ancienne Faculté de médecine du monde actuellement en exercice, a brillé d'un vif éclat dès le XIIe siècle. On vint en foule dans la nouvelle Ecole qui, dès son début, concurrença dangeureusement Salerne avant de l'éclipser totalement un peu plus tard.

Cette renommée universelle se traduisit par la venue à Montpellier d'un très grand nombre d'étudiants provenant de toutes les régions de la France naturellement mais aussi de nombreux pays étrangers. La Pologne fut de ceux-là mais, en raison de son éloignement de l'Europe occidentale, ce n'est qu'au début du XIVe siècle qu'on verra apparaître les premiers étudiants polonais, tout au moins les premiers dont les noms nous ont été conservés dans les archives.

Pour le Moyen Age, c'est cinq noms qui doivent être ici cités, quatre pour le XIVe siècle et un pour le XVe. Quant au seul XVIe siècle, il y en aura dix, l'orientation des études de la Renaissance vers les sciences de la nature et vers l'observation directe, ayant été certainement la cause de cette recrudescence d'étudiants.

Nous n'avons pas poussé plus avant le recensement systématique des étudiants polonais à l'Ecole de médecine de Montpellier durant le XVIIe et durant le XVIIIe siècles, mais nous pouvons dire que l'attraction de Montpellier ne s'est pas démentie pour autant car un simple sondage nous a révélé l'existence de treize nouveaux noms, dix pour le XVIIe siècle seul et deux pour le XVIIIe. Il est donc possible de parler de relations continues entre la Pologne et l'Ecole de médecine de Montpellier.

Les renseignements que nous possédons sur ces différents étudiants sont malheureusement très maigres la plupart du temps mais quelques-uns d'entre eux cependant ont franchi le mur de l'oubli, soit par leur valeur professionnelle, soit par leurs écrits. Voyons ces différents médecins suivant l'ordre chronologique. Nous devons toutefois préciser auparavant qu'il est très difficile de classer ces étudiants en raison des vicissitudes si nombreuses que la Pologne a connues au cours de son histoire, ses frontières, hélas ! ayant souvent varié ! Nous avons pensé tout de même qu'il fallait inclure dans cette liste les élèves issus de villes faisant aujourd'hui partie du territoire polonais mais aussi quelques autres qui revendiquent la nationalité polonaise sur le registre d'immatriculation ou dans leurs différents écrits.

Le premier d'entre eux est NICOLAS DE POLONIA encore appelé NICOLAS DE BOHEMIA ou encore, en allemand, NICKLAS VON MONPOLI nom qui évoque bien son passage à Montpellier.

Il vécut au XIVe siècle et aurait appartenu à l'ordre des frères prêcheurs. Son séjour à Montpellier fut de longue durée rapportent ceux qui se sont intéressés à lui. Par la suite, il dut gagner la Pologne car il se signala comme médecin de LESZEK LE NOIR, prince de Siérasz, et de son épouse Griphine.

Ce médecin nous a laissé trois écrits qui furent publiés séparément soit en 1911 soit en 1916. Le premier d'entre ceux-ci, intitulé **Experimenta,** traite des vertus thérapeutiques des grenouilles et des crapauds, animaux qui entraient alors normalement dans les remèdes usuels. Un manuscrit de ces **Experimenta** porte la date de 1323, la seule que nous ayons au sujet de ce maître. On est donc en droit de penser que s'il vécut au XIVe siècle, il avait probablement vu le jour à la fin du XIIIe et peut-être même qu'il avait fait ses études médicales à ce moment-là.

Le second écrit, **Antipocras,** est un poème médical, mode d'expression classique au Moyen Age.

Le dernier enfin est un **Livre de recettes** destiné à l'usage courant des médecins.

Nous ne savons rien de plus sur NICOLAS DE POLONIA.

PIERRE DE BREGA, aussi du XIVe siècle, est un clerc du diocèse de Wroclaw. On le cite comme bachelier de l'Université de médecine de Montpellier en 1362. Il s'installa par la suite à Wroclaw où il obtint différents bénéfices ecclésiastiques. Il aurait alors collaboré à une ordonnance médicale parvenue jusqu'à nous.

PIERRE DE BREGA vivait encore en 1401. On doit donc placer sa mort au XVe siècle.

JEAN DE POLONIA, qu'il ne faut pas confondre avec NICOLAS, est aussi appelé JEAN DE RADLICZA car il vit le jour à Radlice près de Kalisz.

Il se rendit à Paris où il figure parmi les étudiants de la « nation » anglaise en 1368. Il était encore à Paris en 1376. Il a donc fait un long séjour dans la capitale de la France durant lequel il fréquenta assidûment les maîtres des différentes écoles et aussi peut-être ceux de la Faculté de médecine. En tout cas, c'est à Montpellier qu'il voulut terminer ses études et y prendre le grade de maître, on dirait aujourd'hui de docteur.

Le roi de Pologne et de Hongrie, Louis Ier, d'origine angevine et donc française, étant tombé malade, demanda au roi de France Charles V de lui envoyer un bon médecin. Celui-ci pensa qu'il ne pouvait mieux faire que de lui adresser JEAN DE POLONIA, ce qui prouve, entre parenthèse, que notre jeune médecin avait dû fréquenter la cour de France et approcher de très près le roi lui-même. JEAN DE POLONIA se rendit donc auprès de ce monarque qu'il eut la chance de guérir. En récompense, Louis Ier en fit son chancelier.

Entre temps, JEAN DE POLONIA avait dû entrer dans les ordres car on le voit porter le titre de chanoine. C'était là, assurément, une distinction ecclésiastique modeste. Ses éminents services lui valurent alors d'accéder au trône épiscopal de Cracovie en 1382, en faisant donc un lointain prédécesseur de JEAN-PAUL II.

La légende veut qu'ayant assisté, avec d'autres convives, à un repas offert par le curé de Saint-Florian, tout le monde ressentit de violentes douleurs, signes évidents d'un empoisonnement voulu ou accidentel dont les suites furent tragiques puisque tout le monde mourut à l'exception de JEAN DE POLONIA qui, ayant probablement fait un diagnostic précoce, se fit, dit-on, suspendre par les pieds à une poutre de sa maison et fustiger le ventre avec des verges jusqu'à ce qu'il eut restitué tout ce qu'il avait absorbé. Certains ont voulu voir là une méthode qui aurait été recommandée bien plus tard par TRENDELENBOURG quoique d'une façon moins spectaculaire. Nous n'irons pas jusque là. En tout cas, JEAN DE POLONIA échappa à la mort mais au détriment de sa santé qui fut profondément altérée et alla déclinant, le conduisant quand même à la mort mais trois ans plus tard le 12 janvier 1392 !

HENRI BRUNONIS est moins connu. Clerc du diocèse de Camin, il étudia la médecine à Montpellier en 1378. C'est tout ce que nous savons de lui.

JEAN BESCLAUT, son contemporain et aussi son compatriote puisqu'il est aussi clerc du diocèse de Camin, étudia la médecine à Montpellier en même temps que lui, donc en 1378, mais il est alors licencié. Peut-être avaient-ils fait ensemble le chemin qui les conduisit à Montpellier ?

Il en sera de même pour un troisième, JEAN SCHONESE, cité lui aussi en 1378, mais il est, cette fois-ci, clerc du diocèse de Culm.

Nous sommes fort heureusement mieux renseignés sur le dernier d'entre eux connu sous le nom de JACQUES ANGELI. Il est probablement d'origine juive, ce nom d'ANGELI ayant servi à faire oublier son premier état comme devait le faire plus tard un autre étudiant de Montpellier, MICHEL de NOTRE-DAME plus connu sous le nom de NOSTRADAMUS. En réalité, son nom francisé était ROUGE-ECU mais sa traduction allemande, ROTHSCHILD, a bravé les siècles puisque de nombreux financiers internationaux ont porté et portent encore ce nom-là.

JACQUES ANGELI, puisque tel sera le nom sous lequel il passera à la postérité, est né vers 1390 à Kolberg en Poméranie occidentale. Après avoir séjourné à Prague et à Paris, il vint à Montpellier en 1417. On le dit alors, mais ce n'est pas prouvé, membre du Collège des Douze-médecins, fondation du pape URBAIN V pour douze étudiants en médecine originaires du Gévaudan, patrie du bienheureux pape.

Nous ne sommes pas davantage renseignés sur ses études et sur ce qui s'ensuivit mais il dut certainement se fixer à Montpellier même et s'y tailler une grande renommée car les maîtres de l'Ecole de médecine l'éliront chancelier de l'Université de médecine en 1433 à la mort de JEAN PISCIS. On sait qu'il était déjà en fonction le 25 juillet 1433 et qu'il le resta jusqu'à sa mort.

Son séjour fut marqué par de fortes oppositions à certains collègues pour des questions vraisemblablement d'ordre médical mais surtout d'ordre administratif. JEAN PISCIS, précédemment cité, fut ainsi son adversaire après avoir été son ami. JEAN GERSON fut aussi parmi ses adversaires, ayant même publié contre lui un libelle en latin intitulé : **Contra m. Jacobum Angeli, medicum studii insignis ville Montispessulani de obersvatione dierum quantum ad opera.** L'objet de cet antagonisme était une réforme des études médicales entreprises par JACQUES ANGELI. Ce dernier, en effet, avait obtenu que les jurys d'examens soient désormais composés de trois membres, ce qui n'avait pas été du goût de tout le monde !

JACQUES ANGELI mourut en 1455, laissant un fils, ANTOINE, qui devint médecin à son tour.

Des recherches récentes ont permis de mieux connaître son œuvre médicale proprement dite qu'on savait composée de trois ouvrages pour le moins mais, depuis, disparus. L'un d'entre eux fut fort heureusement redécouvert récemment et fit l'objet d'une longue étude de M. Bruno DELMAS. Il s'agit d'une grande encyclopédie intitulée : **Puncta medicina** rédigée à l'intention de son fils. Si cette œuvre nous permet ainsi d'avoir une idée très exacte de l'état de la médecine en France à ce moment-là, elle n'offre rien d'original qu'on puisse mettre à l'actif du dynamique chancelier.

Nous abordons maintenant la Renaissance mais si nous avons dix noms à avancer, rares seront ceux sur lesquels nous savons quelque chose !

Toujours par ordre chronologique, il faut citer en premier lieu Léonard-Ulric HELT, de « Nurnberga" au diocèse de Poznan, immatriculé à Montpellier le 16 mai 1512 (s 19, f° 31 v°). C'est tout ce que nous savons sur lui !

Vient ensuite Sigismond WOISSEL ou WEISEL, de Wroclaw, qui arriva à Montpellier le 26 août 1555 comme nous le rapporte Félix PLATTER qui ajoute qu'étant un excellent tireur il pourvoyait ainsi à sa subsistance en vendant le produit de ses chasses. Il fut immatriculé le 8 octobre 1556 (s.19, f° 30 v°). Il s'installa plus tard à Wroclaw où il mourut.

Gaspard BERGHAMMER, qui se dit seulement Polonais, n'est connu que par son immatriculation le 9 octobre 1559 (s.19, f° 333 v°), ainsi que Godefroi SCHARF, de Wroclaw, immatriculé le 4 décembre 1559 (s.19, f° 335 r°), Joachin BAUDISIUS, encore de Wroclaw, immatriculé le 15 mai 1564 (s.20, f° 15 v°), Christophe WINGLERUS, toujours de Wroclaw, immatriculé le 31 octobre 1565 (s.20, f° 22 r°) et Albert VARSERIUS, Polonais dit-il, immatriculé le 5 mai 1566 (s.20, f° 272 r°).

Vient alors Melchior SOBIZIUS ou SEBIZIUS ou SEBEZIUS ou encore SEBISCH, originaire de Falkenberg en Silésie. Fils de Georges, docteur en droit, il naquit en 1539. Destiné

à la carrière paternelle, il voyagea pour s'instruire dans ce sens mais, finalement, il abandonna le droit pour la médecine qu'il vint alors étudier à Montpellier où il se fit immatriculer le 1er août 1566 (s.20, f° 28 r°). Il voyagea encore en Italie, sans doute pour parfaire ses connaissances médicales, mais c'est en France, à Valence dans la vallée du Rhône, qu'il se fera recevoir docteur le 25 août 1571.

Il exerça alors en Haute-Silésie puis en Allemagne, enfin en Alsace, à Haguenau où il fut médecin de la ville, puis à Strasbourg où il se fixa en 1574. En 1589, il y obtenait un canonicat de Saint-Thomas, une des paroisses de la ville.

Il prit sa retraite en 1612 mais mourut beaucoup plus tard, toujours à Strasbourg, le 19 juin 1625, âgé de 86 ans.

Melchior SEBIZIUS devait être à la base d'une longue dynastie de médecins dont certains furent avantageusement connus.

Joachim ÖLHAFIUS, lui, était originaire de Gdansk où il vit le jour vers 1570. Il étudia en Allemagne avant de venir s'inscrire à l'Université de médecine de Montpellier le 19 avril 1594 (s. 20, f° III v°). Nous savons qu'il y fit entièrement sa scolarité puisqu'il fut reçu bachelier le 27 septembre 1599, licencié le 2 décembre 1599 et docteur le 3 août 1600 (s. 7, f° 5 r°). Ses études avaient donc été assez longues : six ans !

On sait que, par la suite, il enseigna l'anatomie à Gdansk où il fut nommé médecin de la ville. Il devait y mourir le 20 avril 1630.

La dernière année du XVIe siècle devait nous réserver la venue à Montpellier d'Elias BONINIUS ou BONNIVIUS ou BENIVIENUS, originaire de Wroclaw. Il fut immatriculé à l'Université de médecine de Montpellier le 1er novembre 1600 (s. 20, f° 114 v°). Nous connaissons la date de ses principaux examens : la licence le 8 septembre 1601 (s. 9, f° 44 v° - 45 r°) et le doctorat le 25 octobre 1601 (s. 9, f°46 r°). C'est tout ce que nous savons de lui !

Cette étude toutefois ne serait pas complète, vu l'état de nos connaissances sur ces périodes lointaines, si nous ne parlions pas un instant des médecins des rois de Pologne.

Nous avons déjà rencontré NICOLAS DE POLONIA qui fut médecin de Louis Ier, roi de Pologne et de Hongrie au XIVe siècle.

Il y en a un autre qui, s'il n'est pas Polonais de naissance, a soigné deux rois Polonais : Jean-Georges BLANDRATA.

BLANDRATA est une figure bien connue de la Renaissance. Né à Saluces en Italie, il se fit immatriculer à l'Université de médecine de Montpellier le 15 novembre 1530 (s. 19, f° 115 r°) et y fut reçu docteur en 1533 aux dires de Jean ASTRUC.

C'est une curieuse figure que celle de ce médecin qui embrassa le protestantisme une fois revenu dans son pays natal puis se trouva de controverser durement avec Jean CALVIN à Genève, au sujet du mystère de la Trinité, ce qui l'obligea à fuir la haine de CALVIN jusqu'au fond de la Pologne, en 1558 !

Passé en Transylvanie en 1563, il y devint médecin de Jean-Sigismond qu'il réussit à convertir à ses idées religieuses. Celles-ci s'étaient entre temps développées, donnant naissance à une secte alors connue sous le nom d'**Unitarisme**, qui a connu des prolongements jusqu'à nos jours, surtout en Transylvanie.

BLANDRATA devait par la suite donner ses soins au successeur de Jean-Sigismond, Etienne BATTORI, bien que ce dernier ait professé la religion catholique. BLANDRATA suivra ce roi lorsqu'il accédera au trône de Pologne après le départ d'Henri de VALOIS en 1575. On rapporte qu'Etienne BATTORI lui devrait en partie sa couronne, BLANDRATA ayant convaincu la diète de voter pour lui. La récompense ne se fit pas attendre en tout cas : il devint conseiller d'état.

Désormais, BLANDRATA va beaucoup écrire pour propager ses idées mais, sur la fin de sa vie, il fera taire son prosélytisme pour se rapprocher des Jésuites qui finiront par le reconvertir au catholicisme.

Sa mort survint, tragiquement, en 1558, ayant été assassiné par son neveu qui était aussi son héritier, étouffé dans son lit !

Disons pour terminer qu'on rapporte que Jean-Georges BLANDRATA aurait aussi donné ses soins à Isabelle de Pologne.

Au cours de cet exposé, il a été question du roi de France HENRI III qui avait, auparavant, occupé le trône de Pologne de 1573 à 1574. Il est dommage que nous n'ayons pas de noms de médecins polonais docteurs de Montpellier à citer auprès de ce monarque, tout au moins en ce qui concerne la période polonaise de son existence mais c'est peut-être parce qu'il avait quitté la France pour la Pologne en emmenant avec lui son propre médecin, Jean PIDOUX, qui est, lui, un ancien élève de Montpellier.

Jean PIDOUX, originaire du diocèse de Poitiers semble-t-il, appartient à une famille médicale. Immatriculé à l'Université de médecine de Montpellier le 8 avril 1565 (s. 20, f° 19 v°), il ira cependant se faire recevoir docteur à Poitiers en 1571, donc assez tardivement.

Il accompagnera HENRI III en Pologne et reviendra avec lui à Paris lorsque celui-ci montera sur le trône de France. A sa mort, il donnera alors ses soins à HENRI IV puis abandonnera la Cour pour Poitiers où il deviendra professeur à la Faculté de médecine de cette ville. Il en sera même le doyen de 1590 à 1610.

Jean PIDOUX mourut le 21 août 1610.

Nous en avons terminé car, comme nous l'avons dit au début, nous n'aborderons pas les temps modernes afin de ne pas allonger démesurément cette étude. Pour ceux qui désireraient connaître quand même les noms des quinze médecins polonais que nous avons trouvés dans nos sondages, nous allons tout de même en donner la liste nominative : Jérôme SCHOLTZ, Pierre JANICHIUS, Joannes MATHESIUS, Martin WALTHER, Jean-Georges SCHABE, Nicolas SCHULTZ, Jean SCHMIEDT, Laurent BRAUN, Jean-Jacques WEBERSKI, Ernest GOTTFRIED-HEYSE, Jean-Gabriel SCHMIEDT, Louis VON HAMMEN, Louis-Valérien ALEMBEK, Chrysostome-Népomucène KOSTRZEWSKI et Pierre GUITARD qui, malgré son nom français, est né à Varsovie. Les dix premiers noms de cette liste appartiennent au XVIIe siècle, les deux derniers au XVIIIe.

Il ne faudrait pas croire pour autant que l'époque contemporaine verra la Pologne absente de Montpellier !

Les arrières-arrières petits enfants de ceux dont nous avons évoqué ici les noms, prirent à leur tour le chemin de Montpellier tout au long du XIXe siècle, à partir de 1833 toutefois et continueront leur pélerinage au XXe mais cette nouvelle période exigerait un très long travail car nous avons relevé près de 250 nouveaux noms !

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites :

— Archives de la Faculté de médecine de Montpellier, séries S. 7, 9, 19 et 20.

Auteurs :

— ASTRUC Jean : **Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier.** Paris, P.G. Cavelier, 1767.

— BUGIEL V. : Les étudiants polonais à la Faculté de médecine de Paris aux XIVe et XVe siècles. **Actes du Ve Congrès international d'histoire de la médecine,** Genève, 1925.

— DELMAS B. : **Le chancelier Jacques ANGELI et la médecine à Montpellier au milieu du XVe siècle.** Thèse de l'Ecole des chartes. 1966.

— DULIEU L. : Montpelliérains médecins des grands au Moyen âge. **Montpellier médical,** 3e série, tome LXIII, n° 1, 1963.

— Quelques compléments à la matricule de l'Université de médecine de Montpellier. Bibliothèque d'humanisme et renaissance, tome XXVII, 1965.

— Montpelliérains médecins des grands à la Renaissance, **Languedoc médical,** n° 1, 1966.

— **La médecine à Montpellier.** Tome Ier : le Moyen âge. Avignon, Les presses universelles, 1975.

— FOURNIER M. : **Statuts et privilèges des universités françaises.** Tome 2 : Université de Montpellier. Paris, L. Larose et Forcel, 1891.

— GERSON J. : **Opera omnia.** Lyon, Ellies du Pin, 1706.

— GOURON M. : **Matricule de l'Université de médecine de Montpellier (1503-1599).** Genève, E. Droz, 1957.

— JOHNSON J.W.S. : Les « Experimenta magistri Nicolai » publiés pour la première fois. **Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine,** Ier série, tome X, 1911.

— SZPILCZINSKI S. : Considérations sur les conceptions pseudo-scientifiques des pratiques de Nicolas de Pologne. **XVIe Congrès international d'histoire de la médecine,** Montpellier, 1958.

Autres sources :

— **Cartulaire de l'Université de Montpellier.** Tome I. Montpellier ; Ricard frères, 1890.

Jean COMBES
(1903-1989)

Jean COMBES est l'historien d'une terre et d'une période.
Une terre. Né à Béziers en 1903, il fit ses études secondaires dans cette ville à l'école de la Trinité et ses études supérieures à Montpellier, aux Facultés de Lettres et de Droit. En octobre 1927, il est délégué dans les fonctions de professeur d'histoire au Lycée de Cahors. Mais cet exil dans ces terres lointaines prit rapidement fin : dès le mois de novembre, il était nommé à Béziers où il resta après avoir été reçu au concours d'agrégation en 1928. Il quitta Béziers pour Montpellier en 1934. Dans ce Lycée, il consacra avec grand succès une part notable de son enseignement aux classes préparatoires aux grandes écoles. En 1942, il fut chargé des travaux pratiques de paléographie à la Faculté des Lettres. Inscrit sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur en 1952, il fut, la même année, chargé de la maitrise de conférences d'« Histoire de la civilisation méridionale et méditerranéenne » qui s'appelait plus simplement auparavant « Histoire du Languedoc ». Avant lui, ce poste avait été occupé par Louis THOMAS puis par André DUPONT. Il prit sa retraite en 1969. Des générations d'étudiants qui souriaient gentiment de sa frilosité, ont suivi avec sympathie et avec profit, son enseignement original et vivant.

Si l'on met à part quelques rares voyages et une surprenante fidélité à un séjour estival à Chamonix, Jean COMBES fut, par toute sa carrière, enraciné en Bas Languedoc. A l'histoire de cette terre pendant le Moyen Age, il a consacré toute sa recherche.

Sur une trentaine de publications, seize étudient Montpellier, ses commerçants et ses bourgeois, ses finances ou sa monnaie, son commerce et son industrie. Il a aussi porté son attention sur Sérignan, Agde, Aigues-Mortes et Béziers, sa ville natale. Son dernier travail a été sa contribution à l'**Histoire de Béziers** publié en 1986 sous la direction de Jean SAGNES : il a pour titre « Béziers, Cité industrieuse et turbulente (du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe siècle) ».

Fondés sur de vastes dépouillements et conduits selon une sûre critique, ces articles apportent, tous, à l'histoire et, en particulier, à l'histoire montpelliéraine, des contributions originales et précieuses. En donner la liste est sans doute le meilleur hommage que l'on puisse rendre ici à sa mémoire. Mais chacun sait qu'ils ne représentent qu'une modeste partie des recherches de Jean COMBES. Paléographe éminent, il a passé sa vie à dépouiller les archives concernant le XIVe et le XVe siècles montpelliérains. Il préparait ainsi, avec une scrupuleuse patience, une thèse de doctorat sur le commerce montpelliérain à cette époque. Les péripéties parfois cruelles de la vie universitaire ne lui ont pas permis d'en voir le couronnement. Du moins ce chef-d'œuvre, au sens artisanal du terme, est-il terminé. La Société archéologique de Montpellier, dont il fut vice-président de 1945 à 1976 et président de 1977 à 1985, envisage sa publication : elle permettra de mieux mesurer à quel point Jean COMBES fut un grand historien de Montpellier.

Henri VIDAL

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE JEAN COMBES (1)

— « Les commerçants et les capitalistes de Montpellier aux XIIIe et XIVe siècles » (en collab. avec André-E. Sayous), dans **Revue historique**, tome CLXXXVIII-CLXXXIX, année 1940, p. 341-378.
— « La constitution de rente à Montpellier au commencement du XVe siècle », dans **Annales de l'Université de Montpellier et du Languedoc méditerranéen Roussillon**, Tome 2, 1944, n° 3-4, Montpellier 1944, p. 216-223.
— « Le port de Sérignan au XIVe siècle et au début du XVe », dans **Annales du Midi**, Tome 62, n° 9, Janvier 1950, p. 15-20.

(1) Etablie par Guy Romestan.

— « **Les relations commerciales entre Marseille et Montpellier au XIIIe siècle** », dans **Congrès de civilisation et culture provençales**, Publications de l'Institut méditerranéen du Palais du Roure, IV, Avignon, 1951, p. 42-46.
— « Les investissements immobiliers à Montpellier au commencement du XVe siècle », dans **Recueil de Mémoires et travaux publiés par la Société d'Histoire du Droit et institutions des anciens Pays de Droit écrit**, fascicule II, Montpellier, 1951, p. 21-28.
— « Les donations à la réparation du port d'Aigues-Mortes » dans **Mélanges d'histoire du Moyen Age dédiés à la mémoire de Louis Halphen**, Paris, 1951, p. 125-129.
— « Un marchand de Chypre bourgeois de Montpellier », dans **Etudes médiévales offertes à M. le Doyen Augustin Fliche**, Montpellier, 1952, p. 33-39.
— « Montpellier et les foires de Pézenas et de Montagnac au XIVe siècle et au commencement du XVe », dans **Congès Régional des Fédérations Historiques de Languedoc** (Carcassonne, 24-26 mai 1956) : Carcassonne, s.d., p. 85-96.
— « Foires régionales au Moyen Age », dans **Bulletin trimestriel du Centre Régional de la Productivité et des Etudes économiques de Montpellier**, 3e trimestre 1954, p. 221-228.
— « L'économie montpelliéraine au commencement du XVe siècle », dans **Montpellier et Jacques Cœur**, par div., Montpellier, 1955, p. 47-55.
— « Une famille de négociants Quercynols à Montpellier et à Marseille au XIIIe siècle », dans **Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XXVIIe et XXVIIIe Congrès, Perpignan - Saint-Gilles, 1953-1954**, Montpellier, 1956, p. 57-65.
— « Transports terrestres à travers la France centrale à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe », dans **Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XXIXe Congrès, Mende 1955**, Montpellier, s.d., p. 43-47.
— « Les foires en Languedoc au Moyen Age », dans **Annales. Economies, Sociétés, Civilisations**, 13e année, 1958, p. 231-259.
— « Les Papes d'Avignon et le Languedoc méditerranéen », dans **Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes**, Nouvelle série n° 4, 1969, p. 37-65.
— « Quelques remarques sur les bourgeois de Montpellier au Moyen Age », dans **Recueil de Mémoires et travaux de la Société d'Histoire du Droit et des institutions des anciens Pays de Droit écrit**, Fascicule VII, **Mélanges Pierre Tisset**, Montpellier, 1970, p. 93-132.
— « Agde et la mer. A propos d'un ouvrage récent », dans **Etudes sur Pézenas et sa Région**, II, n° 3, 1971, p. 26-32.
— « Béziers dans les premières décennies du XVe siècle », dans **Béziers et le Biterrois**, Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XLIIIe Congrès, Béziers, mai 1970, Montpellier, 1971, p. 221-285.
— « Finances municipales et oppositions sociales à Montpellier au commencement du XIVe siècle », dans **Vivarais et Languedoc**, Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XLIVe Congrès, Privas, mai 1971, Montpellier 1972, p. 99-120.
— « Origine et passé d'Aigues-Mortes », dans **Revue d'histoire économique et sociale**, vol. L., année 1972, n° 3, p. 304-326.
— « Aigues-Mortes. Introduction géographique et historique. Le Moyen Age », dans **Inventaire Général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Gard, Canton d'Aigues-Mortes**, Paris, 1973, p. 18-22.
— « Hôteliers et hôtelleries de Montpellier à la fin du XIVe siècle et au XVe siècle », dans **Hommage à André Dupont. Etudes médiévales languedociennes**, Montpellier, 1974, p. 55-81.
— « L'industrie et le commerce des toiles à Montpellier de la fin du XIIIe siècle au milieu du XVe », dans **Recueil de Mémoires et travaux publiés par la Société d'Histoire du Droit et des institutions des anciens pays de Droit écrit**, Fascicule IX, **Mélanges Roger Aubenas**, Montpellier, 1974, p. 181-212.
— « Aspects économiques et sociaux du Pézenas médiéval » dans **Pézenas. Ville et campagne, XIIIe-XXe siècles**, Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XLVIIIe congrès (Pézenas, 1975), Montpellier, 1976, p. 5-29.
— « La monnaie de Montpellier et les gisements d'or et d'argent dans les Cévennes méridionales au XVe siècle », dans **Mines et mineurs en Languedoc-Roussillon et régions voisines de l'Antiquité à nos jours**, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XLIXe Congrès (Alès, 1976), Montpellier, 1977, p. 145-155.
— « Montpellier et les foires de Champagne », dans **Actes du 96e Congrès national des Sociétés savantes, Toulouse, 1971**, Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, tome I, Paris, 1978, p. 381-428.

— « Une marque française contre des marchands piémontais d'Avignon », dans Studi in memoria di Federigo Melis, volume II, Napoli, 1978, p. 239-249.
— « Le verdet à Montpellier dans les derniers siècles du Moyen Age », dans Etudes sur Pézenas et l'Hérault, XII, 1981, n° 4, p. 23-30.
— « Saint-Gilles et le trafic de l'Europe Occidentale au XIIe siècle », dans Les **zones palustres et le Languedoc méditerranéen**, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, LVI Congrès, (Saint-Gilles, 1982), Montpellier, 1983, p. 51-71.
— « Une ville face à la crise (milieu XIVe-fin XVe siècle) », dans **Histoire de Montpellier**, sous la direction de Gérard Cholvy, Univers de la France, Privat, 1985, p. 71-101.
— « Béziers, cité industrieuse et turbulente (du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe siècle) », dans **Histoire de Béziers**, sous la direction de Jean Sagnes, Pays et villes de France, 1986, p. 137-155.

Après la mort de Jean Combes, la société Archéologique de Montpellier a publié dans ses **mémoires** (Tome XX, Montpellier, 1990, 126 p.) quatre articles inédits de cet historien :
— « Montpellier des origines à la fin du XVe siècle », p. 9-37.
— « Les Ports Languedociens au XIVe et au début du XVe siècle », p. 39-66.
— « Le contrat de change à Montpellier au XIVe et au début du XVe siècle », p. 67-83.
— « Un groupe d'hommes d'affaires montpelliérains à la fin du XIVe et au début du XVe », p. 84-120.

Montpellier au Moyen-Age. Recherches récentes à l'université Paul Valéry

Pierre-André SIGAL
Professeur à l'Université Paul Valéry

L'histoire de la ville de Montpellier au Moyen Age est loin d'être parfaitement connue et les riches séries de documents conservées aux archives départementales et surtout aux archives municipales n'ont pas encore livré tous leurs secrets. La recherche avance cependant et la publication par les soins de la Société archéologique de Montpellier des travaux inédits de Jean COMBES vient d'en apporter la preuve. Sous une forme plus éclatée, la recherche est également présente à l'université Paul Valéry grâce aux travaux des enseignants et des étudiants. Les recherches réalisées par ces derniers sous forme de mémoires de maîtrise ou de D.E.A. sont malheureusement peu connues car, sauf exception, ceux-ci sont demeurés sous forme dactylographiée. Plusieurs ont cependant une réelle valeur historique et méritent d'être mieux appréciés. Si on considère les dix dernières années, sept mémoires de maîtrise et un mémoire de D.E.A. ont porté, totalement ou partiellement, sur l'histoire de Montpellier au Moyen Age. Je voudrais ici en résumer les aspects les plus intéressants.

Le mémoire de maîtrise de Marie-Pierre ZABALETE, **Les établissements religieux de la zone suburbaine de Montpellier à la fin du Moyen Age**, soutenu en 1987 (Directeurs P.-A. SIGAL et J.-C. HELAS), est plutôt un instrument de travail qu'une synthèse sur la question. Il s'agit d'une série de notices sur les dix-huit établissements religieux situés à la périphérie de la ville médiévale et qui maintenant sont évidemment englobés dans l'espace urbain : couvents (Clunisiens, Grandmontains, ordres militaires, ordres mendiants), chapelles, cimetières et charniers (mais la léproserie de Castelnau n'y figure pas). Chaque notice constitue une mise au point critique sur la bibliographie existante et les sources connues, avec un résumé de l'histoire de l'établissement et les directions de recherches possibles. Ce travail est donc très précieux pour qui voudra entreprendre des recherches sur ces questions.

Trois mémoires de maîtrise ont été consacrés à des aspects de la société montpelliéraine. Le premier, chronologiquement, est celui de Marie-Hélène PRIEUR, **Le quartier Sainte-Anne à Montpellier au XVe siècle à travers les compoix,** soutenu en 1983 (Directeurs M. M. DUFEIL, G. ROMESTAN et P.-A. SIGAL). Un résumé en est paru dans **Etudes sur l'Hérault**, Nouvelle série, N° 2-3, 1986-1987, p. 43-46, ce qui me dispensera d'une étude détaillée. A partir de trois compoix conservés aux archives municipales, ceux de 1416, 1435 et 1449, l'auteur nous donne un tableau contrasté de la population du quartier et de son niveau de fortune : un groupe assez nombreux de pauvres, où dominent les laboureurs, vivant du travail de la terre, habite l'intérieur du quartier tandis que dans les rues périphériques, et notamment dans la rue **Draparia**, prend place une élite de marchands et d'artisans de luxe. Entre les deux, une classe moyenne de juristes, de médecins, de commerçants est assez faiblement représentée.

Egalement en 1983 a été soutenu le mémoire de Maryline GIL : **Regards sur la communauté juive de Montpellier. XIIIe-XIVe siècles** (Directeurs M. M. DUFEIL, G. ROMESTAN et P.-A. SIGAL). Le principal intérêt de ce travail, outre qu'il fait la synthèse des travaux antérieurs, est l'exploitation d'un des registres des notaires de l'Evêché, déposé aux archives départementales de l'Hérault sous la côte II E 95 379. Ce registre contient 141 reconnaissances

de dettes à des Juifs de Montpellier, ou exceptionnellement d'autres villes, entre le 30 décembre 1369 et le 30 mai 1380, c'est-à-dire peu avant l'expulsion des Juifs du royaume de France par Charles VI. Les emprunteurs sont en égale proportion habitants de la ville et des villages environnants. Une bonne moitié d'entre eux sont des agriculteurs (50 %) tandis que les artisans reçoivent 25 % des prêts et les commerçants 7 %. Les sommes engagées sont faibles ; il s'agit avant tout d'un crédit à la consommation mais parfois aussi d'un prêt à l'équipement, notamment lorsque l'emprunteur est un commerçant. L'auteur donne des renseignements sur le fonctionnement de ce prêt à intérêt juif à Montpellier au XIVe siècle.

Le mémoire de Frédéric JAMMES, soutenu en 1988, **La famille d'après les testaments montpelliérains du XIIIe au début du XVe siècle** (Directeur P. A. SIGAL), repose d'une part sur l'exploitation de 73 testaments et d'une vingtaine de contrats de mariage contenus dans le Fonds de la Commune Clôture, aux archives municipales de Montpellier et, d'autre part, sur l'étude de 208 testaments contenus dans les registres des notaires de l'Evêché déposés aux archives départementales de l'Hérault. Au total, un peu moins de 300 actes qui s'échelonnent du XIIIe siècle à 1429. Parmi les conclusions les plus intéressantes, on note le faible taux de remplacement des générations : le coefficient moyen d'enfants vivants par testateur marié passe de 2 au XIIIe siècle à 1,6 dans la première moitié du XIVe siècle, à moins de un dans la seconde moitié de ce siècle et est inférieur à 0,7 dans le premier tiers du XVe siècle. On remarque aussi que les crises de la fin du Moyen Age ont accentué le repli de la famille sur la parenté la plus proche : au-delà des enfants, seuls frères et sœurs, neveux et nièces ont réellement part aux legs. L'étude des lieux de sépulture apporte aussi des résultats intéressants : alors qu'au XIIIe siècle, la majorité des testateurs montpelliérains veulent être enterrés dans le cimetière de la cathédrale de Maguelone, au XVe siècle, ce sont les cimetières et les couvents de la ville, qui l'emportent, notamment le cimetière Saint-Barthélémy. Autre évolution visible, celle de l'élection de sépulture. Alors qu'au XIIIe siècle et au début du XIVe siècle, les Montpelliérains désiraient surtout être enterrés auprès de leurs ancêtres, au XVe siècle, ils recherchent davantage la présence posthume de leur conjoint ou de leurs enfants.

Dans un autre domaine, la célèbre chronique du **Petit Thalamus** a fourni la matière de deux maîtrises. Catherine Barrou a soutenu en 1990 un mémoire intitulé : **Etude historiographique des chroniques languedociennes médiévales. XIe-XIVe siècles** (Directeur P.-A. SIGAL). Ce travail est essentiellement une comparaison entre le **Petit Thalamus,** et les chroniques biterroises contemporaines : **Chronique de Mercier et Régis** et **Libre de memorias** de Jacme Mascaro. Le **Petit Thalamus,** ce qui est logique, s'intéresse surtout aux événements montpelliérains (52 % de l'ensemble des événements cités) mais, ce qui est plus surprenant, davantage à la France du Nord qu'au Bas Languedoc (11 % contre 8 %) tandis que l'Italie tient une place non négligeable (8 %). En revanche, le comté de Toulouse intéresse peu les rédacteurs de cette chronique (3 % des événements), contrairement aux chroniques biterroises qui consacrent à cette région 16 % des événements évoqués. Autre constatation : le **Petit Thalamus** s'attache à relater avant tout les événements politiques et sociaux : administration, guerres, vie et mort des grands (519 événements sur 780), ce qui est assez normal mais les faits religieux ne sont pas négligés (187 événements), notamment à partir du milieu du XIVe siècle, quand on passe de la compilation à l'histoire vécue au quotidien.

Ce sont justement ces faits religieux, notamment les processions, qui ont constitué le point de départ des recherches de Jean-Arnaud DERENS dont le mémoire, soutenu en 1990, a pour titre : **Processions et cortèges à Montpellier aux XIVe et XVe siècles** (Directeur P.—A. SIGAL). L'auteur distingue les processions ordinaires, pour lesquelles il tente de reconstituer le calendrier liturgique, puis les processions fonctionnelles, liées aux fondations et consécrations d'églises ou aux transferts de reliques, et enfin les processions face aux malheurs, au caractère pénitentiel nettement marqué. On note, à ce propos, l'importance, à la fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle, des processions pour la santé du roi CHARLES VI et pour la paix de l'Eglise (respectivement 23 % et 22 % des processions pénitentielles). Il est très significatif de voir ainsi Montpellier participer aux grandes préoccupations du royaume ou de la Chrétienté. Un chapitre à part est consacré aux entrées solennelles, affirmation de la communauté civique mais aussi expression d'un sentiment monarchique en essor. Les processions et les cortèges se déroulent dans un espace urbain soigneusement quadrillé. Les trajets, reconstitués par J.-A. DERENS, ne sont pas choisis au hasard mais font revivre l'histoire de la ville et affirment sa cohésion.

Un dernier aspect de l'histoire de Montpellier au Moyen Age est constitué par les recherches archéologiques, notamment celles menées ces dernières années par Jean-Claude HÉLAS et ses étudiants dans l'ancien cimetière Saint-Côme, au quartier de la Pile. Les premiers résul-

tats des fouilles ont été exposés par Jean-Claude HÉLAS dans le numéro 5 du **Bulletin Historique de la ville de Montpellier**, p. 6-10. Je n'y reviens donc pas. Ces recherches ont été prolongées par des travaux d'étudiants. Philippe TRONCIN a étudié **La céramique glaçurée du cimetière médiéval de Saint-Côme à Montpellier-Hérault**, mémoire soutenu en 1987 (Directeurs C. LLINAS et J.-C. HÉLAS). L'analyse d'environ 5 000 tessons de poterie lui a permis de préciser les dates et les modalités du fonctionnement du cimetière : au départ une nécropole rupestre puis, après un apport de terre, des inhumations dans le terrain ainsi constitué. La fin de l'occupation des tombes rupestres daterait des dernières décennies du XIIIe siècle.

Trente-deux tombes de ce même cimetière Saint-Côme, ainsi que leur matériel, ont été, d'autre part, étudiées par Nathalie LARDENOIS-BLAISE dans le cadre de son mémoire de D.E.A. : **Les tombes bâties et rupestres du VIIe au XIIIe siècle en Languedoc méditerranéen**, soutenu en 1988 (Directeurs F. ROBIN et J.-C. HÉLAS).

Pour terminer, je voudrais signaler les recherches en cours : Jean-Arnaud DERENS a continué ses recherches sur Montpellier en soutenant en juin 1991 un D.E.A. sur **Les couvents des ordres mendiants à Montpellier au Moyen Age** et j'ai moi-même entrepris une étude des enfants trouvés et des nourrices rétribuées par le Consulat à la fin du XVe et au XVIe siècle d'après les comptes des clavaires.

N.B. Les mémoires de maîtrise ou de D.E.A. peuvent être consultés à la bibliothèque d'Histoire du Moyen Age, à l'université Paul Valéry. Certains exemplaires ont été également déposés aux archives municipales ou aux archives départementales.

Le conservatoire de Montpellier (XIXe-XXe siècle)

Olivier PEUS

INTRODUCTION

Le sujet de cet article reprend un travail effectué sur le Conservatoire de Montpellier sous la forme d'un mémoire de maîtrise sous la direction de messieurs Jules MAURIN et Jean-Claude GEGOT. Il venait à la suite d'une recherche de mademoiselle Michèle ROS sur le Conservatoire de Perpignan.

A notre connaissance, aucun ouvrage n'avait été produit sur le Conservatoire de Montpellier à l'exception d'une brochure rédigée en 1935-1936 par M. Louis-J. THOMAS, professeur honoraire de la faculté de lettres de Montpellier, à l'occasion du Cinquantenaire de cet établissement et intitulée : **L'enseignement public de la Musique à Montpellier avant la création du Conservatoire (1809-1886)** (1).

Les sources qui ont permis cette recherche se trouvent aux archives municipales de Montpellier et sont rassemblées pour leur grande majorité sous la cote **1R7 Ecole de Musique**. Sources qui ont été complétées très précieusement par la consultation systématique de tous les cahiers de délibérations du Conseil Municipal et des bulletins municipaux intéressant la période 1806-1920.

Au regard de ces documents il nous est apparu étonnant qu'une ville comme Montpellier, qui se distingue aujourd'hui par son rayonnement culturel ait attendu le XIXè siècle finissant pour avoir son Conservatoire de Musique, alors que des villes voisines avaient connu des structures équivalentes bien plus tôt ; c'était le cas à Toulouse (dès 1823), à Nîmes (en 1837) et à Perpignan (en 1842).

Cependant, il serait faux de dire que Montpellier n'eût pas d'enseignement de la Musique pendant plus d'un demi-siècle. Comme le soulignent la plupart des ouvrages qui lui sont consacrés, cette ville avait de tous temps, aimé le chant. Et de 1809 à 1865, c'est le chant qui va être enseigné selon des méthodes diverses et assez proches semble-t-il des modèles que proposent les politiques qui marquent ce premier XIXe siècle. Ainsi se sont succédé quatre écoles de Musique, toutes assez différentes les unes des autres.

De 1809 à 1824, on ne sait pas exactement quelles structures ont vraiment existé. Dans les documents consultés il est fait allusion à l'école de chant de M. THOMAS, un des musiciens de l'Athénée et à une école privée, celle de M. ROGER, directeur du Théâtre.

En 1824, c'est un Italien, M. VINCI, né à Véroli en 1774, qui obtient de la municipalité une subvention de 1 000 F. pour enseigner gratuitement le chant à des enfants non fortunés, afin d'envoyer les meilleurs à l'Ecole Royale de Paris dont il était le correspondant (2). En 1831, suite à son décès, l'école cesse toute activité (3). Il faut attendre le mois de mai 1835 pour que soit annoncée par voie d'affiche l'ouverture d'une « Ecole gratuite de Musique » (4), dont le professeur est M. VERNET, un Montpelliérain né en 1787, qui utilise alors, répondant aux souhaits de la municipalité, la méthode mutuelle de M. CHORON telle qu'elle était alors employée dans les orphéons en France (5). Mais, ayant connu un fonctionnement inégal, l'école est finalement rattachée à l'Ecole Primaire Supérieure en 1843 et l'Ecole de Musique, conformément à la loi sur l'enseignement supérieur de 1839, devient un simple cours de Musique aux côtés des Lettres ou de la Mathématique (6).

Les années 1842-1847 sont marquées par des tentatives pour ouvrir à Montpellier une Succursale du Conservatoire National de Musique de Paris, mais sans résultat.

En 1848, par contre, la municipalité fait appel à Félix DANJOU, le célèbre organiste parisien (7), fondateur de la **Revue de la musique religieuse, populaire et classique** (1845-1854) (8) et découvreur du **Chansonnier de Montpellier** (9), pour apprendre les chants républicains aux jeunes montpelliérains. Les ambitions sont grandes : « La création d'un cours de musique populaire satisfait à une des nécessités du moment en excitant le patriotisme de la jeunesse, en adoucissant ses mœurs par l'influence toute puissante de la Musique et enfin en

remplissant d'une manière utile les heures inoccupées. Elle réalise d'ailleurs pour la ville de Montpellier les projets d'écoles de ce genre qu'elle a toujours voulu créer pour cultiver les remarquables dispositions musicales de ses habitants (...). Que dans le moment actuel l'organisation de l'enseignement musical appliqué aux enfants de tous les âges dans les écoles de la ville, ainsi que M. DANJOU se propose de l'établir serait le prélude de la réorganisation complète de l'enseignement gratuit à laquelle le gouvernement veut procéder » (10).

Mais, très vite, M. DANJOU se fait remplacer et les « réunions pour chant » commencées en avril 1848 se terminent en décembre de la même année (11). Et, c'est sous l'Empire qu'une nouvelle école de Musique voit le jour. Placée sous le signe de la Musique religieuse, en plein renouveau en France à cette époque, elle prend le titre d'**Enseignement Populaire de la Musique** et ouvre ses portes en 1853 (12). Elle comprend, à ses débuts, six professeurs dont un directeur, M. TOERNIG (13), qui dispensent leur enseignement dans les écoles des frères, à l'école protestante, à l'école des enfants libres, et auprès des adultes (14). Et une classe d'ensemble regroupait tous les élèves pour chanter un programme constitué des répertoires de l'orphéon de Paris et des sociétés chorales de Belgique (15). Après de nombreuses péripéties et critiques l'école doit cesser toute activité en 1865 (16).

Même si des leçons continuent d'être données dans certaines écoles de la ville, cette date marque la fin de l'enseignement municipal de la Musique à Montpellier jusqu'en 1887.

1 - Le conservatoire de Montpellier

Après maints projets, et suite à la victoire électorale de M. LAISSAC le 18 mai 1884 (17), la décision de « la création d'une école de Musique » est enfin prise officiellement et figure en deuxième position sur la liste des projets de la nouvelle commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts composée de MM. TESTON (adjoint), PEZET, JOURDAN, DAUMAS, LECERCLE, CASTETS, MIEGEVILLE (18).

Le premier souci des autorités municipales est d'affecter à cette école de Musique, aux statuts encore incertains, un local. L'idée émise dès 1881 par M. Denis ROBERT (19), de lui réserver des locaux dans le Théâtre est reprise en 1884 par M. CASSIEN-BERNARD, le célèbre architecte parisien, qui en assure la reconstruction. Il propose de mettre à la disposition de la dite école l'espace situé au-dessus de la salle des concerts (20).

La décision est effectivement prise par le Conseil Municipal le 8 septembre 1886. Ainsi huit salles sont attribuées au futur Conservatoire au premier étage du bâtiment (21).

RENTREE

La première rentrée eût lieu le 13 juin 1887, comme l'avait annoncé **le Petit Méridional** dans sa rubrique locale. Elle fut précédée d'une journée d'inscription, à la mairie, le dimanche 5 juin (22). En fait, comme il le sera précisé un peu plus tard dans le même quotidien, « cette ouverture a été hâtée dans le but de gagner du temps pour le classement des élèves et l'organisation des cours, et aussi afin que le Conservatoire soit pleinement sorti de la période de tâtonnement à la rentrée d'octobre » (23).

Mais la véritable rentrée est à dater du mois d'octobre 1887, soit un an avant l'inauguration du Théâtre (le 1er octobre 1888), et elle fut précédée elle aussi d'un concours afin de « remplir les cadres des élèves titulaires ou auditeurs, qui seront admis à suivre les cours le mois prochain » (24).

REGLEMENT

L'école de Musique ainsi créée porte la dénomination commune de Conservatoire et est une structure municipale. Elle fonctionne d'après un règlement qui a été adopté par le Conseil de la ville le 12 juillet 1886 (25). Le modèle choisi pour le rédiger est celui du Conservatoire National de Musique de Paris, en quelque sorte la maison mère de l'enseignement musical en France (26).

Apparemment, on souhaite rompre avec les erreurs qui ont été faites dans le passé et asseoir ce projet sur des bases sûres qui ont fait leur preuve. Voici en intégralité l'article 1 de ce premier règlement du Conservatoire de Montpellier qui nous permet de comprendre les buts de cette création :

« L'Ecole de Musique de Montpellier (...) est consacrée à l'enseignement du solfège, du chant et de la musique instrumentale. Le but de cette institution est de perfectionner l'art musical et d'en propager le goût à Montpellier, de conserver comme chef de pupitre à l'orchestre du Théâtre des artistes de mérite, en leur offrant une position stable et avantageuse ; de développer d'heureuses dispositions pour la musique reconnues chez des jeunes gens que l'insuffisance de ressources empêcherait de recevoir l'éducation musicale nécessaire ; de former

ainsi des musiciens pour l'orchestre du Théâtre, d'améliorer cet orchestre et de pouvoir l'améliorer en certaines occasions ; d'encourager particulièrement l'étude de certains instruments absolument indispensables à l'orchestre et dont quelques-uns deviennent de plus en plus rares ; d'apprendre le chant, de perfectionner la voix, de s'assurer un bon cadre de chœurs pour notre scène, en facilitant ceux que la nature peut avoir doués à ce point de vue d'une façon non ordinaire et qui peuvent aspirer à un brillant avenir ; enfin de favoriser et de seconder l'essor et le développement des sociétés de musique » (27).

CADRE MUSICAL

Profitons de cette présentation de l'établissement pour dépeindre rapidement la vie musicale montpelliéraine afin de mieux saisir cette volonté de symbiose entre ses différents acteurs affichée par la municipalité.

Le centre social de la Musique à Montpellier est le Théâtre. Après avoir subi deux incendies (1785 et 1881), il est presque achevé en 1887, et les représentations lyriques ou autres continuent d'être données au Théâtre provisoire sur l'esplanade (28). Il possède un orchestre de 42 musiciens dont les chefs de pupitres constituent le corps enseignant du Conservatoire (29).

D'autre part, coexistent à Montpellier et dans le département de l'Hérault de nombreuses sociétés de musique, chorales et instrumentales composées essentiellement d'amateurs et souvent dirigées par un musicien du Théâtre. Ainsi, en 1889, lors de la célébration des fêtes du sixième Centenaire de l'Université de Montpellier, sous la présidence de M. Emile PALADILHE, premier grand prix de Rome, un « Festival Concours Régional » avait regroupé nous dit-on « simultanément au Peyrou et à l'hippodrome 25 sociétés musicales » du Gard et de l'Hérault, dont celles de Nîmes, Mauguio, Fabrègues, Frontignan, Marseillan, Cette, Mèze etc. (30).

En 1884, la municipalité de Montpellier faisait une tentative pour avoir sa musique attitrée. Le projet avait été lancé une 1883, sous le Conseil municipal précédent, et l'idée fut reprise à la suite des élections de 1884, en septembre, M. le maire remarquant« qu'il est des circonstances où les musiques militaires peuvent faire défaut, et il est bon de pouvoir compter, pour toute occasion, sur le concours d'une musique civile ». De ce fait, une subvention de 1 000 F. fut accordée à la société « La Sainte-Cécile » (31).

Et en 1889, l'arrondissement de Montpellier compte plusieurs sociétés musicales : la Musique républicaine de Montpellier (dir. M. Drumez), la Sainte-Cécile (dir. M. Millet), Montpellier fanfare (dir. M. Luigini) et deux chorales ; la chorale républicaine et la chorale ouvrière montpelliéraine (32).

A côté de ces musiques civiles il y a deux musiques militaires cantonnées à Montpellier. Celle du 122e de Ligne et celle du 2e génie qui donnent des concerts chaque semaine, le jeudi et le dimanche, au Peyrou, sur l'esplanade ou au jardin des plantes (33). Et l'on remarque que ce sont surtout des militaires qui, dans les premiers temps, occuperont les classes d'instruments à vent du Conservatoire (4 clarinettistes, 3 hautboïstes, 3 cornistes et trombonistes en 1887 d'après **le Petit Méridional**) (34).

Conservatoire : Effectifs Année 1887 - 1915

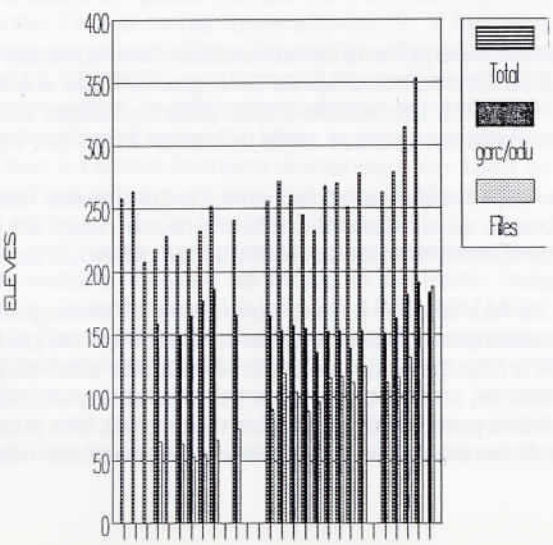

DISCIPLINES(S)

L'école comprend dans ses débuts un enseignement déjà complet afin de remplir une des fonctions qui lui est demandée, c'est-à-dire de former des musiciens pour tous les pupitres de l'orchestre du Théâtre. Ainsi, sont enseignées les disciplines suivantes : le solfège, le chant, le violon, le violoncelle, la contrebasse, le piston, le cor, le hautbois, la clarinette et la flûte (35).

DES ELEVES MUSICIENS...

Le règlement est, en 1887, assez peu contraignant. La limite d'âge minimum est fixée à 9 ans et il n'y a pas de précision quant à l'âge maximum, si ce n'est pour les pianistes dont l'inscription est refusée aux enfants de plus de 12 ans.

Une rigueur plus grande est demandée pour les candidats à la classe de chant. Ainsi ne sont acceptés que les hommes âgés entre 18 et 25 ans et les femmes entre 17 et 25 ans (36).

Tout candidat doit justifier de sa nationalité française et savoir lire et écrire (37).

EFFECTIFS

Dès le début le Conservatoire de Musique connaît un véritable engouement de la part de la population montpelliéraine. A la première rentrée, en juin 1887, 418 élèves se firent inscrire et 258 furent admis à suivre les cours. Comme le montre le graphique ci-joint, la progression du nombre des élèves ne s'est jamais démenti. Précisons que ces chiffres sont à nuancer car ils prennent en compte des inscriptions doubles. Un élève qui fait à la fois du solfège et un instrument est souvent compté pour deux élèves. On peut cependant situer une moyenne raisonnable entre 220 et 250 élèves.

Les classes de solfège sont les plus fréquentées. Les rapports des différents directeurs font état de la surcharge de ces classes, chacune limitée à 20 élèves à l'origine. Mais d'un total de 60 élèves prévu par le règlement en 1886, on passe dans les faits, à 120 dès la rentrée de septembre 1889 (38).

Les classes instrumentales, pédagogiquement, fonctionnent différemment des classes de solfège. Le cours est ici individuel, et sa durée est fonction du nombre d'élèves inscrits. Le règlement précise cependant que « chaque élève instrumentiste doit recevoir une leçon d'un quart d'heure au moins, et ce trois fois par semaine » (39). Six élèves représentent le chiffre maximum pour une classe instrumentale et en-dessous de trois elle est supprimée (40). Plus tard seront également admis six élèves auditeurs (41).

COMPLEMENTS

Il ne nous a pas été possible d'effectuer un travail statistique précis sur les élèves du Conservatoire faute de documents suffisants. Cependant, nous avons pu consulter deuxdossiers appartenant à la série 1R7 intitulés « élèves de l'Ecole de Musique » regroupant des dossiers d'inscriptions (fiche d'état civil et fiche d'inscription au Conservatoire), pour les années scolaires 1910-1911. Très incomplets la plupart du temps ils ne nous permettent pas de tirer des conclusions scientifiques. Nous tenons quand même à communiquer les renseignements que nous avons pu en tirer afin d'apporter un complément au mémoire qui a été fait.

Dans ces deux dossiers, 186 élèves sont répertoriés entre 1905 et 1911, ce qui paraît très faible si on compare ce nombre à ceux qui sont donnés dans les rapports annuels sur le Conservatoire. Dans ce nombre, on remarque une petite majorité de garçons (106) et 80 filles. La plupart de ces élèves, 105, habitent ou sont nés à Montpellier, 23 habitent ou sont nés dansl'Hérault et un grand nombre de départements français sont représentés par un ou plusieurs enfants. Avec, en chiffres, une légère domination des départements du Midi ; les P.-O. arrivent en tête avec 5 élèves, devant le Gard (4). On remarque également la présence d'éléments étrangers. Deux jeunes filles sont d'origine russe, l'une est née à Smolensk, l'autre à Samara. Cette dernière, Nadine SCHUCHT, nous dit-on, a été « baptisée par le prêtre du 1er bataillon des chasseurs de sa majesté ». Parmi les autres jeunes filles, une est née à Madrid et deux autres sont originaires du Maghreb, de Gabès en Tunisie et de Ménerville en Algérie.

Nous avons pu évaluer l'âge de 154 de ces élèves et il apparaît que la grande majorité a plus de 12 ans, avec une prédominance des plus de 16 ans (69). Et cette proportion est respectée si on fait les mêmes calculs pour chaque année scolaire.

Essayer de fournir une analyse sociale de la fréquentation du Conservatoire est plus difficile faute de documents. Seulement 28 fiches d'état civil nous indiquent la profession du

père, et 2 précisent en plus celle de la mère. On compte dans ce total, 4 professions liées à la terre ; 2 « propriétaires », 1 « propriétaire viticulteur » et 1 « viticulteur ». Dominent surtout ce que nous appelons aujourd'hui les professions libérales, avec 9 représentants : 2 « employés de commerce » (dont une épouse est tailleuse de robes), 1 « professeur de musique » (BOYER), 1 « docteur », 1 « commerçant en denrées coloniales », 1 « commis banquier » (l'épouse est modiste), 1 « pharmacien », 1 « négociant français », 1 « cafetier ». Sont biens représentés également les fonctionnaires (7) et les militaires (5). Ne figure dans ces papiers qu'un seul artisan, c'est un « boulanger ».

PROMOTION

Les premières années ne semblent pas avoir été marquées par des difficultés particulières, en tout cas la presse est restée très discrète à ce sujet, et le succès de sa fréquentation vient appuyer cette impression. Aussi, très vite, le Conservatoire de Montpellier franchit une étape administrative supérieure en devenant Ecole Nationale de Musique en 1889 (42). Déjà, en 1887, **le Petit Méridional** indiquait dans sa rubrique « chronique locale » que l'ouverture du Conservatoire « a été hâtée dans le but de gagner du temps (...) à la rentrée d'octobre. A cette date, la ville pourra plus utilement demander à l'Etat une subvention » (43). C'est chose faite donc lorsqu'après l'inspection de l'établissement par M. Th. DUBOIS, le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts lui attribue son agrément à la fin du mois d'avril 1889 (44). Et M. le Maire de relater à son Conseil que « instrumentistes ou chanteurs, tous les élèves ont dû exécuter des exercices, soit d'ensemble soit séparément sous la direction de leurs professeurs respectifs. Chacun d'eux, ou à peu près, a été questionné par M. DUBOIS lui-même (...). Il n'a pas ménagé ses félicitations et ses encouragements » (45).

AVANTAGES

En soi, on ne peut pas dire que cette nomination, aux dépens de la candidature d'Avignon, ait modifié la vie du Conservatoire de Montpellier, mais elle présentait des avantages matériels non négligeables.

Par convention entre le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts et le maire, le Conservatoire de Montpellier, devenu Ecole Nationale de Musique se plaçait sous la tutelle de l'Etat. Celle-ci devait s'exercer par un droit de véto sur la nomination du directeur et par l'intermédiaire d'une inspection annuelle afin de contrôler ses enseignements, en échange d'une subvention fixe de 4 000 F. (46).

Un autre aspect très intéressant pour la municipalité est la quantité des dons attribués par le ministère ; sous la forme d'instruments, de livres ou de revues destinés à être remis aux meilleurs élèves en fin d'année (47).

LOCAL

Au-delà de l'adoption d'un nouveau règlement, qui renforce le rôle du Conseil d'administration au sein de l'établissement, ce changement de statut est accompagné d'un changement de local. L'établissement acquiert son autonomie et quitte le Théâtre pour aménager dans les locaux de la maison Jaume (hôtel d'Aurès) au 14 de la rue Dauphine (rue Eugène-Lisbonne), ancien siège de la société archéologique de Montpellier, ce qui permet enfin de « séparer les classes des filles des classes de garçons et d'affecter à chacune des catégories un escalier spécial » (48).

A l'époque, le directeur, M. GRANIER, écrivant au Maire évoquait les conditions de travail insupportables dans les murs du Théâtre : « le local occupé par l'école est orienté au Sud-Ouest ; le soleil y rayonne comme dans une serre bien exposée pendant les heures les plus chaudes de la journée, sur toute la façade où sont situées nos classes ; cette concentration des rayons solaires a fait parfois s'élever nos thermomètres jusqu'à plus de 40° centigrades pendant le mois dernier (...) le professeur est obligé de grouper, à l'étroit, ses élèves dans un coin de la salle, d'où il leur faut bientôt s'éloigner pour trouver de l'ombre sur un autre point. (...) Au point de vue de la conservation des instruments, cet état de choses ne saurait exister longtemps sans compromettre, notre enseignement » (49).

ESSOR

Désormais Ecole Nationale de Musique, l'établissement connaît un essor certain. Le nombre des professeurs de solfège passe de un à quatre et de nouveaux cours sont ouverts ; harmonie (1896) (50), déclamation (de 1897 à 1903) (51), solfège du soir (1898) (52). En 1897, le successeur de M. GRANIER, M. LAMBERT, ajoute deux classes d'ensemble dont il a la charge ; l'une vocale, l'autre instrumentale, qui comptent chacune 24 élèves en 1901 et qui permettent d'après lui de « rivaliser désormais avec les meilleurs conservatoires de Province » (53).

Comme la convention le stipulait, un inspecteur veille chaque année au bon fonctionnement de l'établissement. C'est l'occasion pour la ville d'accueillir de grands musiciens, comme Gabriel FAURE, présent à Montpellier en 1898 et 1899 (54). Les archives municipales ne renferment que très peu de rapports d'inspection, mais dans l'ensemble, jamais aucun ne fait allusion à de mauvaises impressions. Presque tous soulignent la bonne tenue de cette Ecole Nationale de Musique par rapport aux autres Ecoles de Province. D'après M. MARECHAL, en 1896, elle « se maintient dans la voie du progrès et occupe une place très distinguée parmi nos Ecoles Nationales de Musique » (55). En 1903, M. LENEPVEU, dans son rapport adressé au ministre de tutelle, souligne encore que « le niveau des classes de solfège, de piano et de chant est aussi élevé qu'on peut le souhaiter en Province (...). Les séances d'ensemble vocal et instrumental achèvent de donner un relief particulier à l'Ecole Nationale de Musique de Montpellier, dont les résultats fort, intéressants, ont droit aux plus sincères éloges » (56).

Ce dernier rapport n'est sans doute pas étranger au fait que l'on attribue au Conservatoire le titre de « Succursale du Conservatoire National de Musique de Paris » en février 1904 (57).

Il s'agit là davantage d'un titre que d'un statut, car cette promotion n'entraîne pas la rédaction d'un nouveau règlement. La convention de 1904 demeure, seule la dénomination de l'établissement est modifiée (58). Par contre, l'éventail des cours proposés s'étoffe encore. Apparaissent ainsi les disciplines telles que le saxophone (1909) (59), la déclamation hommes et femmes (demi-cours) et l'histoire de la Musique en 1913 (60).

CONSERVATOIRE ET GUERRE

A la veille de la Première Guerre Mondiale, le Conservatoire est bien structuré et bénéficie d'une fréquentation importante. On pouvait craindre, surtout au niveau financier, qu'il ressente le contrecoup du conflit naissant mais l'engagement de la France ne compromet pas l'existence de cette succursale du Conservatoire de Paris comme le souligne son directeur dans son rapport annuel : « Malgré les événements, nous avons pu maintenir intacte l'activité de notre école, grâce au dévouement de nos collègues » (61). En effet, dès 1914, cinq enseignants ont été mobilisés et les autres professeurs ont dû assurer l'intérim (62). Mais en 1915, deux autres enseignants sont appelés à servir la France et, face aux nombreuses absences, le directeur, M. GRANIER (fils), fait appel à un musicien belge réfugié, M. DIERCK, lauréat du Conservatoire de Liège, pour prendre en charge la classe d'alto (63).

2 - Un établissement vivant

La création du Conservatoire avait répondu semble-t-il à une attente réelle d'une partie de la population de Montpellier comme pouvait en témoigner la présence de ce projet dans le programme électoral de M. LAISSAC en 1884. Elle avait donné lieu à un certain nombre de missions définies dans son règlement qui devaient en faire le « catalyseur » de la vie musicale Montpelliéraine. Sans vouloir dresser un bilan, il est intéressant de voir, après 28 années de fonctionnement, quelle fut la vitalité de ce nouvel établissement musical de Montpellier, et si la synergie qui était souhaitée entre les différents acteurs musicaux s'est bien opérée.

LIENS AVEC LE THEATRE

Le Conservatoire est avant tout l'antichambre du Théâtre. Même s'il y eut séparation physique des deux entités en 1889, les liens demeurent très forts.

Les chefs de pupitres de l'orchestre étaient professeurs au Conservatoire et les trois directeurs qui se succèdent, entre 1887 et 1915, sont eux aussi membres actifs de la vie du Théâtre.

DIRECTEURS

M. Armand GRANIER, est le premier d'entre eux. Lorsqu'il est nommé directeur du Conservatoire en 1887, il est alors premier chef d'orchestre attitré et est une des grandes figures musicales de Montpellier (63a). Son successeur, en 1889, est un des professeurs de piano du Conservatoire, **M. LAMBERT**, qui occupa de 1851 à 1887, les postes de pianiste accompagnateur et d'alto solo à l'orchestre du Théâtre de Montpellier. Il est également président d'honneur de la Société Philharmonique (64). Les inspecteurs qui sont venus à Montpellier ont constamment souligné sa valeur, et c'est sans doute grâce à sa compétence que l'Ecole Nationale de Musique devient Succursale du Conservatoire de Paris en 1904 (65). Il démissionne pourtant en novembre 1905 et c'est le fils de **M. GRANIER**, Armand (lui aussi), qui le remplace (66). Il était professeur de chant au Conservatoire de Montpellier depuis 1903 et occupait également le poste de professeur de Musique au lycée de cette même ville. On le retrouve aussi pendant quatre ans comme pianiste accompagnateur au Théâtre, puis il tient le poste de second-chef de l'orchestre neuf années consécutives (67).

PROFESSEURS

Ils font tous partie, ou presque, de l'orchestre du Théâtre. Certains ont des responsabilités plus grandes. M. AMALOU, professeur de piano au Conservatoire en 1887 est second chef en 1891-1892 (68), et M. ODEZENNE, le professeur de chant est directeur du Théâtre de 1888 à 1889 (69).

DUALITE

Elle a été souhaitée par les responsables municipaux ; le Conservatoire devait, selon le règlement de 1886 « conserver comme chef de pupitre à l'orchestre du Théâtre des artistes de mérite, en leur offrant une position stable et avantageuse » (70). Il est vrai que la vie théâtrale est très agitée et est souvent bouleversée par de graves problèmes de gestion, ce qui explique le nombre important de personnes qui se sont succédé à sa direction. Les musiciens se retrouvent même à la rue lorsque le Théâtre brûle en 1881, et l'on est obligé d'organiser un grand festival « dont le produit est destiné à rendre aux musiciens de l'orchestre les instruments qu'ils ont perdu dans l'incendie » (71).

Cette dualité a été possible, et révélée par là-même, grâce à la complémentarité des horaires des cours au Conservatoire. Chaque professeur assure six heures hebdomadairement et à des moments précis de la journée ; en fin de matinée, entre 11 h et 12 h, ou dans l'après-midi, entre 17 h et 18 h et 20 h et 22 h (72).

ELEVES

Comme nous l'avons dit précédemment, le Conservatoire doit constituer aussi un réservoir de talents pour le Théâtre et ce autant pour l'orchestre que pour les chanteurs et les choristes. La presse républicaine reprend cette idée en 1888 : « C'est un véritable service qui a été rendu à la ville par la Municipalité, et surtout à une partie de la population qui trouvera là des moyens d'instruction qu'elle n'aurait point eus sans cela. Les jeunes gens, les jeunes filles doués d'une belle voix, ou ayant des dispositions musicales, auront à leur disposition des maîtres connus dont les leçons leur seront très utiles, et qui développent (...) leurs jeunes talents » (73).

Les règlements vont cimenter les liens entre les deux établissements. C'est très net dans celui de 1886 : « Ils (les élèves) ne pourront (...) sous aucun prétexte, se dispenser de participer soit dans les chœurs, soit dans l'orchestre, soit comme solistes, à tous les exercices de la classe de musique d'ensemble » (74). En 1889, il est précisé plus généralement que tout élève devra participer aux exercices, concerts et à toutes réunions, lorsqu'il en sera requis par le directeur (75). Enfin, dès 1889, un arrêté du Maire attribue une loge du Théâtre aux élèves du Conservatoire pour que les meilleurs d'entre eux, désignés par le Directeur, puissent assister aux spectacles en compagnie d'un membre de leur famille » (76). Malgré la volonté de former et de fournir des musiciens pour les sociétés musicales, pour le Théâtre, il est formellement interdit aux élèves de se produire à l'extérieur du Conservatoire sans en avoir obtenu l'autorisation de son Directeur, voire du Maire (77).

DU CONSERVATOIRE AU THEATRE

Il ne nous a pas été possible de prouver la présence d'anciens élèves du Conservatoire aux différents pupitres de l'orchestre du Théâtre. En effet, les listes des musiciens du Théâ-

tre, sur lesquelles Mme Annick GELBSEIDEN avait travaillé, ne comportent pas les prénoms. Cependant, des noms correspondent à ceux de quelques élèves. Ainsi, sont mentionnés MM. GAILLARD comme second violon de 1889 à 1891, JEANJEAN comme trombone de 1901 à 1902 et de 1903 à 1904 et BRUN comme second violon de 1893 à 1894 (78). En 1901, plusieurs élèves de la classe de cor de M. DRUMEZ tiennent les parties de premier, troisième et quatrième cors dans l'orchestre du Théâtre (79).

ACTIVITES ESTIVALES

Mais le Théâtre n'offrait que sept mois de représentation aux Montpelliérains (80), aussi dès que les premières chaleurs arrivaient, tout les dilettantes prenaient place dans les navettes ferroviaires à destination des casinos de Palavas ou de Lamalou-les-bains (81). En 1891, M. AMALOU, le professeur de piano, dirige l'orchestre symphonique du casino de Palavas dans le kiosque à musique (82). En 1890, on peut reconnaître aux différents pupitres de ce même orchestre M. AMIOT, piston solo, M. TESSIER, basson solo et M. BONDURAND, hautbois solo (83).

FÊTES POPULAIRES

Les personnalités musicales du Conservatoire ne sont pas non plus absentes des fêtes populaires ; en 1897, pour le carnaval de Montpellier, M. Armand GRANIER, le directeur honoraire du Conservatoire, dirigeait un orchestre de 50 musiciens qui exécuta 32 valses, polkas et autres mazurkas (84). Le soir, ce même orchestre, toujours sous la baguette de son chef attitré, menait un grand bal masqué dans la salle du Grand Théâtre (85).

RECOMPENSES ET CONCERTS

Mais le Conservatoire a aussi une activité interne liée à celle des élèves qui se produisent chaque année en public lors des remises des prix. Durant la période du Conservatoire Municipal cette cérémonie n'est pas explicite dans le règlement, mais un concert des élèves est donné à l'issue des examens à la fin du mois de juin et il est suivi d'une remise des récompenses (86). Le terme de « remise des prix » apparaît dans le règlement de l'Ecole Nationale de Musique (87).

le Théâtre de Montpellier n'ayant été inauguré que le 1er octobre 1888 (86), la première remise des prix eut lieu dans le théâtre provisoire situé sur l'esplanade (89). C'est l'occasion pour le Maire, M. LAISSAC, de remarquer, après un concert de trois heures que « les résultats obtenus dans si peu de temps sont vraiment remarquables » (90). Il concluait ainsi son discours ; « et surtout, n'oubliez pas que ce nouveau bienfait, vous le devez à la République » (91).

Par la suite, cette cérémonie se déroule dans la salle des concerts du nouveau théâtre qui, bien vite, est jugée « trop étroite » et est abandonnée pour la grande salle des spectacles (92). un premier prix récompense le meilleur élève de chaque classe (93). Les élèves des classes préparatoires reçoivent des médailles et des mentions, les ouvrages et les collections d'œuvres musicales ou littéraires sont réservés aux cours supérieurs (94). A ce titre, le Ministre des beaux-Arts a fait don chaque année d'un prix d'honneur pour être remis au meilleur élève de l'Ecole (95). Chaque année a lieu aussi le concours du Prix BONNET-CAPMARTY, du nom de sa fondatrice, Mme veuve BONNET-CAPMARTY qui souhaitait encourager les jeunes artistes montpelliérains. grâce à la somme dont elle fit don à la municipalité de Montpellier, chaque année 4 prix étaient distribués ; le premier pour le Conservatoire de musique, le second pour la peinture, le troisième pour la sculpture et le quatrième pour l'architecture (96). Ce prix créé en 1884, fut remporté pour la première fois, en ce qui concerne la Musique, en 1890 par Mlle COUCHET, pianiste, et une mention fut attribuée au second, un violoniste, M. DESPERIEZ, par un jury de 19 personnes dont M. le Maire (97).

Plus tard, en 1907, ont lieu les premiers concerts d'élèves en public. Le Directeur du Conservatoire, M. GRANIER, entendait mener cette action dans un but pédagogique : « l'accueil très flatteur que le public a bien voulu faire à cette innovation ne peut que nous encourager à continuer ; car ces exercices, en mettant les élèves en contact avec le public leur permettent d'acquérir la sûreté et l'aplomb si nécessaire à tout artiste » (98). cette pratique est officialisée par la suite, chaque année à la même époque ; à la fin du mois de décembre » (99).

« VIE ACTIVE »

Le Conservatoire de Montpellier, avait pour ambition légitime d'éduquer des musiciens localement, surtout à ses débuts, suivant en cela son statut municipal. A la fin d'un cursus assez court, de quatre années, la plupart des élèves restent à Montpellier ou dans le département, mais certains le font en prenant la succession de leurs professeurs. En 1902, c'est un élève de M. DRUMEZ, M. JOLY, qui prend en charge la classe de cor (100). Plus tard, en 1906, Mlle CASTAN, M. P. ANDRE et Mlle BIROT, anciens lauréats du Conservatoire de Montpellier sont nommés répétiteurs de solfège (101). En 1910, d'anciens élèves sont encore nommés professeurs. Ce sont MM. BALLE, alto-solo du Théâtre Municipal ; ANDRE, hautboïste ; BOUILLON, violoniste et SAUSSE pour le solfège (102). M. GRANIER, directeur du Conservatoire souligne en 1910 que sur « 23 professeurs, ils sont dans ce cas » (103).

Mais, pour un nombre assez important des meilleurs élèves du Conservatoire de Montpelliert, la « voie royale » si l'on peut dire, est celle du Conservatoire National de Musique de Paris. Ce phénomène est encore plus sensible lorsque cette Ecole devient Succursale du Conservtoire de Paris. Elle constitue dès lors un réservoir de talents qui lui sont destinés. Au vue des résultats obtenus, il semble que l'établissement montpelliérain ait bien rempli sa tâche. En 1904, M. LAMBERT, son directeur se félicite des résultats obtenus : « La lecture du palmarès de 1904 nous fournit les éléments d'une statistique très intéressante : nous y trouvons, en effet, l'Ecole de Montpellier, la plus jeune Succursale du Conservatoire National, (...), placée au point de vue du nombre des récompenses obtenues par ses élèves, au rang le plus élevé : Lille, montpellier ; 6 récompenses, Toulouse ; 4 récompenses, Nancy, Nantes ; 3 récompenses, Dijon ; 2 récompenses (104). Souvent, ces départs d'élèves de Montpellier ont été possibles grâce à une participation supplémentaire de la ville sous la forme de bourses. Cette pratique est systématisée dès que l'Ecole de Musique devient Succursale en 1904.

DES MUSICIENS CELEBRES

Parmi les élèves du conservatoire de Montpellier, plusieurs ont acquis une notoriété certaine.

Georges AURIC

Sans aucun doute le plus connu d'entre eux. Cet Héraultais est né à Lodève, en 1899, fut élève au Conservatoire de Montpellier et rentra en octobre 1913 dans la classe de contrepoint du conservatoire de paris (105). Elève de CAUSSADE et de Vincent d'INDY, « il affirma très vite un esprit d'indépendance et un goût de la fantaisie par lesquels il marquait son refus de toute influence d'école. Ami de Darius MILHAUD et d'Eric SATIE, il appartînt au groupe des six ». On lui doit de nombreuses compositions ; des ballets, **les fâcheux** (1923), **les matelots** (1925), **Phèdre** (1950), de la musique de chambre ; **Sonate pour violon et piano** (1937), de la musique chorale ; **Quatre chansons françaises sur des poèmes du XVe siècle** (1950), des mélodies ; **Cinq poèmes de Gérard de NERVAL** (1926) et de très nombreuses partitions de musique de films (106).

La famille BOUILLON

On parle volontiers ici, à Montpellier, des « frères Bouillon ». « Musiciens français, nés à Montpellier, fils de Jean BOUILLON (1871-1950), professeur de violon au Conservatoire de Montpellier de 1908 à 1941. Les trois frères furent 1er. Prix de violon dudit Conservatoire : Georges, né en 1887, mort à Clamart (Hauts-de-Seine) en 1986, fut violon solo aux concerts PASDELOUP. Gabriel, né en 1898, mort à Paris en 1984, fut concertiste et professeur au Conservatoire de Paris. Joseph, dit « JO », né en 1908, est sans doute le plus connu. Il a joué avec l'orchestre de Roland DORSAY avant de monter sa propre formation, en 1936. (...) Il fut aussi l'époux de Joséphine BAKER » (107).

CONCLUSION

Il n'est pas chose facile, compte-rendu du recul que nous avons sur les événements et aussi compte-tenu du fait que nous n'échappons pas à notre regard de contemporain sur les choses du passé d'établir un bilan. Une étude approfondie de toute la presse régionale pourrait peut-être en donner un rendu plus précis, surtout du point de vue de l'image de marque de l'établissement au sein de la population. Cependant, les documents que nous avons pu consulter et sur lesquels nous avons bâti ce travail nous permettent de tirer quelques enseignements en forme de bilan.

Comme le soulignent chacun des rapports des inspecteurs qui ont visité annuellement le Conservatoire de Montpellier, on peut dire que c'est un établissement qui, au contraire de ses prédécesseurs, Enseignement Gratuit de la Musique et Enseignement Populaire de la Musique, a duré et, qui plus est, n'a pas cessé de progresser et de s'étoffer, tant au niveau de sa fréquentation qu'au niveau de l'échantillonnage des enseignements proposés pour devenir finalement une Succursale du Conservatoire de Paris en 1904.

Cette progression aussi rapide, qui nous l'avons vu s'est faite aux dépens du conservatoire d'Avignon, n'a pas été possible sans une volonté commune de la Mairie de Montpellier et du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Et cette reconnaissance ministérielle n'est pas démentie dans les faits par les résultats des élèves du Conservatoire de Montpellier.

Comme le spécifiait le règlement de 1886 et même celui de 1889, des élèves ont été formés dans le Conservatoire et sont devenus professeurs dans ce même établissement ou sont rentrés dans l'orchestre du Théâtre après, dans certains cas, être passés par le Conservatoire National de Musique de Paris. La « musique amateur » (mais y-a-t-il plusieurs musiques ?) n'est pas oubliée et le Conservatoire de Montpellier servait aussi de réservoir aux sociétés musicales en ce début de XXe siècle.

Enfin, la vitalité de l'établissement n'a pas trop souffert de la Première Guerre Mondiale qui commence en 1914. En tout cas, cette dernière n'a pas remis en cause son fonctionnement. Et le Conservatoire de Montpellier, dans le premier quart du XXe siècle a semble-t-il assez rapidement comblé son retard sur ses voisins les plus proches comme le Conservatoire de Perpignan par exemple. C'est un établissement actif, qui a réussi à s'instituer comme une structure centrale de la vie musicale montpelliéraine, même si un glissement s'est apparemment opéré du Théâtre vers le Conservatoire de Paris au début du XXe siècle. Mais, les hommes politiques qui se sont succédé à la Mairie de Montpellier, après avoir longtemps cherché un mode convenable d'enseignement de la Musique, ont enfin trouvé, en cette fin du XIXe siècle, une structure stable et efficace qui est encore en place de nos jours.

M. A. GRANIER

DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

NOTES

(1) Archives municipales de Montpellier.
(2) A.M. c.d.c.m., 1819-1823, séance du 15 mai 1823, f. 23.
(3) A.M. c.d.c.m., 1834-1835, séance du 22 août 1834, art. 72, f. 16.
(4) A.M. 1R7 1809-1896, affiche du 4 mai 1835.
(5) A.M. 1R7 1809-1896, lettre du Maire à M. GRANIER du 6 novembre 1839.
(6) PISTONE D., **La Musique en France de la Révolution à 1900**, Paris, Honoré Champion, 1979, p. 48.
(7) ibid. p. 132.
(8) C.M., **Revue de Musique religieuse**, Paris, 1854, p. 8.
(9) A.D., Institut de France, Académie des Beaux-Arts, **Notice sur la vie et l'œuvre d'Emile PALADILHE** (3 juin 1844 - 6 janvier 1926), Paris, Firmin-Didot et Cie., 1926, p. 8.
(10) A.M. 1R7 1809-1896, lettre de M. MARES au citoyen-maire SAINTPIERRE du 4 avril 1848.
(11) A.M. 1R7 1809-1896, lettre de M. VERGNES à M. VERNET du 13 octobre 1848.
(12) A.M. c.d.c.m. 1852-1853, séance du 12 juillet 1853, f. 134.
(13) A.M. 1R7 1809-1896.
(14) A.M. 1R7 1809-1896 et c.d.c.m. 1850-1862, séance du 5 juin 1862, f. 158.
(15) A.M. 1R7 1809-1896, affiche du 5 octobre 1855.
(16) A.M. c.d.c.m. 1864-1867, séance du 14 juillet 1865, budget de 1866, art. 66, f. 35.
(17) A.M. b.m. 1884, séance du 19 mai, p. 375.
(18) A.M. b.m. 1884, séance du 30 mai, p. 380.
(19) A.M. 1R7 1886-1889, lettre de M. ROBERT au Maire du 4 octobre 1881.
(20) A.M. b.m. 1885, séance du 7 octobre, p. 922.
(21) A.M. b.m. 1886, séance du 8 septembre, p. 848.
(22) B.M. **Le Petit Méridional,** 1887, dimanche 5 juin.
(23) B.M. **Le Petit Méridional**, 1887, jeudi 9 juin.
(24) B.M. **Le Petit Méridional**, 1887, lundi 26 septembre.
(25) A.M. b.m. 1886, séance du 12 juillet, p. 679.
(26) A.M. 1R7 1886-1889, lettre de M. GRANIER au Maire du 9 septembre 1886.
(27) A.M. b.m. 1886, séance 12 juillet, p. 679.
(28) GELBSEIDEN A., L'art lyrique à Montpellier de 1789 à 1914, thèse de IIIe cycle, Paris IV, sous la direction de Danièle PISTONE, 1988, p. 78.
(29) A.M. b.m. 1887, séance du 4 mai, p. 553.
(30) ROUZAUD H., **Les fêtes du VIe Centenaire**, Université de Montpellier, C. COULET, 1891.
(31) A.M. b.m.b. 1884, séance du 8 septembre, p. 89.
(32) A.M. **Annuaire de l'Hérault**, 1889, p. 179.
(33) B.M. **Le Petit Méridional**, 1884, jeudi 29 septembre.
(34) B.M. **Le Petit Méridional**, 1887, jeudi 29 septembre.
(35) ibid.
(36) A.M. b.m. 1886, art. 31-3, p. 686.
(37) A.M. b.m. 1886, art. 31-2, p. 686.
(38) A.M. b.m.b. 1889, p. 175.
(39) A.M. b.m. 1886, p. 682.
(40) A.M. b.m., 1886, p. 682 et 686.
(41) A.M. b.m. 1889, art. 32, p. 1070.
(42) A.M. b.m. 1889, séance du 14 juin, p. 537.
(43) B.M. **Le Petit Méridional**, 1887, jeudi 9 juin.
(44) A.M. b.m. 1889, séance du 14 juin, p. 537.
(45) ibid., p. 538.
(46) ibid., p. 539.
(47) A.M. b.m.b. 1890 à 1915, annexes, rapports annuels du Directeur.
(48) A.M. b.m. 1891, séance du 1er septembre, p. 591.
(49) A.M. b.m.b. 1891, annexe n° 9, budget 1891, p. 192.
(50) A.M. b.m.b. 1897, annexe n ° 9, p. 276.
(51) A.M. b.m. 1903, séance 9 décembre, p. 969.
(52) A.M. b.m. 1898, séance du 15 novembre, p. 1216.
(53) A.M. b.m. 1902, p. 324.
(54) A.M. 1R7 1809-1896, divers lettres et rapports d'inspections et b.m.b. 1893 à 1900.
(55) A.M. b.m.b. 1898, p. 275.
(56) A.M. b.m. 1903, p. 117.
(57) A.M. b.m. 1905, p.107.
(58) A.M. b.m. 1903, séance du 9 décembre, p. 957.
(59) A.M. b.m. 1909, séance du 22 décembre, budget 1910.
(60) A.M. b.m. 1913, séances des 3 décembre et 17 février, p. 1083 et 135.
(61) A.M. b.m.b. 1915, p. 94.
(62) ibid.
(63) A.M. 1R7 1913-1915, rapport de M. GRANIER.
(63a) A.M. **Annuaire de l'Hérault**, 1888, Instruction Publique, Conservatoire de Musique.
(64) A.M. 1R7 1890-1895, biographie de M. LAMBERT.

(65) A.M. b.m. 1902, rapport de M. LENEPVEU, p. 954.
(66) A.M. **Livre d'or de Montpellier**, Paris, Clayton Publicité, 1964, p. 236.
(67) ibid.
(68) GELBSEIDEN A., **L'Art lyrique à Montpellier de 1789 à 1914,** thèse de IIIe cycle, sous la direction de D. PISTONE, Paris IV, 1988, p. 190.
(69) LACAVE M., GELBSEIDEN A., **Le Centenaire Opéra**, Montpellier, 1988, p. 99.
(70) A.M. b.m. 1886, art. 1, p. 679.
(71) A.M. c.d.c.m. 1880-1881, séance du 3 mai 1881, f. 120.
(72) A.M. b.m. 1887, acte du 27 septembre, p. 750.
(73) A.M. 1R7 1886-1889, copie du procès verbal de la séance du 27 septembre 1889.
(74) A.M. b.m. 1886, art. 33, p. 687.
(75) A.M. b.m. 1889, art. 35, p. 1071.
(76) A.M. 1R7 1886-1889, copie du procès verbal de la séance du 27 septembre 1889.
(77) A.M. b.m. 1886, art. 36, p. 687 et b.m. 1889, art. 35, p. 1071.
(78) Renseignements communiqués par Mme A. GELBSEIDEN.
(79) A.M. b.m.b. 1902, p. 323.
(80) A.M. **collection Gilles**, vol. 3, p. 243.
(81) BONNARD N., **Aspects de la vie culturelle à Montpellier de 1894 à 1904 d'après « la vie montpelliéraine »,** mémoire de maîtrise, sous la direction de G. CHOLVY, Montpellier III, 1983, p. 35.
(82) ibid.
(83) ibid.
(84) ibid.
(85) ibid.
(86) A.M. b.m. 1886, art. 46, p. 689.
(87) A.M. b.m. 1889, p. 1074.
(88) A.M.**Collection Gilles**, vol. 3, p. 261.
(89) A.M. 1R7 1886-1889, article extrait du **Petit Méridional**, 29 juin 1888.
(90) ibid.
(91) A.M. 1R7 1886-1889, article extrait du **Petit Méridional**, 30 juin 1888.
(92) A.M. b.m. 1908, projet de budget, 1909.
(93) A.M. b.m. 1889, art. 47, p. 1074.
(94) A.M. **Annuaire de l'Hérault**, 1887, p. 237-238.
(95) Ibid.
(96) A.M. b.m. 1884, p. 764.
(97) A.M. 1R7 1809-1896, copie du procès verbal du jury du 30 juin 1890.
(98) A.M. b.m.b. 1908, p. 63.
(99) A.M. b.m. 1913, séance du 5 décembre, p. 1083.
(100) A.M. b.m.b. 1902, p. 323.
(101) A.M. b.m.b. 1907, p. 69.
(102) A.M. b.m.b. 1911, p. 77.
(103) ibid.
(104) A.M. b.m.b. 1905, p. 108.
(105) A.M. b.m.b., 1914, p. 145.
(106) Dictionnaire **Le Robert**, noms propres, Paris, 1975.
(107) BOEKHOLT J., L'homme de la rue à Montpellier, Montpellier, éditions de la source, 1990, 192 p., p. 33.

LISTE DES ÉLÈVES RENTRÉS AU CONSERVATOIRE DE PARIS OU DANS DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES (1)

ANNÉES	NOM	CLASSE D'ADMISSION
1892-1893	M. Mézy	chant
	M. Bosc	violon (cours supérieur)
	M. Gaillard	violon (cours supérieur)
	M. Jeanjean	clarinette
1893-1894	M. J. Lombard (13 ans)	violon
1894-1895	Neuf élèves sont au Conservatoire de Paris	
1895-1896	Mlle Catalan	chant
	M. Molière	clarinette
	M. Brun	alto
	M. L. Jeanjean	trompette
	M. P. Jeanjean	harmonie
	M. Praneuf	cor (auditeur)
1896-1897	M. A. Féline	violon (cours supérieur) reçu premier violon à l'orchestre Colonne
1898-1899	M. G. Carles	violon
	M. R. Bérard	piano
1899-1900	M. Lafont	chant
	M. Villaret	violoncelle
	M. Forestier	harmonie
	M. A. Périer	clarinette (auditeur)
1900-1901	M. A. Périer	clarinette (titulaire)
	M. H. Gaston	hautbois
1901-1902	M. P. Crassous	piano (classe préparatoire)
	M. O. Sage	basson
1902-1903	7 élèves sont au Conservatoire de Paris	
1903-1904	8 élèves sont récompensés au Conservatoire de Paris	
1904-1905	M. P. Crassous	piano (cours supérieur)
	M. L. Crassous	harmonie
	M. A. Teissié	chant
	M. Moulin	clarinette
	MM. P. Fage et H. Malzac reçus au concours de sous-chef de Musique	
	M. A. Féline nommé professeur de violon au Conservatoire Municipal de Bordeaux et violon solo de la Société Philharmonique.	
	M. A. Bascou nommé professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Besançon	
1905-1906	Mlle Fraisse	chant
	M. Imbert	chant
	M. Dussol	violoncelle
	M. Baumes	violoncelle (auditeur)
1906-1907	M. Séguret	clarinette

ANNÉES	NOM	CLASSE D'ADMISSION
1908-1909	M. Bouillon	violon
	M. Bonafé	alto
	M. Garric	trombone
	Mlles Anna et Julie Schucht reçues au Conservatoire Ste-Cécile de Rome	
1910-1911	Mlle Teissier	chant
	M. Ga. bouillon	violon
	M. Simon	basson
	M. Chantron	cor
	M. Marcerou	trompette
1912-1913	M. Gay	alto
	Mlle Cros	chant
	M. Henry	chant
	M. Ge. Bouillon	violon (cours supérieur)
	Mlle Gerbaud	alto (auditrice)
	M. Amiel	clarinette (auditeur)
1913-1914	Mlle Durand (10 ans 1/2)	piano (classe préparatoire)
	M. Ga. Bouillon	violon (cours supérieur)
	M. G. Auric	contrepoint

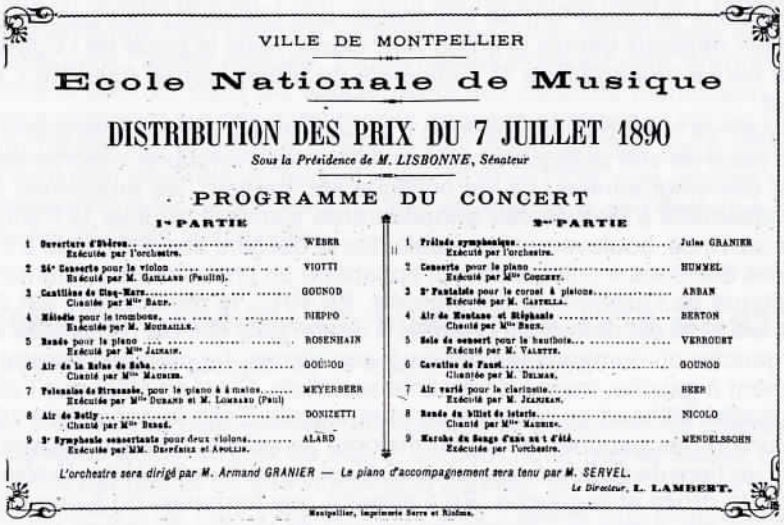

VILLE DE MONTPELLIER

Ecole Nationale de Musique

DISTRIBUTION DES PRIX DU 7 JUILLET 1890

Sous la Présidence de M. LISBONNE, Sénateur

PROGRAMME DU CONCERT

1re PARTIE

1 Ouverture d'Obéron ..... WEBER
Exécutée par l'orchestre.
2 24e Concerto pour le violon ..... VIOTTI
Exécuté par M. GAILLARD (Paulin).
3 Cantilène de Cinq-Mars ..... GOUNOD
Chantée par Mlle BAUP.
4 Mélodie pour le trombone ..... DIEPPO
Exécutée par M. MOURAILLE.
5 Rondo pour le piano ..... ROSENHAIN
Exécuté par Mlle JAINAIN.
6 Air de la Reine de Saba ..... GOUNOD
Chanté par Mlle MAURIER.
7 Polonaise de Strasnoïe, pour le piano à 4 mains ..... MEYERBEER
Exécutée par Mlle DURAND et M. LOMBARD (Paul)
8 Air de Betly ..... DONIZETTI
Chanté par Mlle BERGÉ.
9 2e Symphonie concertante pour deux violons ..... ALARD
Exécutée par MM. DESPÉRIEZ et APOLLIN.

2me PARTIE

1 Prélude symphonique ..... Jules GRANIER
Exécuté par l'orchestre.
2 Concerto pour le piano ..... HUMMEL
Exécuté par Mlle COUCHET.
3 2e Fantaisie pour le cornet à pistons ..... ARBAN
Exécutée par M. CASTELLA.
4 Air de Montano et Stéphanie ..... BERTON
Chanté par Mlle BRUN.
5 Solo de concert pour le hautbois ..... VERROUST
Exécuté par M. VALETTE.
6 Cavatine de Faust ..... GOUNOD
Chantée par M. DELMAS.
7 Air varié pour la clarinette ..... BEER
Exécuté par M. JEANJEAN.
8 Rondo du billet de loterie ..... NICOLO
Chanté par Mlle MAURIER.
9 Marche du Songe d'une nuit d'été ..... MENDELSSOHN
Exécutée par l'orchestre.

L'orchestre sera dirigé par M. Armand GRANIER — Le piano d'accompagnement sera tenu par M. SERVEL.

Le Directeur, L. LAMBERT.

Montpellier, Imprimerie Serre et Riofme.

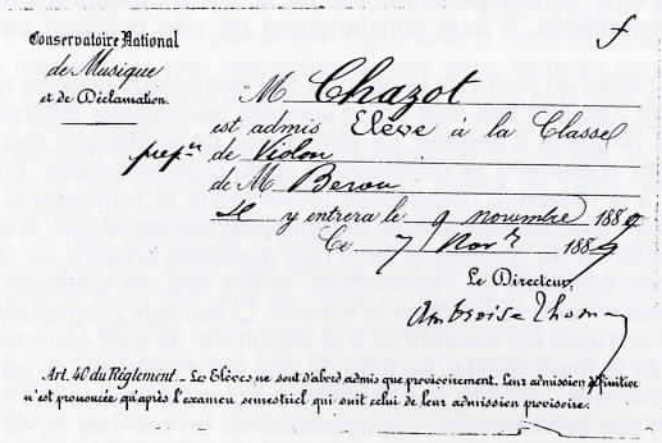

Conservatoire National
de Musique
et de Déclamation.

f

M Chazot
est admis Elève à la Classe
prep.re de Violon
de M Berou
Il y entrera le 9 novembre 1889
Ce 7 Nov.re 1889

Le Directeur,
Ambroise Thomas

Art. 40 du Règlement. – Les Elèves ne sont d'abord admis que provisoirement. Leur admission définitive n'est prononcée qu'après l'examen semestriel qui suit celui de leur admission provisoire.

Programme de la remise des prix de 1890 et bulletin d'inscription d'un élève.
A.M. 1R7 1889-1892.

1) A.M.M. B.M.B. 1887 à 1915, Annexes aux divers budgets ; rapport du directeur du Conservatoire.

Montpellier : ville et municipalité de 1919 à 1939

par Elisa LAURET (1)

Montpellier, dont la population s'élève à 80 000 habitants à la veille de la première guerre mondiale, est alors la plus grande ville du département de l'Hérault et la vingtième ville française. Durant l'entre-deux-guerres, la population montpelliéraine passe de 81 548 habitants en 1921 à 90 787 en 1936. Cette augmentation continue mais limitée est à mettre en relation avec un contexte économique et social difficile, marqué d'abord par les difficultés de l'immédiat après-guerre puis par la crise économique des années trente.

Montpellier, en ce premier tiers du XXe siècle, est surtout une ville commerçante, où les viticulteurs viennent une fois par semaine faire leurs achats et vendre leurs vins sur le cours Gambetta, une ville administrative (préfecture de l'Hérault), un centre universitaire et médico-hospitalier. Ces fonctions tertiaires font de Montpellier une cité plutôt bourgeoise, politiquement dominée par les radicaux depuis la fin du XIXe siècle. Mais le poids de l'Eglise catholique qui soutient la cause monarchique et l'influence du grand journal royaliste *L'Eclair* ne sont pas à négliger.

L'entre-deux-guerres n'est pas une période d'expansion de la ville ni de grand changement. Pourtant, du point de vue politique et économique, des évolutions importantes se dessinent au cours de ces vingt années. La vie politique est intense ; les problèmes économiques et sociaux consécutifs à la crise des années trente viennent troubler la tranquillité de cette petite ville de province, bouleverser ses habitudes et obligent ses dirigeants à intervenir.

Les résultats des élections municipales font apparaître un phénomène d'alternance dans la composition politique de l'assemblée communale. En 1912, la municipalité est de centre gauche. Celle élue en 1919 est nettement orientée à droite, puis elle est remplacée dès 1920 par un conseil de gauche où dominent les radicaux-socialistes. La nouvelle assemblée élue en 1925 est également à gauche, mais à dominante socialiste. C'est en 1929 que l'alternance reprend : la municipalité Milhaud se rattache au centre droit. Enfin le conseil de 1935 est à nouveau issu de l'union des gauches et est en majorité socialiste. Chaque assemblée élue comporte au moins un tiers de radicaux-socialistes. Ainsi, le parti radical joue le rôle de charnière et oscille entre la droite et la gauche. En s'alliant à une formation ou à une autre selon les opportunités, il est sûr d'être représenté au conseil de la ville et, même s'il n'a pas la majorité dans toutes les assemblées, il joue constamment un rôle politique essentiel à Montpellier.

La municipalité de Montpellier au cours de la période de l'entre-deux-guerres est caractérisée par un renouvellement fréquent des élus : cinq conseils municipaux différents et six maires se succèdent en une vingtaine d'années. La ville choisit généralement des conseils municipaux qui reflètent assez fidèlement sa composition socio-professionnelle. En effet, la majorité des élus appartient à la moyenne bourgeoisie universitaire et professions libérales qui forme « le gros des troupes » radicales-socialistes et républicaines-socialistes. A ses côtés, les employés de l'administration et du commerce ainsi que quelques artisans se retrouvent principalement dans le groupe socialiste de l'assemblée, tandis que les quelques ouvriers de la commune se font de plus en plus rares dans le conseil. Quant aux propriétaires, commerçants et industriels, dont le travail est souvent lié à la viticulture, ils sont nombreux parmi les radicaux et les modérés de la municipalité. Au total, la ville est dirigée par de petits notables en majorité radicaux-socialistes. Les élus à la première magistrature de la cité sont presque tous (et de plus en plus) des personnalités montpelliéraines du barreau ou de l'univer-

1 - Cet article est tiré d'un mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine présenté à l'Université Paul Valéry de Montpellier en novembre 1989, sous la direction de M. R. HUARD, intitulé : **La pratique municipale à Montpellier de 1919 à 1939.** Les sources principales sont : la série 17 M (élections municipales) des archives départementales de l'Hérault ; les délibérations du conseil municipal et les comptes administratifs rassemblés dans des bulletins municipaux annuels et leur suppléments aux archives municipales de Montpellier.

sité, ayant suivi leur cursus universitaire dans les facultés de la ville. La moitié d'entre eux appartient au parti radical.

Nous avons choisi ici de mettre l'accent sur la gestion de la ville entre 1919 et 1939. Cette étude abordera donc successivement la politique budgétaire, l'œuvre d'urbanisme, l'action sociale et les politiques scolaire et culturelle des municipalités de l'entre-deux-guerres.

I - LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE DES MUNICIPALITÉS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

L'étude des budgets élaborés par les municipalités successives de l'entre-deux-guerres peut nous permettre d'avoir un aperçu général chiffré de ce qu'a été la gestion de la ville de Montpellier durant cette période. De plus, toute politique financière varie en fonction de la personnalité et des idées politiques de ceux qui la mènent. Aussi, il semble intéressant de comparer les choix financiers faits par les différentes équipes municipales pour se rendre compte des différences, s'il y en a, et voir quels sont les secteurs privilégiés ou au contraire délaissés par chaque assemblée.

Le budget communal est proposé par le maire, voté par le conseil municipal et réglé par le préfet (1). La constitution du budget se fait en plusieurs étapes : le conseil vote d'abord un budget primitif, en principe dans le courant du mois de décembre précédant l'année concernée ; puis il vote, en cours d'exercice, le budget supplémentaire comprenant les chapitres additionnels au budget primitif. Enfin, le tout est récapitulé dans le Compte administratif que le maire présente une fois l'exercice terminé et qui donne les sommes effectivement perçues et dépensées dans l'année écoulée. Toutes ces informations sont regroupées pour la période de l'entre-deux-guerres dans les suppléments aux bulletins municipaux.

En nous appuyant sur ces nombreuses données chiffrées et sur les rapports de la commission du budget qui précèdent la lecture des divers articles, nous tâcherons de montrer d'abord l'évolution générale du budget entre 1919 et 1939, puis quelles sont les recettes et les dépenses principales de la commune, tout en étudiant la part évolutive de chacune d'entre elles dans les budgets successifs.

A - Evolution générale du budget de 1919 à 1939

1 - Une augmentation globale de la masse budgétaire

Si l'on s'en tient au bilan général des opérations financières de chaque exercice figurant dans les comptes administratifs du maire, on peut noter que la masse budgétaire a été en gros multipliée par quatre en une vingtaine d'années. En effet, alors que le budget s'élevait à près de 12 millions de francs en 1919, en 1939 il atteint une cinquantaine de millions (2). Cet accroissement est le signe d'une probable augmentation de l'activité municipale mais aussi de l'inflation, particulièrement importante à cette époque là.

Pour connaître la part respective de ces deux facteurs dans l'augmentation du budget de la ville, il est nécessaire de transformer les francs courants en francs constants. De cette manière, il sera possible de se rendre compte de l'accroissement réel de la masse budgétaire en évacuant le problème de la dépréciation monétaire. Nous avons choisi de transformer les francs des années 1919 à 1938 en francs de 1939, dernière année étudiée.

Les courbes du graphique I traduisent donc l'évolution du budget communal en francs constants. On peut remarquer que le budget n'a en fait que doublé approximativement, durant l'entre-deux-guerres. Mais cela prouve tout de même que la ville a eu à sa disposition à la fin de la période deux fois plus de fonds qu'au début, et qu'elle a presque doublé ses investissements. Son activité s'est donc incontestablement accrue. De plus, la population montpelliéraine n'a augmenté que très modérément pendant le même temps, passant d'environ 80 000 à 90 000 habitants. Par conséquent, le budget par habitant a pratiquement doublé, chacun payant un peu plus d'impôts mais bénéficiant parallèlement de plus d'avantages. En effet, une telle progression du total des dépenses engagées par la ville suppose non seulement l'augmentation des moyens financiers dans les secteurs habituels, mais aussi certainement la diversification des activités communales.

1 - J.O., loi du 5 avril 1884, article 145.
2 - A.M., bulletins municipaux de 1920 à 1940 (suppléments), comptes administratifs du maire de 1919 à 1939.

Graphique I : Evolution générale des recettes et des dépenses en francs constants (1919-1939)

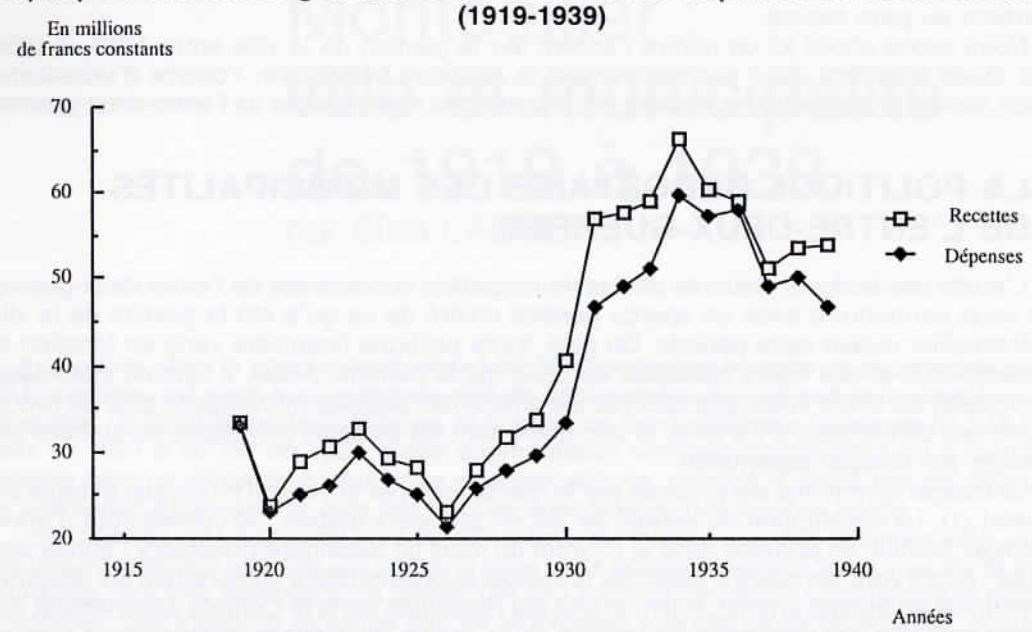

Les courbes du graphique I montrent donc un accroissement général du budget municipal au cours des vingt années étudiées, mais elles reflètent en même temps une évolution très inégale dont les irrégularités sont accentuées par la transformation en francs constants.

2 - Des fluctuations importantes dans l'évolution du budget

La première irrégularité frappante est visible en 1920 lorsque le budget baisse de façon sensible sous l'administration Chazot. On trouve l'explication de cette diminution dans le rapport de M. Meynier de Salinelles qui explique que le budget de 1920 est un budget d'attente avant la grande rénovation qui sera entreprise l'année suivante. Pour le moment :

« Les dépenses portées au présent projet du budget ne s'appliquent qu'à l'entretien normal du patrimoine communal et au fonctionnement régulier de la machine administrative municipale. » (3)

Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire que les recettes soient augmentées, elles suivent donc la même évolution que les dépenses.

Sous la municipalité Gibert, le budget est légèrement plus élevé (le total des recettes oscille autour de 30 millions de francs constants et les dépenses autour de 27 millions), sans pour autant égaler celui de 1919 établi par la municipalité Pezet. Les différents rapports de la commission du budget témoignent d'un souci d'économie primordial (4). Il semble que le but de ce conseil communal soit de veiller à une augmentation la plus faible possible des dépenses pour pouvoir alléger la fiscalité qui pèse sur les contribuables. M. Pichot souligne cet objectif en 1924 : *« Nous sommes tous animés du désir de réduire les dépenses publiques »* (5).

Cette prudence dans la gestion persiste avec la municipalité socialiste, et ce n'est qu'en 1929 que l'on retrouvera un total de recettes équivalent en francs constants à celui de 1919, et en 1930 pour ce qui est des dépenses. Ainsi, dans cette première décennie de l'entre-deux-guerres, il semble que le but poursuivi par les gestionnaires successifs de la cité n'était pas vraiment d'investir pour équiper la ville mais plutôt de gérer les affaires courantes sans trop augmenter les impôts et autres taxes. Effectivement : *« l'esprit de l'époque veut qu'une bonne gestion municipale soit synonyme d'économies. Dans ces conditions, il est difficile de réaliser »* (6).

---

3 - A.M. Bulletin municipal 1919 (supplément), budget de 1920, séance du 18 mars 1920, rapport de la commission du budget.
4 - A.M., suppléments aux bulletins municipaux de 1920, 1921, 1922, 1923, 1924.
5 - A.M., Bulletin municipal 1923 (supplément), budget de 1924, Séance du 25 janvier 1924.
6 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme en Languedoc, l'Hérault durant l'entre-deux-guerres**, Montpellier, 1986, p. 94.

Cependant, l'évolution du budget sous l'administration Billod n'est pas comparable à celle de l'administration Gibert. Alors que l'augmentation maximale des recettes et des dépenses est réalisée à la fin du mandat des socialistes, c'est au milieu de leur mandat que les radicaux-socialistes ont été les plus actifs. Cette dernière attitude s'explique par le fait qu'il est préférable de ne pas augmenter les impôts en fin de mandat si l'on veut être réélu alors que la précédente annonce une évolution dans la gestion de la cité.

A partir de 1929-1930, années d'apogée de la prospérité économique française, la courbe des dépenses en francs constants s'élève rapidement, celle des recettes encore plus vite. Cette progression dure jusqu'en 1934, date à laquelle les sommes perçues par la municipalité représentent 66 millions de francs constants et les sommes dépensées presque 60 millions. La masse budgétaire n'a donc pas doublé régulièrement pendant vingt ans, mais durant les six années de l'administration Milhaud. Bien que cette dernière reste prudente et garde constamment un « *souci de compression et d'économie* » (7), elle s'efforce d'équiper la ville, d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Dans la mesure où la crise, générale et locale, est venue freiner les investissements, et où la municipalité radicale refuse de grever les contribuables, les réalisations sont insuffisantes par rapport aux besoins de la population montpelliéraine, mais représentent tout de même un net progrès en comparaison de ce qui a été fait entre 1919 et 1929, notamment dans le domaine des travaux publics.

Le conseil municipal d'Union des gauches est aussi bien plus actif que ceux de la première moitié de la période étudiée, néanmoins son budget est en baisse par rapport au maximum atteint en 1934. Il semble qu'après le fort accroissement du total des recettes et des dépenses arrivé à son terme en 1934, et qui était nécessaire après la quasi-stagnation des années 1919-1929, le budget tende à se stabiliser aux alentours des 55 millions de francs constants.

La différence entre l'administration Boulet et l'administration Zuccarelli se marque, au niveau du budget, par l'écart existant entre la courbe des recettes et celle des dépenses. Alors que les budgets sont pratiquement équilibrés de 1935 à 1937, les années suivantes présentent un excédent de recettes grandissant. Ce phénomène était déjà visible précédemment : les municipalités radicales paraissent préférer à l'équilibre budgétaire strict, un large excédent de recettes qui donne une marge de sécurité en conférant au budget une certaine élasticité. Cette politique prudente, tout à fait caractéristique de l'époque, va à l'encontre de l'investissement maximum puisqu'une partie des ressources de la ville n'est pas utilisée dans l'immédiat. Mais la réduction de l'excédent de recettes observée dès 1935 provient aussi du fait que, la dépression économique s'aggravant à Montpellier à partir de cette année là, il n'a plus été possible de dégager un tel reliquat (8).

La persistance de la crise économique, aussi bien au niveau national que régional, est de même un facteur explicatif de la baisse du budget communal à partir de 1934.

La politique budgétaire des municipalités de l'entre-deux-guerres est caractérisée à Montpellier par une certaine prudence et un souci constant d'économie. Paul Boulet souligne cet aspect au cours d'une longue déclaration qui précède la lecture des articles du budget primitif de 1936 :

« *Dans un esprit de conciliation, et pour m'associer à la volonté de stricte économie affirmée par le conseil municipal, j'ai accepté des compressions de crédit dépassant 550 000 francs* » (9).

Quels sont les secteurs qui ont pâti de ces réductions de dépenses ? Et plus généralement quels sont les domaines privilégiés par chaque municipalité ? C'est ce qu'une étude plus précise du budget va nous révéler.

B - Les principales recettes et l'évolution de leur part du budget

1 - Les « recettes ordinaires »

Au sortir de la guerre, les recettes de l'octroi, droit que paient certaines denrées à leur entrée en ville, constituent toujours le revenu principal de la commune. En 1920, elles four-

7 - A.M., Bulletin municipal 1931 (supplément), budget de 1932, séance du 23 décembre 1931, rapport lu par M. Faucon.
8 - A.M., Bulletin municipal 1935 (supplément), budget de 1936, séance du 20 janvier 1936, déclaration du maire.
9 - A.M., Bulletin municipal 1935 (supplément), séance du 20 janvier 1936.

nissent presque 50 % du total des recettes ordinaires (10). Mais la part des droits d'octroi dans le budget municipal ne cessera de diminuer durant l'entre-deux-guerres. Déjà en 1922, ils ne représentent plus que 30 % des recettes. Il a même été question, à plusieurs reprises, de supprimer l'octroi : en avril 1922, le conseil municipal désigne une commission spéciale chargée d'étudier le problème (11) ; aux élections municipales de 1925, les socialistes proposent, dans leur programme, une réforme profonde des méthodes administratives qui passe par la suppression des octrois (12). Cependant, les ressources importantes qu'ils fournissent ont toujours été indispensables à la commune pour équilibrer son budget, et elle ne les a donc pas supprimés pendant la période étudiée. En outre, jusqu'en 1926, l'octroi reste la première recette de la ville (13). Puis la municipalité socialiste dirigée par A. Billod allège considérablement les droits d'octroi qui ne représentent plus que 14 % du total des recettes ordinaires en 1928. Parallèlement, elle diminue d'autres ressources comme les droits de location des places aux halles et marchés, les concessions d'eau, le fonds commun des contributions indirectes.

Ces deux dernières recettes constituaient une part importante des budgets élaborés par la municipalité Gibert : en 1923, elles représentaient respectivement 12 % et 15 % des recettes ordinaires. En 1929, le fonds commun de contributions indirectes ne fournit plus que 5 % des ressources ; celles apportées par les concessions d'eau baissent proportionnellement moins, en passant de 12 à 7 %. Cependant, le conseil municipal de Cartel des gauches, ayant diminué de moitié les trois principales recettes utilisées par le conseil précédent, a nécessairement dû augmenter d'autres impôts.

Graphique II : Evolution de la part des principales recettes ordinaires dans le budget ordinaire (1920-1939)

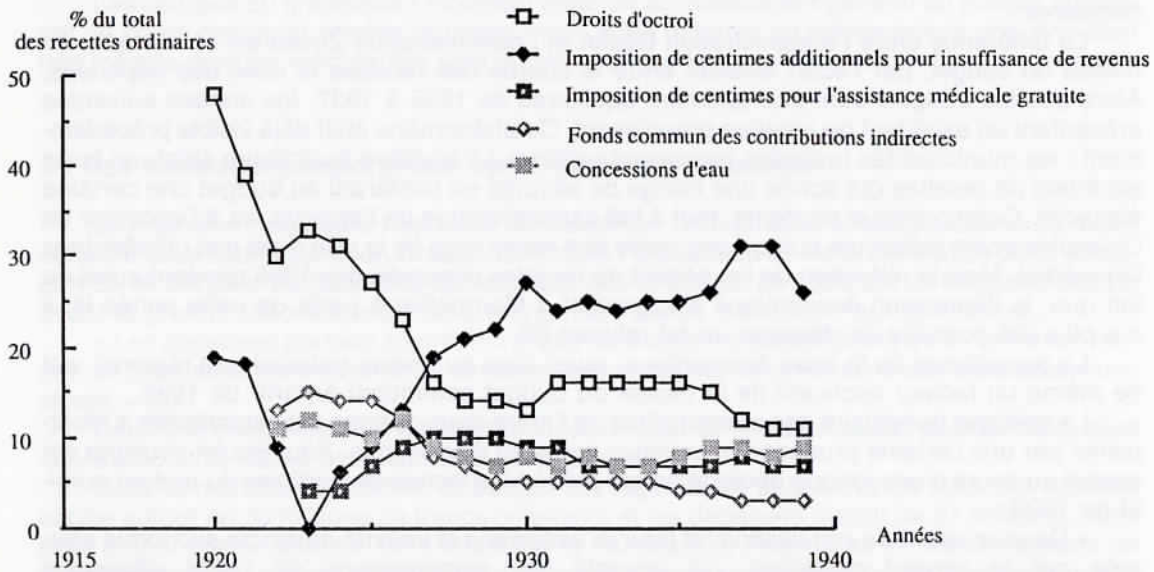

En effet, comme le montre le graphique II, ce sont les impositions de centimes additionnels qui sont accrus à partir de 1925. *« Par centime additionnel, on entend une majoration de 1 % de l'impôt direct d'Etat dont le produit est attribué aux communes »* (14). Montpellier perçoit alors cinq centimes additionnels aux contributions foncière et mobilière, cinq centimes pour les chemins vicinaux, des centimes spéciaux autorisés pour les différents modes d'assistance (notamment assistance aux vieillards, infirmes et incurables et assistance médicale gratuite), pour le traitement des gardes champêtres etc... A cela s'ajoutent les centimes additionnels pour insuffisance de revenus qui vont se substituer aux droits d'octroi comme recette principale à partir de 1927.

Alors que la municipalité Gibert s'était toujours efforcée de réduire le nombre des centimes additionnels, et était même parvenue à supprimer l'article afférent aux centimes pour

10 - Cf. graphique II.
11 - A.M., Bulletin municipal 1922, séance du 24 avril 1922.
12 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme...**, op. cit., p. 90-91.
13 - Cf. graphique II.
14 - C. Larroque, **La politique budgétaire de la municipalité de Montpellier dans les débuts de la IIIe République, méthode d'analyse**, thèse de 3e cycle de droit, Montpellier, 1981, P. 42.

insuffisance de revenus en 1923 (15), les socialistes utilisent de plus en plus cette forme de recettes. De ce fait, la part des centimes pour l'assistance médicale gratuite passe de 4 % en 1924 à 10 % en 1928, celle des centimes additionnels pour insuffisance de revenus de 6 % à 21 % dans le même temps.

La municipalité Billod utilise aussi les ressources apportées par de nouvelles taxes municipales créées en 1927 : taxe sur les véhicules automobiles, cycles-cars et motocyclettes ; taxe sur le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électricité ; taxe sur les domestiques (16).

Après ces nombreuses fluctuations qui caractérisent la période 1919-1929, la part prise par chaque recette dans le budget ordinaire de la ville semble se stabiliser sous l'administration Milhaud. La majeure partie des ressources provient de l'imposition de centimes additionnels pour insuffisance de revenus qui fournit environ 25 % des recettes ordinaires. Les droits d'octroi qui ont été augmentés par les radicaux en 1931 représentent dès lors 16 % du budget ordinaire. Le nombre de centimes pour l'assistance médicale gratuite a par contre été diminué et n'intervient plus que pour 7 % dans les ressources de la cité à partir de 1932. Quant au fonds commun des contributions indirectes et aux concessions d'eau, ces impôts fournissent respectivement 5 % et 7,5 % des recettes ordinaires.

Avec la municipalité d'Union des gauches, comme avec celle du Cartel, les taxes d'octroi sont allégées tandis que les impositions de centimes additionnels sont accrues (17).

Mais l'élaboration du budget primitif de 1936 pose problème à la nouvelle assemblée : les conseillers municipaux sont divisés quant aux ressources à choisir pour équilibrer ce budget. Alors que la majorité des élus, et notamment les socialistes, sont partisans de la création de nouvelles taxes prévues par la loi du 13 août 1926, les radicaux du conseil considèrent ces taxes comme « *injustes* » et veulent augmenter simplement les centimes additionnels pour insuffisance de revenus. Les discussions sont vives et M. Paloc, républicain-socialiste, prononce la déclaration suivante :

« Les partisans des taxes veulent que l'équilibre soit assuré par les ressources mises à la disposition de la ville par la loi avant de songer à établir une contribution extraordinaire. Les autres, partisans des centimes, s'imaginent que le contribuable sera moins sensible à l'incidence de l'impôt qu'il propose. On veut plumer la poule sans la faire crier » (18).

Finalement, la majorité l'emporte et le conseil décide donc de créer huit nouvelles taxes : une licence municipale à la charge des commerçants de boissons au détail, une taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunions, une sur les distributeurs automatiques, phonographes et instruments analogues fonctionnant dans les établissements publics, une autre sur l'exploitation ou la location de terrains de plaisance, de tennis et de golf, une taxe sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties, une taxe d'habitation, une sur les locaux professionnels et enfin une taxe de déversement à l'égout.

Cependant, le préfet retourne le projet de budget de 1936 au conseil municipal en lui annonçant que les taxes votées, en raison de certaines décisions du conseil d'Etat et d'instructions du ministre des Finances, ne pourraient être mises en recouvrement qu'à partir du 1er janvier 1937 (19). C'est donc la quotité des centimes pour insuffisance de revenus qui est augmentée pour équilibrer le budget de 1936. Mais les quatre dernières taxes seront tout de même créées, la plupart en décembre 1937 (20), et fourniront un complément de ressources important dans les budgets de 1938 et 1939, permettant ainsi un moindre accroissement des centimes additionnels la première année et une diminution de leur nombre la deuxième.

2 - Les « recettes extraordinaires »

Parmi les recettes extraordinaires qui apportent nettement moins de ressources que les ordinaires, nous avons retenu trois rubriques principales.

Les impositions de centimes extraordinaires et les décimes d'octroi ont leurs produits affectés à des dépenses extraordinaires telles que les remboursements d'emprunt. Par exemple, en 1920, une imposition de 34 centimes est affectée au service de l'emprunt de 12 900 139 francs, autorisé par la loi du 5 avril 1899, et représente 28 % du total des recettes extraordinaires (21). En 1923, un autre emprunt important (3 850 000 francs) est contracté pour exécuter des travaux de pavage (22). Une nouvelle imposition de centimes extraordinaires est

15 - A.M., bulletin municipal 1922 (supplément), séance du 29 décembre 1922, rapport lu par M. Baissat.
16 - A.M., Bulletin municipal 1927, séance du 20 juin 1927.
17 - Cf. graphique II.
18 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 20 janvier 1936.
19 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 12 février 1936.
20 - A.M., Bulletin municipal 1937, séance du 27 décembre 1937.
21 - Cf. graphique III.
22 - A.M., Bulletin municipal 1923, séance du 12 mars 1923.

alors affectée au service de cet emprunt. Mais le nombre de ces centimes baisse sans arrêt durant l'entre-deux-guerres. Les ressources manquantes sont remplacées par une augmentation des décimes d'octroi.

Graphique III : Evolution de la part des principales recettes extraordinaires dans le budget extraordinaire (1920-1939)

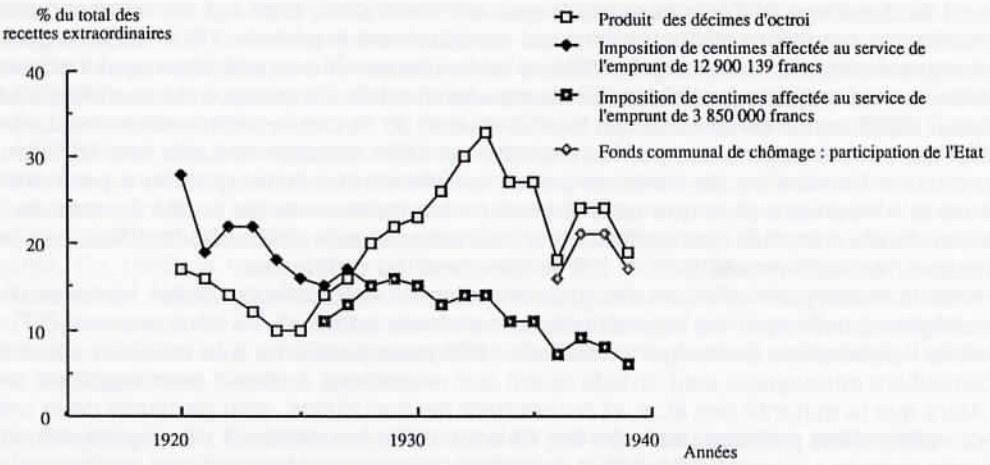

Jusqu'en 1925, la ville lève un décime en addition aux taxes principales de l'octroi dont le produit sert également à rembourser l'emprunt de 12 900 139 francs. Mais à partir de 1926, elle crée une nouvelle imposition, un demi-décime d'octroi, affectée au service d'un autre emprunt. Ainsi, les produits de ces décimes d'octroi s'ajoutent et prennent donc une plus grande part dans les recettes extraordinaires (23).

Une autre forme de recettes contribue souvent à l'équilibre du budget, ce sont les versements de l'Etat. Ces subventions reçoivent toujours une affectation spéciale. Par exemple, à partir de 1936, l'Etat verse 600 000 francs par an à la commune de Montpellier comme participation à son fonds communal de chômage. En 1937, il lui verse 250 000 francs pour les grands travaux à réaliser, et en 1939, 103 500 francs pour l'aider dans l'aménagement du lycée de garçons. Les exemples sont nombreux, mais chaque subvention intervient au coup par coup. Par contre, en novembre 1936, une loi relative à des mesures de réforme des finances départementales et communales permet d'alléger le budget municipal grâce à une aide plus importante de l'Etat (24). Dans la séance du 28 décembre 1936, P. Boulet y fait allusion :

« La récente loi d'allègement des budgets communaux ne met guère, pour notre ville, au compte de l'Etat, que les traitements des commissaires de police (200 000 francs) ; nous la considérons comme une préface à la large réforme qu'attendent les communes » (25).

3 - Les « recettes supplémentaires » : les emprunts

Les recettes supplémentaires sont celles qui constituent le budget additionnel et elles sont donc très diverses. Elles regroupent l'excédent de l'exercice précédent, certaines recettes du même ordre que celles étudiées jusqu'à présent, et les emprunts.

Ces derniers sont intéressants à étudier car ils reflètent assez fidèlement la part que chaque municipalité consacre à l'équipement de la ville. En effet, les réalisations importantes nécessitent souvent le recours à l'emprunt.

Dans la première décennie de notre étude, les emprunts réalisés sont peu fréquents. Les premiers que nous révèlent les comptes administratifs et qui s'élèvent à 1 134 000 francs et 2 122 000 francs, sont contractés en 1921 par l'administration Gibert auprès du Crédit Foncier de France, et sont destinés à financer divers travaux publics. En 1923, la municipalité réalise un nouvel emprunt de 3 850 000 francs dont le produit servira au pavage des rues Chaptal, Dom Vaissette, des alentours de la halle Castellane, de la rue Nationale...

La municipalité socialiste contracte, quant à elle, trois emprunts durant son mandat : le premier en 1927 de 253 000 francs pour financer l'installation électrique du théâtre ; le second en 1928 de 431 530 francs qui sera employé pour la construction des écoles de la Pompi-

23 - Cf. graphique III.
24 - Journal officiel du samedi 14 novembre 1936.
25 - A.M., Bulletin municipal 1936.

gnane, du faubourg Figuerolles et du plan des Quatre-seigneurs ; le troisième, début 1929, s'élève à 200 000 francs destinés aux Hospices de Montpellier comme subvention en vue de la construction d'un pavillon d'isolement des malades contagieux (26). Ce dernier emprunt est contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, alors que tous les précédents avaient été réalisés auprès du Crédit Foncier de France.

Ces trois emprunts successifs, bien que modérés, marquent le début d'une période de développement des dépenses d'investissement.

En effet, la deuxième décennie de l'entre-deux guerres est, à Montpellier, beaucoup plus riche en emprunts. Au cours de l'administration Milhaud, huit emprunts, tous supérieurs à 500 000 francs, sont contractés par la commune, dont :

- 3 192 000 francs empruntés auprès du Crédit Foncier de France en 1930 pour des travaux de pavage, l'assainissement du lit du Verdanson et la participation de la ville à la construction d'un pavillon spécial pour le Centre régional de lutte contre le cancer (27).
- 2 199 000 francs destinés à l'assainissement de la cité Granier, la subvention à l'université, l'acquisition du terrain pour l'école maternelle de Figuerolles et enfin l'installation du chauffage central au lycée de jeunes filles (28).
- 3 984 000 francs empruntés en 1931 pour l'aménagement des voies d'accès à la gare d'Arènes.
- 1 160 000 francs pour la construction de nouvelles écoles dans différents quartiers (29).
- 6 500 000 francs empruntés en 1933 auprès de la société La Capitalisation pour la construction d'une canalisation d'eau entre la source du Lez et la ville.

Ces cinq emprunts majeurs montrent que la municipalité commence à avoir moins peur d'investir et de s'endetter pour équiper convenablement la ville.

L'administration Boulet qui ne dure que deux ans et demi réalise quatre emprunts importants dont un de 1 200 000 francs traité avec la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à l'installation de l'eau au plan des Quatre-seigneurs.

La municipalité dirigée par J. Zuccarelli en contracte cinq, le dernier de notre période s'élevant à 3 000 000 de francs et représentant la participation de la ville dans l'aménagement de l'aérodrome de Fréjorgues.

Les emprunts contractés par la ville de Montpellier durant l'entre-deux-guerres sont réalisés soit auprès du Crédit Foncier de France, banque spécialisée dans le prêt communal, soit à partir de 1929, auprès d'organismes publics comme la Caisse des Dépôts et Consignations, soit plus rarement auprès de prêteurs particuliers (société La Capitalisation).

C - L'évolution des dépenses municipales (1919-1939)

Dans les comptes administratifs, les dépenses, comme les recettes, sont classées en trois chapitres : les ordinaires, les extraordinaires et les supplémentaires. Les premières sont des dépenses annuelles et permanentes d'utilité communale, les secondes ont un caractère accidentel ou temporaire (30) ; les dernières forment le budget additionnel et sont composées notamment des dépenses engagées pour les réalisations spéciales qui nécessitent le recours à l'emprunt (cf. ci-dessus). Les dépenses communales sont en grande majorité des dépenses ordinaires.

Graphique IV : Evolution de la part des dépenses ordinaires dans le budget ordinaire (1920-1939)

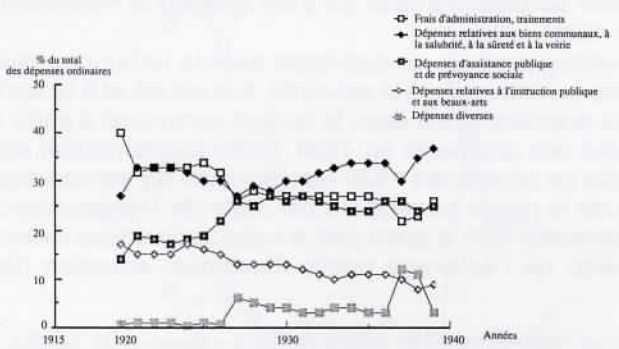

26 - A.M., Bulletins municipaux 1925 et 1929.
27 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 11 avril 1930.
28 - A.M., Bulletin municipal 1930, séances des 2 et 30 juillet 1930.
29 - A.M., Bulletin municipal 1931, séances des 9 février et 9 décembre 1931.
30 - C. Larroque, op. cit., p. 15 - 16.

1 - Les dépenses dites ordinaires

Elles sont ordonnées en six sections jusqu'en 1934, puis en cinq, la rubrique relative aux dépenses militaires étant supprimée par le décret du 19 juillet 1934. Ces dépenses militaires (entretien des casernes, service du casernement) varient entre 18 000 et 125 000 francs au cours de la période 1920-1934, mais ne représentent jamais plus de 0,6 % du total des dépenses ordinaires.

Sous la municipalité Chazot, 40 % des dépenses sont consacrées aux frais d'administration et aux traitements. Les autres rubriques occupent une part nettement moins importante dans le budget ordinaire : 27 % pour les charges et l'entretien des biens communaux, les dépenses relatives à la salubrité, la grande et la petite voirie ; 17 % pour les dépenses relatives à l'instruction publique et aux beaux-arts ; 14 % pour les dépenses d'assistance publique et les pensions des employés municipaux. Cette répartition des dépenses prouve que la municipalité qui a administré la ville en 1920 s'est contentée de gérer les affaires courantes, d'entretenir le patrimoine communal et de payer les fonctionnaires municipaux.

La part respective de chaque groupe de dépenses varie avec l'arrivée au pouvoir des radicaux-socialistes fin 1920 : les frais administratifs régressent et ne représentent plus que 33 % des dépenses ordinaires jusqu'en 1924 ; les dépenses relatives à l'entretien des biens communaux, à la salubrité, à la sûreté et à la voirie augmentent par contre et atteignent aussi 33 % du total. Dans cet ensemble, les dépenses d'éclairage de la ville sont en croissance continue jusqu'en 1925. Les dépenses d'assistance augmentent beaucoup la première année puis diminuent progressivement sous l'effet de l'application du principe de l'assistance médicale partielle et de la contribution des demi-indigents au frais d'hospitalisation (31). Cependant elles restent supérieures à 17 % du total du budget ordinaire et dépassent ainsi définitivement le total des sommes allouées à l'instruction publique et à la culture qui ne représentent plus que 15 % des dépenses. Pourtant, à partir de 1924, le théâtre municipal est doté de sommes croissantes et sa part dans le budget de l'enseignement et de la culture passe de 4 % en 1922 à 13 % en 1925.

Avec les socialistes, le théâtre n'est plus le secteur privilégié de l'ensemble culture-éducation. L'effort porte plutôt sur l'instruction primaire qui voit son budget doubler entre 1925 et 1929. Mais globalement les dépenses consacrées à l'instruction publique et aux beaux-arts baissent proportionnellement aux autres rubriques (32).

Les dépenses d'assistance publique et de prévoyance sociale sont en très nette augmentation sous l'administration Billod. Leur part dans le budget ordinaire passe de 18 % en 1924 à 27 % en 1929. Dans le même temps, les frais d'hospitalisation de malades à la charge de la ville sont multipliés par quatre, ceux consacrés à l'assistance des vieillards, infirmes et incurables par trois, la subvention accordée au bureau de bienfaisance et les dépenses des crèches communales doublent. Ainsi le domaine privilégié par les socialistes est bien celui de l'assistance dont l'importance, par les crédits qui lui sont alloués, rejoint celle des deux premières sections du budget communal (33).

La part de ces dernières dans le total des dépenses ordinaires baisse sous la municipalité Billod et passe en dessous de la barre des 30 %. Cependant, il est à noter une augmentation des frais administratifs en 1925-1926 qui résulte « *du réajustement des traitements, salaires et indemnités diverses du personnel municipal, mis en harmonie avec le coût de la vie, avec un barême exactement semblable à celui qui a été voté par le Parlement pour les fonctionnaires et employés de l'Etat* » (34).

Ces dépenses administratives se stabilisent avec le retour des radicaux tandis que celles relatives aux biens communaux, à la salubrité, à la sûreté et à la voirie sont en croissance continue, prennent la première place dans le budget communal à partir de 1927 et atteignent presque 35 % du total des dépenses en 1934. Cette augmentation est due d'une part à la majoration des crédits de sûreté dès 1930 (amélioration du service des pompiers, réorganisation des services de la police municipale par suite de l'augmentation des effectifs et du relèvement des traitements) (35), d'autre part à « *des majorations indispensables des crédits d'entretien* » (extension de l'éclairage public électrique, entretien des chemins vicinaux,

---

31 - A.M., Bulletin municipal 1922 (supplément), budget de 1923, rapport de M. Baissat.
32 - cf. graphique IV.
33 - cf. graphique IV.
34 - A.M., Bulletin municipal 1925 (supplément), budget de 1926, exposé du maire A. Billod, précédant la lecture du budget primitif.
35 - A.M., Bulletins municipaux 1929 et 1930 (suppléments), budgets de 1930 et 1931, rapports de la commission du budget.

des rues et boulevards, mise en état des égouts, service du balayage...) (36). La municipalité Milhaud privilégie donc le domaine des travaux publics par rapport à ceux de l'assistance et de l'éducation dont la part baisse dans l'ensemble du budget ordinaire. Les dépenses d'assistance sont en augmentation pendant les trois premières années de l'administration radicale à la suite du relèvement du prix de la journée d'hospitalisation et de celui de l'allocation aux vieillards, infirmes et incurables. Mais, par la suite, elles bénéficient d'une réduction progressive du fait de l'application de la loi sur les assurances sociales (37).

Les crédits d'assistance sont à nouveau augmentés par le conseil d'Union des gauches qui place pour la première fois ce secteur social au second rang du budget ordinaire. Entre 1935 et 1937, les frais d'assistance médicale gratuite passe de deux millions à plus de trois millions de francs, la subvention accordée au bureau de bienfaisance de 200 000 à 500 000 francs.

Les autres rubriques sont proportionnellement en diminution sous la municipalité Boulet sauf la section « Divers » dont la part augmente brutalement en 1937. Cette section regroupe habituellement les sommes allouées pour la célébration des fêtes nationales, le fonds à la disposition du maire et, depuis 1927, les dépenses du budget spécial de l'école de rééducation des mutilés. En 1937, la municipalité vote un crédit de deux millions de francs pour l'emploi de la main-d'œuvre des chômeurs dans divers travaux et 500 000 francs pour l'application de la semaine de 40 heures au personnel municipal. Le budget de 1938 fait encore état d'un million destiné à utiliser la main-d'œuvre des chômeurs et de deux millions attribués comme indemnité de cherté de vie au personnel municipal en fonctions ou retraité.

Les frais d'administration et les dépenses relatives aux biens commmunaux, à la salubrité, à la sûreté et à la voirie reprennent leur croissance dans l'ensemble du budget ordinaire avec l'administration Zuccarelli. Cette dernière privilégie notamment l'éclairage public, l'entretien des bâtiments communaux, des rues et des boulevards, des fontaines et canalisations d'eau. Dans le domaine de l'éducation et de la culture, la municipalité devenue en majorité radicale-socialiste, augmente essentiellement les crédits alloués au musée Fabre, au théâtre municipal, à l'école nationale de musique, à l'école régionale des beaux-arts, à la caisse des écoles et les subventions aux sociétés littéraires, artistiques ou scientifiques.

2 - Les dépenses dites extraordinaires

Jusqu'en 1924, la quasi-totalité des dépenses extraordinaires est consacrée à l'amortissement de la dette c'est-à-dire aux remboursements sur les annuités d'emprunt (38). En 1920, ce secteur nécessite 1 300 000 francs environ ; en 1939, il s'élèvera à 2 700 000 francs. Les frais annuels liés au remboursement de la dette ont donc doublés en une vingtaine d'années, mais en francs constants, ces dépenses sont à peu près équivalentes.

Graphique V : Evolution de la part des dépenses extraordinaires dans le budget extraordinaire (1920-1939)

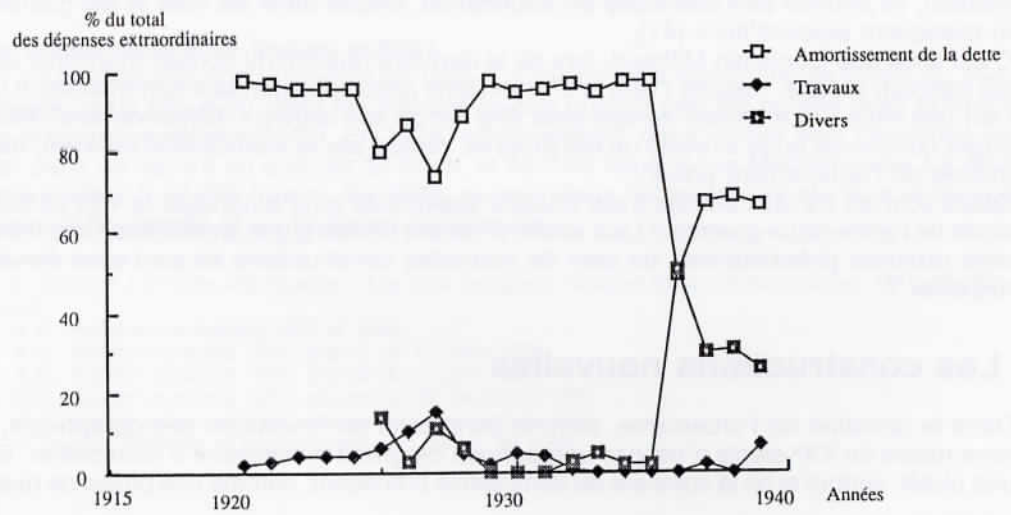

36 - A.M., Bulletins municipaux 1930, 1931, 1932, 1933 (suppléments), budgets de 1931-32-33-34 : rapports de M. Faucon.
37 - A.M., Bulletins municipaux 1931 et 1933, budgets de 1932 et 1934, rapports de la commission du budget.
38 - Cf. graphique V.

En 1925, il apparaît dans le budget extraordinaire une nouvelle section qui regroupe des dépenses diverses. Cette année-là, il s'agit essentiellement d'un surplus de dépenses lié au réajustement des traitements du personnel municipal. En 1927, l'augmentation de la part prise par ce nouveau secteur dans le budget est consécutive à l'inscription d'un crédit de 200 000 francs pour l'exposition internationale de 1927 qui s'est tenue à Montpellier, le conseil général et le conseil municipal participant chacun pour moitié à la dépense.

La même année, la section « Travaux » représente 15 % du total des dépenses extraordinaires. L'installation du chauffage central dans les bureaux de la mairie et la construction de lavoirs publics sont les causes de cette augmentation.

Avec le retour des radicaux, la part occupée par l'amortissement de la dette dépasse à nouveau 95 % du budget extraordinaire dans la mesure où ils ont voté de nombreux emprunts qu'ils commencent à rembourser dès 1931 :

« Le chapitre des dépenses extraordinaires présente une augmentation de 650 000 francs environ, concernant les annuités d'emprunts nouveaux. Ces emprunts nous permettront de paver les grandes artères très fréquentées de la ville, d'aménager le lit du Verdanson, d'améliorer divers services hospitaliers et de contribuer à l'aménagement des grands services de nos facultés » (39).

A partir de 1932, un nouvel article figure dans la section « Divers » : *« chômeurs, secours alimentaires et rapatriements »,* auquel il est attribué un crédit de 50 000 francs en 1932, 1934 et 1935, de 100 000 francs en 1933.

Les années suivantes, cet article subsiste et la somme correspondante s'élève à 50 000 francs jusqu'en 1939. Mais, parallèlement, un crédit d'un million de francs est inscrit au budget à partir de 1936 pour alimenter le fonds communal de chômage. Cependant, la proportion du secteur concernant le remboursement des annuités d'emprunts à nouveau à partir de 1937 car de nouveaux emprunts le grèvent : la première semestrialité des emprunts relatifs aux grands travaux s'élève à 500 000 francs environ ; en 1939, *« la dépense d'amortissement des emprunts relatifs à l'aérodrome de Fréjorgues, à la construction d'un réservoir à haute pression et à la réalisation d'une partie du projet d'extension des canalisations d'eau, s'élève à 520 000 francs »* (40).

Quant à la section « Travaux », sa part dans le budget augmente nettement en 1939 en liaison avec la participation de la ville aux travaux d'aménagement du lycée de garçons (207 000 francs compensés, pour moitié, par une subvention de l'Etat).

II - L'ŒUVRE D'URBANISME

« Autrefois l'on connaissait les rues impraticables et obscures, le cloaque du Verdanson, la pénurie d'eau. Aujourd'hui, l'on voit des rues agréables à parcourir et brillamment éclairées, le Verdanson coulant librement dans un lit propre ; enfin, l'eau qui, grâce à la nouvelle canalisation, va pouvoir être distribuée en abondance, jusque dans les rues et les quartiers qui en manquent aujourd'hui » (41).

C'est ainsi que Benjamin Milhaud, lors de la dernière réunion du conseil municipal qu'il a dirigé pendant six ans, résume l'œuvre d'urbanisme accomplie pendant son mandat. Il termine sur ces mots : *« Le conseil sortant peut être fier de son œuvre »*. Effectivement l'étude du budget communal nous a révélé un net progrès, réalisé par la municipalité radicale, dans le domaine de l'équipement urbain.

Quels sont les travaux entrepris par chaque assemblée pour aménager la ville pendant la période de l'entre-deux-guerres ? Leur action s'est-elle limitée à une amélioration des infrastructures urbaines préexistantes, ou bien de nouvelles constructions se sont-elles élevées à Montpellier ?

A - Les constructions nouvelles

Dans le domaine de l'urbanisme, comme dans celui de l'évolution démographique, la première moitié du XXe siècle n'est pas une période de grand dynamisme à Montpellier. Elle apparaît plutôt, surtout si on la compare au demi-siècle précédent, comme une phase de quasi-

39 - A.M., Bulletin municipal 1930 (supplément), budget de 1931, rapport de M. Faucon.
40 - A.M., Bulletin municipal 1938 (supplément), budget de 1939, rapport de la commission du budget.
41 - A.M., Bulletin municipal 1935, séance du 27 avril 1935. Remerciements du maire.

stagnation (42). En effet, avant les années 1900, des réalisations importantes avaient changé la physionomie de la ville : percement de la rue Nationale devenue Foch, construction de l'Hôpital suburbain et du premier lycée de jeunes filles en France, reconstruction du théâtre municipal après l'incendie de 1881... Par contre, au cours des premières décennies du XXe siècle, et plus encore durant l'entre-deux-guerres, la ville ne se transforme guère, les grands travaux entrepris sont rares. Cependant, même si la ville est en « demi-sommeil », les quelques réalisations de la période 1919—1939 contribuent à améliorer de manière sensible les conditions de vie des Montpelliérains.

1 - Les réalisations municipales

Les constructions scolaires

Avant la grande guerre, la municipalité Pezet avait entrepris la construction d'une école supérieure de jeunes filles au boulevard Pasteur. Les travaux ont été suspendus jusqu'à la fin de l'année 1919. En février 1920, le conseil municipal vote un crédit de 180 767 francs pour achever cette école, y installer le chauffage central et l'éclairage électrique. Elle peut ainsi ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 1920 (43).

En ce qui concerne l'enseignement primaire, les municipalités Gibert et Billod élaborent des projets de création d'importants groupes scolaires dans différents quartiers de la ville. Dès le mois de mars 1922, on prévoit de construire une école maternelle au quartier Figuerolles, une école mixte à la Pompignane et une autre au plan des Quatre-seigneurs (44). Puis, les projets primitifs sont modifiés, de nouvelles écoles sont en projet, dont une à quatre classes à la cité Granier, prévue en mars 1927. Ce n'est qu'en 1928 que les trois premiers projets sont subventionnés par l'Etat (610 470 francs) et que la municipalité réalise l'emprunt complémentaire (431 530 francs). En avril 1929, elle achète le terrain sur lequel sera construite l'école de Figuerolles et modifie le projet du groupe scolaire de la cité Granier. Mais la municipalité socialiste ne verra pas s'élever les nouvelles constructions. Pour pallier le manque réel de locaux, elle a dû créer des écoles provisoires dans des immeubles loués au plan des Quatre-seigneurs et à la Pompignane à partir de 1927.

En octobre 1929, les travaux commencent à la cité Granier : 280 000 francs permettent de construire deux classes qui seront complétées par deux autres l'année suivante. Le ministre de l'Instruction publique impose de nouvelles modifications aux trois autres projets (45) ; un nouvel emprunt de 1 160 000 francs est nécessaire pour financer la construction et l'agrandissement des écoles (46) ; les travaux ne commencent qu'en 1932, dix ans après l'élaboration des premiers projets !

L'école de la Pompignane est achevée fin 1932, celles de Figuerolles et du plan des Quatre-seigneurs n'ouvrent leurs portes qu'en septembre 1933. Elles sont « baptisées » au mois de décembre : l'école maternelle de Figuerolles porte le nom du Docteur Roux, celle du plan des Quatre-seigneurs du Docteur Calmette, l'école de la Pompignane est dénommée école Paul Painlevé et celle de la cité Granier école Ferdinand Buisson (47).

Les constructions de lavoirs publics

La municipalité socialiste élue en 1925 n'a pas réussi à construire les écoles qu'elle avait prévues, mais elle a pu créer les bassins-lavoirs publics gratuits qu'elle avait promis dans son programme électoral (48). En 1928, effectivement, deux lavoirs sont construits, le premier dans un vacant du quartier St-Roch, le second dans la rue Méditerranée. La dépense totale s'élève à 72 000 francs. En 1929, ce sont deux autres lavoirs qui sont aménagés au faubourg Boutonnet et au faubourg Celleneuve.

---

42 - S. Savey et J.-P. Volle « Montpellier », Les villes françaises, Notes et études documentaires, 1971, n° 3801-3802, P. 19-20.
43 - A.M., Bulletins municipaux 1919 et 1920.
44 - A.M., Bulletin municipal 1922, séance du 13 mars 1922.
45 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 11 avril 1930.
46 - A.M., Bulletin municipal 1931, séance du 09 décembre 1931.
47 - A.M., Bulletin municipal 1933, séance du 14 décembre 1933.
48 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme...** op. cit., p. 90 à 94.

Avec l'administration Milhaud, le rythme de ces constructions se ralentit : le quartier de Figuerolles bénéficie d'un lavoir public à eau froide en 1931, puis les bulletins municipaux ne mentionnent plus de telles constructions. Aussi l'on peut dire que la création de lavoirs publics est une caractéristique de la municipalité socialiste dirigée par A. Billod qui voyait en cela un moyen d'aider les couches les plus défavorisées de la population montpelliéraine.

La nouvelle canalisation d'eau

Cette canalisation d'eau qui relie la source du Lez et la ville est comme le dit Paul Boulet en 1936, *« l'œuvre capitale de la municipalité Milhaud »* (49). Le projet est élaboré en 1933 et le conseil communal décide alors d'emprunter 6 500 000 francs pour le réaliser. Cet emprunt est le plus important contracté pendant la période 1919-1939 à Montpellier. Il faut dire que le problème de l'eau existait déjà depuis de nombreuses années : la distribution y était insuffisante, notamment en été où les habitants souffraient de pénurie. A partir de 1934, la municipalité acquiert les terrains nécessaires et les travaux débutent dès le mois de février. Ils comprennent, outre la canalisation en elle-même, l'installation d'un poste de chloration à la source du Lez pour les eaux destinées à la consommation, la construction d'une cheminée d'équilibre au rond-point de l'Hôpital suburbain en vue de l'alimentation de cet hôpital, de l'asile de Font-d'Aurelles et du quartier environnant. Les travaux seront achevés en février 1936, mais Benjamin Milhaud, dressant le tableau de l'œuvre accomplie sous son contrôle, annonce en mai 1935 :

« Dans quelques jours, la nouvelle canalisation déjà réliée à l'ancienne, fonctionnera : elle nous donnera l'eau en abondance, nous permettant de la distribuer partout pour les besoins journaliers et l'arrosage » (50).

2 - Les constructions auxquelles la ville participe

Les logements sociaux

En 1919, à la suite de la loi du 14 mars sur les Habitations à Bon Marché (H.B.M.), créées au niveau national dès 1906 (51), un office public d'H.B.M. fait son apparition à Montpellier (52). La municipalité l'aide financièrement par l'octroi de subventions et à partir de 1921, des délégués de l'assemblée municipale font partie de son conseil d'administration (53). De plus, chaque projet de construction doit être approuvé par le conseil communal auquel l'office demande souvent une garantie d'emprunt et une aide pour construire les réseaux.

En 1926, l'office public municipal d'H.B.M. prévoit la création d'une cité-jardin au chemin de la Portalière-des-Masques, sur le terrain de Rouville. Il s'agit d'un groupe de maisons individuelles. Grâce à l'aide de la municipalité socialiste dirigée par A. Billod, ce projet pourra être mené à son terme.

Parallèlement, un office départemental d'H.B.M. construit des lotissements à Montpellier. Il reçoit aussi diverses aides de la ville : par exemple en 1926, il demande au conseil municipal de prendre à sa charge les frais d'installation de canalisations d'eau dans le groupe d'habitations du « Petit Versailles » qu'il est en train de construire au nord de l'abattoir (54).

« La loi Loucheur de 1928 donne une nouvelle impulsion aux H.B.M. grâce à une plus forte participation financière de l'Etat, facilite l'accès à la propriété pour les familles nombreuses et crée une nouvelle catégorie de logements, les H.L.M., pour les classes moyennes » (55).

A Montpellier, les projets de lotissements se multiplient. En 1932, l'office municipal d'H.B.M., propose de construire des maisons individuelles et collectives au quartier de la Jalade, un immeuble collectif au faubourg Figuerolles (56). La ville donne son accord, garantit les emprunts, et cède gratuitement à l'office des terrains situés à Figuerolles. En 1933, l'office construit un lotissement au chemin des Sorbes (57). En 1936, dans le cadre de la lutte contre les taudis inscrite dans le programme d'action sociale du conseil d'union des gauches, la ville décide d'aménager un Centre d'habitations ouvrières, destinées aux familles nombreu-

49 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 15 septembre 1936.
50 - A.D.H., 17 M 474, affiche électorale de la liste menée par B. Milhaud en mai 1935.
51 - C. Fohlen. La France de l'entre-deux-guerres (1917-1939). 1972, P. 87.
52 - A.M., Bulletin municipal 1919, séance du 19 mai 1919.
53 - A.M., Bulletin municipal 1921, séance du 09 mars 1921.
54 - A.M., bulletin municipal 1926, séance du 24 juin 1926, et G. Cholvy (sous la direction de), Histoire de Montpellier, Toulouse, Privat, 1985, p. 290.
55 - C. Fohlen, op. cit., p. 87.
56 - A.M., Bulletin municipal 1932, séance du 17 juin 1932.
57 - A.M., bulletin municipal 1933, séance du 12 mai 1933.

ses de situation modeste, sur un terrain en bordure de l'avenue de Lodève. L'exécution de ce groupe de 72 logements est confiée à l'office municipal d'H.B.M. qui contracte deux emprunts pour couvrir la dépense s'élevant à 4 230 000 francs (58). La construction de l'immeuble collectif de Figuerolles qui comporte 25 logements sera achevée fin 1938 grâce à une avance de 300 000 francs faite par la ville à l'office d'H.B.M. La municipalité contribue aussi à la construction des maisons de la Jalade (60 logements en immeubles collectifs et 14 pavillons individuels) par l'achat de terrains cédés gratuitement à l'office en 1938 (59).

Ainsi, la ville a largement participé à la construction de logements qui étaient devenus indispensables du fait de la croissance démographique, limitée mais réelle, de la crise du logement, et de l'extension des taudis.

Les constructions universitaires

En 1929, la municipalité Billod cède à l'université un terrain situé au quartier des Arceaux pour y créer la « maison de l'étudiant » (cité universitaire) (60). Par la suite, la ville donne sa garantie pour les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par la société d'Habitations à Bon Marché dite « la cité universitaire de Montpellier », société constituée à la suite de la loi Loucheur de 1928 qui instituait un crédit spécial pour les cités universitaires. A l'origine, un groupe d'anciens étudiants montpelliérains avait créé une association pour la construction d'une telle cité dès 1920 (61).

La première pierre de la cité universitaire de Montpellier est posée le 31 mai 1930 par Louis Germain-Martin, ministre du budget et ancien professeur de droit à l'université de Montpellier (62). Ce bâtiment, qui doit loger 140 étudiants, sera inauguré en janvier 1935 en même temps que d'autres constructions universitaires nouvelles.

En effet, la ville a participé à la construction d'un pavillon pour les étudiants boursiers coloniaux, situé à côté de la cité universitaire, et à la création de la maison de l'association des étudiants (A.G.E.M.), au centre ville. Elle a versé 800 000 francs pour l'un et 125 000 francs pour l'autre en 1932 (63). L'administration Milhaud a également contribué à la construction de l'Institut de chimie de la faculté des sciences et de celui de biologie de la faculté de médecine. Elle verse 15 000 francs pour l'inauguration de tous ces bâtiments sur la demande du recteur de l'Académie qui écrit ces mots dans la lettre qu'il a adressé au maire de Montpellier en décembre 1934 :

«Vous avez bien voulu tomber d'accord avec moi que cette manifestation, placée sour le patronage de la ville de Montpellier, sous celui du Conseil Général et celui de l'université, devait revêtir un caractère de solennité qui mit en relief les dépenses consenties par la ville, le département, l'Université et l'Etat » (64).

C'est pour cela que des invitations furent adressées aux grands administrateurs universitaires, aux personnages les plus représentatifs de la chimie et de la biologie, et aux parlementaires de la région.

C'est encore sous l'administration Milhaud que la ville cède à l'Université l'ancien presbytère de Saint-Pierre pour y aménager la faculté des lettres (65). Jusqu'à présent cette faculté était abritée dans le Palais de l'Université, ancien Hôpital Saint-Eloi, avec les facultés de droit et des sciences. L'architecte de la ville Marcel Bernard, qui vient de créer la cité universitaire, dirige la construction de bâtiments modernes sur les anciens terrains de l'évêché (66). Cette nouvelle faculté des lettres sera inaugurée en 1939, sous le décanat d'Augustin Fliche dont le rôle a été primordial dans ce projet (67).

Les constructions médicales

En 1925, les Hospices de Montpellier demandent une subvention à la ville pour les aider à financer la construction d'un pavillon pour tuberculeux incurables : le « sanatorium de Bellevue ». Ce sanatorium masculin, qui se trouve au plan des Quatre-seigneurs, est devenu, depuis 1977, un centre de soins pour personnes âgées (68).

---

58 - A.M., Bulletins municipaux 1936 et 1937, séances du 15 septembre 1936 et du 19 mars 1937.
59 - A.M., Bulletin municipal 1938, séance du 09 juin 1938.
60 - A.M., Bulletin municipal 1929, séance du 18 février 1929.
61 - **Montpellier, « 1 000 ans d'histoire »**, dossier pédagogique publié dans le cadre du millénaire de la ville en 1985, éditeur *Midi Libre*.
62 - Article du journal *L'Eclair* (31 mai 1930).
63 - A.M., Bulletin municipal 1932, séance du 17 juin 1932.
64 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934.
65 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 15 juin 1934.
66 - Mireille Lacave, **Montpellier naguère, 1845-1944**, Payot, Paris, 1981, p. 195.
67 - J. Segondy, **Histoire de Montpellier**, tome 2 de la IVe partie : **Montpellier, ville contemporaine (1870-1970)**, 1970. p. 126.
68 - L. Dulieu et A. C. Cruzel, **Les Hôpitaux de Montpellier et leur histoire**, 1985, P. 43.

En 1928, la municipalité socialiste participe, par une subvention de 200 000 francs attribuée aux hospices, à la construction d'un pavillon destiné cette fois à l'isolement des malades contagieux (69). Ce pavillon, baptisé en 1933 « pavillon Laënnec », abrite finalement dès cette date les tuberculeux. « *Les contagieux venaient, en effet, d'être dotés d'un magnifique pavillon Pasteur à chambres individuelles dans le voisinage de Saint-Eloi, côté campagne* » (70).

En 1929, le conseil municipal, alors dirigé par B. Milhaud, est à nouveau sollicité pour la construction d'un centre anti-cancéreux, le « pavillon Curie ». La municipalité donne un avis favorable à ce projet et vote l'octroi d'une subvention de 200 000 francs aux hospices (71). C'est le 6 janvier 1935, en même temps que les nouveaux bâtiments universitaires, que sera inauguré ce centre qui constitue une annexe à la clinique Saint-Eloi (Hôpital suburbain), et qui est devenu aujourd'hui le centre Paul Lamarque, du nom de son fondateur.

Enfin, la construction la plus importante entreprise durant l'entre-deux-guerres est celle des cliniques Saint-Charles. Le projet fut élaboré à la fin des années 20 pour répondre à un besoin de nouveaux bâtiments destinés à loger plusieurs services spécialisés, ces derniers étant devenus trop nombreux pour la seule clinique Saint-Eloi. La commission administrative des hospices, dont le maire est le « président-né », choisit d'utiliser un vaste terrain situé derrière l'Hôpital général, la propriété Delemples (72). En mars 1930, le conseil municipal accueille favorablement le projet et accorde aux hospices une subvention d'un million de francs (73). Par la suite, il donnera à plusieurs reprises la garantie de la ville pour les emprunts contractés par les hospices (juin 1932, avril 1935, mai 1937, décembre 1938). Ainsi, les travaux purent commencer en avril 1934, et en octobre 1939, le maire pense que l'ouverture du bâtiment des cliniques de spécialités pourrait être envisagée pour le mois de janvier 1940 (74). Effectivement, les cliniques Saint-Charles, qui comportaient alors 803 lits (l'Hôpital général n'en avait que 508), furent ouvertes au public pendant la guerre (75).

L'aéroport de Montpellier-Fréjorgues

Au mois de juillet 1934, plusieurs avant-projets concernant la cosntruction d'un aéroport près de Montpellier sont soumis au conseil municipal. Le projet retenu, présenté par la Chambre de commerce de Montpellier, est celui de Lattes-Est. L'assemblée communale déclare alors qu'elle adhère entièrement au projet et accepte de contribuer financièrement à sa réalisation dans la mesure où « *une telle création est avantageuse pour la prospérité future de la cité* » (76). En mai 1936, la municipalité Boulet va plus loin : elle annonce que la ville est disposée à prendre à sa charge 50 % de la dépense, sous réserve de rester propriétaire de l'aéroport (77). Mais finalement, en août 1937, on décide de créer l'aérodrome de Montpellier-Fréjorgues, la ville versant trois millions de francs sur une dépense totale d'environ dix millions (78). La municipalité Zuccarelli réalise alors un emprunt auprès de la Caisse nationale de crédit aux départements et aux communes, emprunt contracté en deux tranches : la première de deux millions de francs à la fin de l'année 1938, la deuxième d'un million fin 1939.

3 - Les grands projets

Le plan d'extension, d'aménagement et d'embellissement de la ville

La loi du 14 mars 1919 impose aux communes de plus de 10 000 habitants de se doter d'un plan d'extension et d'embellissement (79), c'est-à-dire d'élaborer, puis de réaliser un projet d'urbanisme cohérent pour l'ensemble de la ville. A Montpellier, la question est souvent ajournée. Cependant, en décembre 1923, une commission spéciale composée de membres de la municipalité, des chefs de services intéressés et de techniciens, est constituée en vue d'élaborer un avant-projet (80). Elle ne présente aucun résultat. En 1927, la nouvelle municipalité signe un traité avec une commission extra-municipale, composée de techniciens,

69 - A.M., Bulletin municipal 1928, séance du 04 juillet 1928.
70 - L. Dulieu et A. C. Cruzel, op. cit., p. 43.
71 - A.M., Bulletin municipal 1929, séance du 02 décembre 1929.
72 - L. Dulieu et A. C. Cruzel, op. cit., p. 59.
73 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 27 mars 1930.
74 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 15 octobre 1939.
75 - L. Dulieu et A. C. Cruzel, op. cit., p. 59.
76 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 09 juillet 1934.
77 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 13 mai 1936.
78 - A.M., Bulletin municipal 1937, séance du 03 août 1937.
79 - A.M., Bulletins municipaux 1920 et 1921, séances des 30 juillet 1920 et 28 décembre 1921.
80 - A.M., supplément au Bulletin municipal 1923, conclusions.

chargée de livrer un projet d'extension et d'aménagement de la ville dans un délai maximum de huit mois, la ville s'engageant pour sa part à payer 50 000 francs pour les dépenses de matériel et de personnel (81). Le projet n'est examiné qu'en avril 1929. Bien que le directeur du bureau d'hygiène le considère comme incomplet, il est envoyé à l'autorité supérieure après avoir obtenu l'approbation provisoire du conseil municipal (82). La commission supérieure le renvoie en décembre 1930 avec des observations (83). Il est donc remanié, et ce n'est qu'en juin 1938 que l'assemblée communale examine le résultat de ce travail. Elle accepte ce nouveau projet, le renvoie à l'autorité supérieure (84), et ainsi de suite... Par conséquent, durant toute la période de l'entre-deux-guerres, aucun plan d'urbanisme général n'a pu être élaboré définitivement à Montpellier. Les municipalités successives ont construit au coup par coup, sans suivre un projet d'organisation cohérent concernant l'ensemble de la ville.

Mais, comme l'explique Michel Lacave dans l'**Histoire de Montpellier :**
« Si les avant-projets se succèdent à Montpellier sans arriver au terme de leur parcours administratif, leur intérêt est cependant loin d'être mineur, car ils soulèvent assez largement les questions qu'il faudra bien trancher dans les années d'après-guerre et jusqu'à aujourd'hui : celle de l'utilisation des terrains militaires du Polygone ; celle du couple sauvegarde des immeubles de qualité-assainissement des îlots insalubres au centre ville... » (85).

Les projets d'édification d'un lycée de garçons

Depuis le milieu du XIXe siècle, les locaux du lycée de garçons sont devenus insuffisants et les proviseurs successifs se plaignent sans cesse. Depuis ce temps là, on parle donc de construire un nouveau lycée. En 1860, le petit lycée est ouvert, mais le problème de l'insuffisance des bâtiments n'est résolu que temporairement. En 1925, le proviseur du grand lycée note : *« le matériel de classe est d'une vétusté lamentable. Il est important d'agrandir les locaux et les cours du grand lycée où s'entassent plus de 800 élèves alors que 400 n'y auraient déjà pas leurs aises. Il n'y a qu'à souhaiter la prompte construction d'un lycée neuf... »* (86).

Cette même année, les socialistes, candidats aux élections municipales, proposent dans leur programme, de construire ce nouveau lycée tant attendu (87). En fait, ils se contentent de créer en 1928 trois classes supplémentaires (88), et à leur départ de l'hôtel de ville, rien de plus n'a été fait. Par contre, en 1931, la municipalité Milhaud achète à la congrégation du Refuge les terrains avoisinant le petit lycée : elle verse donc 300 000 francs dans le but d'édifier de nouveaux bâtiments à côté de ce petit lycée de garçons (89). Mais en 1935, la construction n'a toujours pas commencé. Le maire explique alors que la crise est à l'origine de cette stagnation du projet : *« Tout est prêt, les terrains achetés, les plans établis pour l'édification d'un nouveau lycée moderne qui s'impose ; seule la crise financière est venue paralyser la réalisation »* (90). Ce projet en restera là.

En 1938, ce ne sont plus 800 élèves qui se serrent dans le grand lycée, mais 1200. Devant l'urgence du problème, le conseil municipal élabore un projet d'une plus grande ampleur : il décide la construction d'un groupe scolaire du second degré, comprenant un lycée de garçons, une école primaire supérieure de garçons pour remplacer l'école Michelet devenue trop petite et une école d'enseignement technique qui n'existait pas encore à Montpellier (91). Ce futur établissement, destiné à abriter une population d'environ 2250 élèves, doit s'élever sur un terrain de 60 000 mètres carrés situé dans le quartier de la maternité, dénommé le Clos de Boutonnet et appartenant à M. le comte d'Espous (92). En octobre 1939, la procédure d'expropriation a déjà été engagée après que le projet ait été déclaré d'utilité publique (93). Mais la guerre rendra impossible la réalisation de cet important groupe scolaire. Pour la seconde fois, le contexte national et même international est à l'origine de l'arrêt du projet. Néanmoins, en 1939, des travaux d'agrandissement du petit lycée sont entrepris et s'étendent sur le terrain du Refuge précédemment acquis.

---

81 - A.M., Bulletin municipal 1927, séance du 30 mars 1927.
82 - A.M., Bulletin municipal 1929, séance du 30 avril 1929.
83 - A.M., bulletin municipal 1930, séance du 22 décembre 1930.
84 - A.M., Bulletin municipal 1938, séance du 9 juin 1938.
85 - G. Cholvy, op. cit., p. 290.
86 - Louis Secondy, « Une ville en mal de lycée : Montpellier, 1850-1950 », Bulletin historique de la ville de Montpellier, n° 1, 1982.
87 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme**... op. cit., p. 90.
88 - A.M., Bulletin municipal 1928, séance du 12 mars 1928.
89 - A.M., Bulletin municipal 1931, séance du 31 mars 1931.
90 - A.D.H. 17 M 474, affiche électorale de la liste menée par B. Milhaud en 1935.
91 - A.M., Bulletin municipal 1938, séances des 9 juin et 27 juillet 1938.
92 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 3 mars 1939.
93 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 15 octobre 1939.

Mais il faudra attendre les années d'après-guerre pour qu'un nouveau lycée soit aménagé dans l'enceinte de la citadelle, après que le ministre de la guerre ait cédé cette caserne Joffre à l'Education nationale (10 novembre 1947) en échange du petit lycée qui sera abandonné à l'armée en 1957 (94).

B - L'aménagement de la ville

Si la municipalité participe à de nombreuses réalisations durant l'entre-deux-guerres, elle n'est pas elle-même très entreprenante. L'étude des tableaux mensuels récapitulant la situation des travaux publics et se trouvant dans les bulletins municipaux à la suite des actes de la Mairie, le montre de manière éloquente. Il apparait clairement que l'essentiel de la gestion municipale consiste en aménagements, en agrandissements et en réparations.

1 - La voirie

Travaux de pavage et de bitumage

C'est en 1923 que commencent les travaux importants de pavage qui permettent de remettre en état un certain nombre de rues et de places : rue Maguelone, place de l'embarcadère, rues Guillaume Pellicier, Gerhardt, Doria et Don Vaissette, place de l'hôpital général, rue Nationale, boulevard et place Renouvier, alentours de la Halle Castellane, rue de la Loge. Tous ces travaux, entrepris en 1923, ont entrainé une dépense totale de 2 140 000 francs, prélevés sur l'emprunt de 3 850 000 francs prévu à cet effet (95).

Dans les années 1924 et 1925, la municipalité Gibert continue cette œuvre de réfection de la voirie qui constitue en fait sa principale action dans le domaine des travaux publics. Les places de l'abattoir, Rondelet, de Strasbourg et Carnot, les rues Chaptal, des Patriotes et le boulevard de Strasbourg sont pavés à leur tour (96).

Sous l'administration Billod, aucun travail de pavage important n'est entrepris. Par contre, avec le retour des radicaux à la mairie, l'intérêt porté à l'état des rues renaît.

Un emprunt de 3 984 000 francs est contracté pour réaliser un vaste programme de pavage : celui des voies d'accès à la gare d'Arènes (boulevards Rabelais, Vieussens, Berthelot...) ainsi que des rues centrales de la République et de la Loge et la place Chabaneau. Ces travaux occupent les années 1930 et 1931 (97).

Les années suivantes, après étude de nouveaux procédés de bitumage et de constitution de chaussée, le conseil municipal fait exécuter le revêtement bitumineux de diverses voies publiques en trois tranches successives, une par année. Cette fois-ci, ce sont les rues du centre ville qui sont rénovées : Grand'Rue, Argenterie, Saint-Guilhem, Aiguillerie, Jacques-Cœur, rues avoisinant l'Université, etc... Cette opération coûte à la ville 1 236 000 francs pris sur les ressources du budget ordinaire (98).

Avec le goudronnage de plusieurs voies situées dans divers quartiers de la ville, c'est au total 39 kilomètres de rues (soit sensiblement la moitié des voies de la ville) qui ont été refaites pendant le mandat de Benjamin Milhaud (99).

Par la suite, quelques travaux d'amélioration des chaussées et des chemins vicinaux sont entrepris (aménagement de l'avenue de la Gaillarde et des voies d'accès au réservoir de Montmaur en 1938, par exemple), mais le but premier de ces opérations est de procurer immédiatement du travail aux chômeurs (100). La motivation du conseil municipal n'est donc plus la même : il ne s'agit plus d'avoir de belles rues à parcourir mais d'aider du mieux possible les Montpelliérains touchés par la crise.

Travaux divers

En 1921, la municipalité Gibert décide de construire une avenue reliant l'hôpital suburbain à l'asile des aliénés. Elle achète les terrains nécessaires en 1922 ; les travaux débutent en août 1924 pour s'achever en mai 1925, la dépense s'élevant à 168 200 francs (101).

---

94 - L. Secondy, op. cit.
95 - A.M., Bulletin municipal 1923, tableaux du service des travaux publics et délibérations du conseil municipal.
96 - A.M., Bulletins municipaux 1924 et 1925, tableaux du service des travaux publics.
97 - A.M., Bulletins municipaux 1930 et 1931, tableaux du service des travaux publics et délibérations du conseil municipal.
98 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934, exposé de M. Campa sur le bilan des travaux d'amélioration effectués à la voirie en six ans.
99 - Idem.
100 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 15 septembre 1936, déclaration du maire.
101 - A.M., Bulletin municipal 1924, tableaux du service des travaux publics.

L'assemblée communale dirigée par A. Billod réalise, en 1928, la couverture des fossés de la route nationale n° 87 entre le passage supérieur de l'intérêt local et le ruisseau de Lantissargues (route de Toulouse), pour la somme de 90 000 francs (102). Elle est aussi à l'origine de l'agrandissement du refuge central de la place de la Comédie (« l'Oeuf ») début 1929, le coût des travaux étant de 28 000 francs.

La chaussée de la route de Toulouse est élargie en 1932 grâce à un crédit de 220 000 francs qui permet également de construire des caniveaux et des trottoirs le long de cette rue (103). Pour cette opération, l'Etat accorde à la ville une subvention de 140 000 francs (104).

La municipalité Milhaud a aussi fait refaire le sol des promenades : Esplanade, Peyrou, Jardin des plantes, où les allées on été aménagées et les décorations florales améliorées (105).

2 - Les réseaux

L'hygiène

Avec la réfection de la voirie, les travaux d'assainissement de la ville représentent une part importante des travaux entrepris par les municipalités de l'entre-deux-guerres, qu'il s'agisse de la construction de nouveaux égouts, de l'aménagement du Verdanson ou de l'extension des canalisations d'eau.

Outre l'entretien courant et la réparation des anciens égouts, la ville se charge aussi d'en créer de nouveaux. Par exemple, en 1923, des égouts sont construits dans les rues Polge, Lunaret et des Patriotes, un autre dans le lit même du Verdanson, entre le pont St Côme et la clinique ophtalmologique, destiné à recevoir l'égout devant desservir l'asile des aliénés (106). En 1927, la cité Valette et la rue de l'abattoir sont pourvues de nouveaux égouts. De plus, suite à des demandes faites par les habitants, de nombreux égouts sont construits par la municipalité en partageant les frais avec les propriétaires concernés. C'est le cas boulevard Berthelot en 1921, rue Joseph Cambon en 1922, rue Adam de Craponne en 1923, rue Villefranche en 1924, rue Frédéric Bazille, boulevard Rabelais et avenue de Palavas en 1925, etc...

La municipalité Milhaud fait construire en tout neuf kilomètres d'égouts neufs représentant une dépense totale de 1 600 000 francs (107). Elle réalise notamment l'assainissement de la cité Granier entre 1931 et 1933. Le coût de cette opération s'élève à 620 000 francs, la moitié provenant d'une subvention de l'Etat, l'autre moitié d'un emprunt (108).

Au début des années trente, la partie du ruisseau du Verdanson, qui traverse l'agglomération montpelliéraine est transformée :

« Au lieu de ce fond plein d'herbes, d'arbustes, de cavités constituant de véritables mares nauséabondes pendant l'été, de nids à moustiques, on se trouve en présence d'un véritable dallage facilement nettoyable et qui a parfaitement résisté aux masses d'eau et aux inondations qu'il a supportées depuis son exécution » (109).

L'assainissement du Verdanson a coûté à la ville 750 000 francs compris dans l'emprunt de 3 192 000 francs réalisé en 1930.

Dans le domaine de l'hygiène publique, le conseil d'Union des gauches fait aussi des efforts importants. Plusieurs égouts collecteurs sont créés en 1937 : rue Pitot, avenue de l'Ecole d'agriculture, boulevard Rabelais, route de Palavas, rue Claret, chemin Croix-du-capitaine... (110). Un certain nombre d'urinoirs de la ville sont démolis, reconstruits et modernisés. D'autres sont créés : en 1935, un « chalet de commodité souterrain » est aménagé à l'Esplanade pour la somme de 77 000 francs (111) ; en 1939, des toilettes et des urinoirs sont construits au square Planchon.

---

102 - A.M., Bulletin municipal 1928, tableaux du service des travaux publics.
103 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 30 juillet 1930.
104 - A.M., Bulletin municipal 1933, séance du 27 décembre 1933.
105 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934, exposé de M. Campa.
106 - A.M., Bulletin municipal 1923, tableaux du service des travaux publics.
107 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934, exposé de M. Campa.
108 - A.M., Bulletin municipal 1931, tableaux du service des travaux publics et délibérations du conseil municipal.
109 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934, exposé de M. Campa.
110 - A.M., Bulletin municipal 1937, tableaux du service des travaux publics.
111 - A.M., Bulletin municipal 1935, tableaux du service des travaux publics.

En ce qui concerne le service des eaux, les progrès dans la distribution apparaissent principalement dans la deuxième décennie de l'entre-deux-guerres.

En 1930 et 1931, le conseil radical commence par étendre les canalisations d'eau à divers quartiers de la ville : le quartier des Arceaux et en particulier la cité universitaire, le quartier des Aubes, les alentours de la route de Toulouse et le quartier de la Maternité (112). Puis, nous avons vu qu'il faisait construire à partir de 1934 une importante canalisation entre la source du Lez et la ville, permettant de résoudre en grande partie le problème de pénurie d'eau en été. Et dans la séance du 26 décembre 1934, M. Campa, adjoint au maire, annonce que *« le nombre de concessions d'eau a été augmenté de 1000, passant de 5 537 en 1929 à 6 635 à ce jour »* (113).

La municipalité Boulet améliore encore le service des eaux en alimentant le plan des Quatre-seigneurs. En effet, les travaux d'adduction d'eau à ce quartier de la ville commencent en décembre 1936 par la construction de réservoirs ; ils se poursuivent en 1937 par l'installation des canalisations et de la robinetterie. Leur coût total s'élève à 1 200 000 francs que la ville se procure grâce à un emprunt (114).

A la même époque, le conseil envisage de construire des réservoirs à haute et basse pression qui avaient déjà été prévus par la municipalité Billod. Les projets définitifs sont établis en septembre 1936 et comprennent la création d'un réservoir à basse pression à Lavalette, d'un à haute pression près de l'avenue de Lodève. Emprunts et subventions de l'Etat devraient permettre la réalisation de ces projets (115). Grâce à un premier emprunt de trois millions de francs contracté en 1939, un terrain situé à proximité du tunnel de Lavalette et de la route de Mende est acheté, l'extension du réseau des canalisations d'eau est poursuivi (116) ; mais les réservoirs ne sont toujours pas construits.

L'éclairage, le chauffage et le téléphone

Parallèlement à l'amélioration de l'hygiène générale, les autorités locales développent des services récents tels que l'éclairage électrique, le chauffage central et le téléphone.

Ce sont les bâtiments communaux qui bénéficient les premiers de l'éclairage à l'électricité : le conservatoire de musique en 1919, le lycée de jeunes filles et la bourse du travail en 1920, les abattoirs et le marché aux bestiaux en 1922, les écoles communales entre 1924 et 1927 ; l'installation électrique du théâtre est refaite en 1927.

Le réseau électrique s'étend ensuite aux rues et boulevards et commence à pénétrer dans les maisons individuelles. L'équipement concerne d'abord le centre ville : la rue St Guilhem est pourvue de l'éclairage électrique en 1922, la place du marché aux fleurs, la rue des Etuves, le boulevard Ledru-Rollin et le Cours Gambetta le sont en 1925 (117). Puis il atteint les quartiers périphériques de la ville : le plan des Quatre-seigneurs en 1928, les Aubes en 1930, l'avenue d'Assas en 1932, le chemin des Sorbes et la route de Lodève en 1934, le chemin des Violettes en 1935, le quartier de Font-Carrade en 1936, la route de Grabels en 1937, etc... Un programme d'extension du réseau électrique à la banlieue rurale est établi au début des années trente (118). La ville participe par moitié dans la dépense, l'autre moitié étant à la charge des usagers. Le secteur de la Cavalade-la Pompignane est ainsi électrifié entre 1935 et 1937, mais cette opération a également reçu l'aide de l'Etat et du département.

D'une manière générale, le réseau d'éclairage au gaz est encore étendu pendant les années vingt, mais à partir de 1929, la substitution complète de l'éclairage électrique à l'éclairage au gaz se fait progressivement à Montpellier. A la fin de l'année 1934, 43 kilomètres de voies publiques sont déjà éclairés à l'électricité (119).

En plus de l'éclairage électrique qui est bien plus efficace que l'ancien éclairage au gaz, les édifices publics sont dotés pendant cette période du chauffage central. Il est d'abord installé en 1919 au théâtre, à l'école des Beaux-Arts et à la bibliothèque de la ville. La mairie

112 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 11 avril 1930.
113 - A.M., Bulletin municipal 1934.
114 - A.M., Bulletin municipaux 1936 et 1937, tableaux du service des travaux publics.
115 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 15 septembre 1936.
116 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 20 juin 1939.
117 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 27 février 1925.
118 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 14 novembre 1930.
119 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934, exposé de M. Campa.

en bénéficie en 1926, le musée Fabre en 1928, les archives municipales en 1929, le lycée de jeunes filles, externat et internat, en 1930. L'année suivante, l'une des trois crèches municipales, celle qui reçoit le plus grand nombre d'enfants, située rue Général Riu, est équipée de ce système de chauffage. Puis c'est le tour de l'immeuble Durand qui regroupe les services d'incendie, de voirie et des eaux, celui du conservatoire de musique en 1933. Enfin, en 1938, les bureaux du Travail et de l'Architecture, se trouvant rue de l'Aiguillerie, sont dotés du chauffage central.

L'équipement des bâtiments communaux comprend également l'installation du téléphone qui est déjà réalisée dans la plupart de ces édifices sauf à la bourse du travail où elle est faite en 1920 et dans les écoles primaires supérieures, en 1928.

Au cours des années trente, les cabines téléphoniques publiques commencent à apparaître dans les rues de la ville. En 1934, par exemple, deux postes téléphoniques à encaissement automatique sont établis, l'un dans la rue Foch, l'autre à la Pompignane (120).

Les transports en commun

Les transports collectifs sont assurés par la Compagnie des tramways électriques de Montpellier qui a passé un contrat avec la ville. Les petites modifications apportées à ce contrat sont fréquentes durant l'entre-deux-guerres, mais cette période n'est pas caractérisée par une grande extension du réseau. La seule ligne créée est celle qui relie le centre ville à l'asile de Font d'Aurelles. Le projet avait été établi sous la municipalité Billod mais il n'est réalisé qu'en 1931, grâce à un emprunt de 650 000 francs contracté auprès de la caisse des Dépôts et Consignations (121).

Par contre, sur la demande de la municipalité, la Compagnie des tramways organise, à partir de 1932, un réseau d'autobus urbains qui vient compléter le réseau des tramways.

Mais la grande innovation dans le domaine des transports en commun intervient en 1936 : la municipalité Boulet crée un service gratuit de transport d'enfants par autobus qui relie la banlieue aux écoles communales. Les premiers quartiers desservis sont ceux de la Soufrière, des Aubes, de Rieucoulon-Croix d'Argent (122). Dès le mois de mars 1936, le service de la Soufrière est doublé par une deuxième voiture, et le quartier Montels est à son tour desservi. La ville verse, pour la période comprise entre le 1er janvier 1936 et les vacances de Pâques, près de 15 000 francs à la Compagnie des tramways qui assure ce nouveau service. Le marché est renouvellé d'année en année mais la compagnie change de nom en 1937 et devient la Compagnie générale des omnibus de Montpellier. Ce service d'autobus scolaires fonctionne en fait entre le premier novembre et les vacances de Pâques ; il coûte à la ville 280 francs par jour de classe, en 1937 (123).

Le changement de nom de la compagnie des transports collectifs est le signe d'une évolution dans le type de moyen de transport utilisé. Les autobus urbains tendent à remplacer progressivement les tramways. En 1939, trois tronçons de lignes urbaines de tramways sont déclassés, la voie est enlevée et la chaussée remise en état, tandis que trois nouvelles lignes d'autobus sont créées (124).

3 - L'aménagement des propriétés communales

Agrandissement du cimetière Saint-Lazare

Dès 1919, le conseil municipal décide d'aménager un nouveau cimetière. Il s'agit en fait d'agrandir le cimetière Saint-Lazare situé au nord-est de la ville (125). Les travaux se font en plusieurs étapes : les murs de clôture de la nouvelle enceinte sont construits en 1920 (126), le chemin longeant le nouveau cimetière et les murs de clôture des propriétés Guibal et de Charrin en 1922 (127) ; le terrain incorporé est aménagé entre 1923 et 1925 ; enfin, on abaisse le mur séparant l'ancien cimetière du nouveau. L'ensemble de ces travaux coûte à la ville environ 700 000 francs que la municipalité Gibert se procure par emprunt.

Création d'un parc des sports

L'équipe radicale-socialiste qui gagne la mairie en 1920 avait promis, dans son programme politique, de créer un parc municipal des sports. En 1923, le projet est examiné et à cette

120 - A.M., Bulletin municipal 1934, séances des 09 et 28 juillet 1934.
121 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 14 novembre 1930.
122 - A.M., Bulletin municipal 1935, séance du 27 décembre 1935.
123 - A.M., Bulletin municipal 1937, séance du 20 décembre 1937.
124 - A.M., Bulletin municipal 1939, séances des 03 mars et 29 décembre 1939.
125 - A.M., Bulletin municipal 1919, séances des 12 février et 07 novembre 1919.
126 - A.M., Bulletin municipal 1920, tableaux du service des travaux publics.
127 - A.M., Bulletin municipal 1922, tableaux du service des travaux publics.

occasion, le *Petit Méridional* publie un article sur le sujet :

« Ce sont les deshérités de la vie, ce sont ensuite les 8 000 jeunes gens de la population scolaire qui bénéficieront bientôt des avantages que leur procureront de nombreux terrains judicieusement aménagés et mis à leur disposition sous le contrôle d'une surveillance technique appropriée. La jeunesse universitaire, elle aussi, trouvera sans doute, dans la nouvelle organisation, un attrait sportif comparable à celui que lui offrent les grands centres de Toulouse, Bordeaux et Grenoble » (128).

Les gestionnaires de la cité ne se montreront pas à la hauteur de ces paroles ambitieuses car, si le terrain est acheté en 1925 dans le quartier des Aubes, à l'est de la commune, il ne sera pas aménagé sous la municipalité Gibert, ni sous celle d'A. Billod qui, pourtant, l'avait annoncé dans son programme, mais en 1936. De plus, les aménagements réalisés sont tout à fait modestes.

Aménagement des bâtiments communaux

Outre l'installation de l'éclairage électrique, du chauffage central et du téléphone, d'autres aménagements sont réalisés dans les édifices publics.

Tout d'abord, au sortir de la guerre, plusieurs bâtiments, ayant servi d'hôpitaux entre 1914 et 1918, ont besoin d'être remis en état. C'est le cas notamment de l'hôtel d'Académie, du petit lycée de garçons, et du lycée de jeunes filles qui donne sur l'avenue de Toulouse (rebaptisée avenue Georges Clémenceau en 1930).

L'internat municipal annexé à ce dernier lycée subit aussi des petites modifications en 1922 : on y installe un sixième dortoir et une étude. La même année, la bibliothèque de la ville et du musée Fabre est agrandie grâce à l'aménagement des salles du troisième étage et du réduit Cavalier ; les écoles de Celleneuve sont pourvues d'un préau couvert ; la toiture de l'église de Notre-Dame des Tables est réparée ; des travaux d'amélioration sont effectués au théâtre municipal ; un garage et un atelier pour le matériel d'arrosage et de balayage sont installés dans l'immeuble Durand, etc... (129). Une multitude de menus travaux de ce genre sont réalisés au cours des années 1919 à 1939. Nous ne relèverons désormais que les aménagements majeurs.

La municipalité Gibert achète du matériel et aménage les locaux du service d'incendie en 1924-25 pour la somme de 110 000 francs (130).

En 1933, le bureau d'hygiène regroupant les services municipaux d'hygiène urbaine et d'hygiène sociale, est installé dans un immeuble communal place Pétrarque qui subit diverses réparations et des aménagements indispensables (131).

La municipalité Boulet consacre 160 000 francs à la remise en état de l'hôtel de ville, ancien hôtel de Belleval, situé place de la Canourgue (132). Ces travaux sont effectués entre 1936 et 1938 et comprennent des aménagements intérieurs tels que l'installation de cabinets pour les adjoints.

En 1938, le conseil communal décide de rénover les bains et lavoirs publics du faubourg de Nîmes et de transformer des cabines de bains en bains-douches. Les frais engagés s'élèvent à 210 000 francs que la municipalité Zuccarelli se procure à l'aide d'un emprunt (133).

La même année, de grosses réparations sont faites au théâtre, au musée Fabre et aux Halles. Un emprunt de 1 820 000 francs est contracté pour couvrir la dépense. Le musée subit d'importantes transformations intérieures tandis que les toitures des Halles et du théâtre sont réparées.

---

128 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 27 février 1925, extrait d'un article du *Petit Méridional* en date du 25 novembre 1923, lu par le maire.
129 - A.M., Bulletin municipal 1922, tableaux du service des travaux publics.
130 - A.M., Bulletin municipal 1924, tableaux du service des travaux publics.
131 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934, « six ans de finances municipales », rapport de la commission du budget.
132 - A.M., Bulletin municipal 1936, tableaux du service des travaux publics et M. Lacave, op. cit., p. 18.
133 - A.M., Bulletin municipal 1938, tableaux du service des travaux publics.

III - ACTION SOCIALE, POLITIQUES SCOLAIRE ET CULTURELLE

L'étude du budget communal nous a révélé l'existence de priorités particulières à chaque municipalité. Si les conseils dirigés par A. Gibert et B. Milhaud se consacrent essentiellement à l'aménagement de la ville, les assemblées d'Union des gauches considèrent que leur rôle est avant tout d'aider les Montpelliérains indigents, de lutter contre les « fléaux » que constituent le taudis et le chômage, de développer une instruction publique accessible à tous. Ce souci de justice sociale apparaît dans le programme que se fixe la municipalité Boulet au moment de son entrée à la mairie :

« Nous devons nous attaquer à la question du chômage manuel et intellectuel, (...) à la question du taudis (...). Nous voulons donner aux enfants du peuple la garantie que le degré d'instruction qu'ils recevront de l'enseignement public dépendra de leurs capacités intellectuelles et non de la situation sociale de leurs parents » (134).

A - L'action sociale

La commission municipale de l'assistance publique et de la prévoyance sociale est chargée d'étudier des dossiers qui peuvent être très divers. Les problèmes du logement et du chômage sont au premier plan, mais d'autres questions préoccupent également les conseillers : la protection du travail, la protection de l'enfance, l'aide aux hospices et aux hôpitaux ainsi qu'à différentes sociétés, l'assistance régulière aux indigents.

1 - L'assistance régulière

Certaines lois obligent les instances communales à aider financièrement plusieurs catégories de gens considérés comme indigents. La loi du 14 juillet 1905 concerne « les vieillards, les infirmes et les incurables privés de ressources » ; celle du 17 juin 1913 « les femmes en couches » ; celle du 14 juillet 1913 « les familles nombreuses » (135). Chaque trimestre, une liste des personnes admises dans ces trois catégories est établie et examinée par le conseil municipal. Cette procédure fait donc partie du travail de routine de l'assemblée.

Mais, en 1925, le taux de l'assistance aux familles nombreuses est augmenté. Désormais, ces dernières ne toucheront plus 180 francs par an et par enfant mais 270 (136). A partir de 1926, des secours sont attribués aux mères nécessiteuses pendant la période d'allaitement de leur enfant (137).

En 1930, les taux d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables et aux femmes en couches sont révisés : pour les premiers, l'allocation mensuelle doit être comprise entre 30 et 60 francs (au lieu de 5 et 20 francs jusqu'à présent) ; pour les secondes, l'allocation journalière peut varier entre 2,50 et 7,50 francs (au lieu de 0,50 et 1,50 francs) (138). En effet, l'Etat fixe les taux minimum et maximum, et la municipalité décide de la somme exacte à allouer aux indigents.

Alors que le conseil dirigé par B. Milhaud accordait 60 francs par mois aux vieillards et aux infirmes et 5 francs par jour aux femmes en couches, la municipalité Boulet, fidèle à son programme électoral, applique ces lois d'assistance dans le sens le plus large : 80 francs par mois pour la première catégorie d'indigents, 7,50 francs par jour pour la deuxième et 390 francs par an et par enfant pour la troisième (139).

Au titre de l'assistance médicale gratuite, la ville prend à sa charge les frais d'hospitalisation de certains malades et, entre autres, de ceux qui sont recensés parmi les vieillards, infirmes et incurables privés de ressources.

Elle verse également des allocations aux militaires soutiens de famille.

Il existe aussi à Montpellier une caisse des retraites pour les employés municipaux à laquelle la ville verse régulièrement une allocation. Au cours des années 1919-1939, de nom-

134 - A.M., Bulletin municipal 1935, séance du 19 mai 1935, allocution du maire.
135 - A.M., Bulletin municipal 1919, séance du 19 mai 1919.
136 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 14 décembre 1925.
137 - A.M., Bulletin municipal 1926, séance du 08 juillet 1926.
138 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 09 mai 1930.
139 - A.M., Bulletin municipal 1937, séance du 19 mars 1937.

breuses demandes sont adressées au conseil municipal concernant le versement des pensions. Ce sont des demandes de liquidation de pension, des demandes de réversibilité de pension par une veuve, de versement de retenues arriérées, ou encore de remboursement de retenues aux ayants droit des employés morts pour la France.

Parallèlement à son action d'assistance directe, la ville alloue des subventions à des sociétés et des œuvres diverses, publiques ou privées.

Un crédit est inscrit au budget de chaque année pour la subvention au bureau de bienfaisance, établissement public d'assistance. En 1920, il s'élève à 70 000 francs. Avec les socialistes, cette somme est presque multipliée par trois : elle passe à 150 000 francs en 1926 et à 200 000 francs dès 1927 (140). Ce n'est qu'en 1936 que cette subvention sera à nouveau augmentée jusqu'à 270 000 francs d'abord puis 500 000 à partir de 1937 (141).

Les sociétés de secours mutuel touchent, de la même manière, un crédit réparti entre elles chaque année.

Des subventions sont également accordées à des œuvres sociales locales ou des établissements de bienfaisance privés. On peut citer par exemple l'asile protestant des vieillards de Montpellier ou l'association dite Comité de patronage et de secours du dispensaire d'hygiène sociale de Montpellier qui est reconnue d'utilité publique en 1924 (142).

2 - La question du logement

La France est touchée, après 1920, par une crise du logement, qui s'accompagne d'un manque d'entretien des immeubles consécutif au blocage des loyers. C'est la région parisienne qui connaît les problèmes les plus graves (143) ; mais on parle aussi de crise du logement à Montpellier dès 1921 (144). Pour la résoudre, les autorités locales emploient plusieurs moyens.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que deux offices publics d'H.B.M., l'un municipal et l'autre départemental, construisaient de nouveaux logements à Montpellier avec l'aide de la municipalité. Cette dernière alloue annuellement à l'office municipal une subvention de 20 000 francs jusqu'en 1924, puis de 10 000 francs jusqu'en 1930, de 30 000 francs jusqu'en 1937 et de 40 000 francs les deux années suivantes. D'autres actions viennent compléter celle-ci.

En 1923, le conseil décide d'aménager des locaux d'habitation dans certains immeubles communaux (145). Le premier choisi pour servir de logement est l'ancienne caserne des Hussards. Mais ce bâtiment ne sera cédé à l'office public d'H.B.M. en vue d'y édifier une cité ouvrière qu'en novembre 1930 (146). En 1935, il nécessite de nouveaux aménagements : *« Demain encore nous passerons à la réalisation des plans et devis destinés à transformer le taudis collectif de la caserne des Hussards en une série d'habitations propres et gaies »,* annonce B. Milhaud dans son programme électoral de 1935 (147). Finalement, cet immeuble sera le seul à être aménagé de la sorte.

La municipalité Billod nomme en décembre 1926 une commission chargée d'étudier et de résoudre les problèmes liés à la crise du logement. Elle doit notamment signaler les locaux vacants à l'office public d'H.B.M. (148). Apparemment, cette commission n'a pas été très active étant donné qu'il n'en est plus question dans les bulletins municipaux suivants.

Les programmes du Rassemblement républicain et socialiste puis de l'Union des gauches, en 1935, prévoient la lutte contre les taudis (149). Une fois élu, Paul Boulet insiste beaucoup sur la nécessité pour tous de pouvoir vivre dans des logements décents. C'est dans cette optique qu'il fait construire, en bordure de l'avenue de Lodève, un Centre d'habitations ouvrières. En août 1937, des immeubles situés dans les rues du Prix et de la Charité sont déclarés insalubres et leurs habitants doivent être relogés dans les bâtiments neufs de ce centre (150).

---

140 - A.M., Bulletins municipaux de 1920 à 1929 (suppléments), articles du budget.
141 - A.M., Bulletins municipaux de 1930 à 1940 (suppléments), articles du budget.
142 - A.M., Bulletin municipal 1924, séance du 25 janvier 1924.
143 - C. Fohlen, op. cit., p. 87.
144 - A.M., Bulletin municipal 1921, séance du 23 février 1921.
145 - A.M., Bulletin municipal 1923, séance du 18 juin 1923.
146 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 14 novembre 1930.
147 - A.D.H 17 M 474, affiche électorale de la liste radicale menée par B. Milhaud.
148 - A.M., Bulletin municipal 1926, séance du 13 décembre 1926.
149 - A.D.H. 17 M 474, affiches électorales.
150 - A.M., Bulletin municipal 1937, séance du 03 août 1937.

3 - Le monde du travail, le problème du chômage

La commune de Montpellier possède une Bourse du travail qui, comme le dit J. Sagnes, *« représente pour les syndicats une institution stable capable de permettre une vie syndicale plus facile et de susciter la création de syndicats nouveaux »* (151). Elle est installée dans des locaux appartenant à la municipalité qui lui verse également une subvention annuelle (3 000 francs jusqu'en 1926). Le conseil de Cartel des gauches augmente cette somme qui passe à 5 000 francs à partir de 1927 (152). Il lui accorde en plus un crédit de 1 100 francs en 1928 pour l'achat d'une bibliothèque (153). Deux ans plus tard, la subvention accordée à la Bourse du travail atteint 7 000 francs par an (154). Elle touche aussi des fonds alloués par le conseil général et les cotisations syndicales. Cette institution prend position lors d'événements relevant de la compétence syndicale et notamment au moment des grèves.

En 1925, 215 employés de banque montpelliérains (sur un total de 410) se mettent en grève au mois d'août pour obtenir une augmentation des salaires, la révision du statut des retraites et la création d'une échelle de traitements. Cette grève, qui touche en particulier le Crédit Lyonnais, le Comptoir d'Escompte, la Banque Nationale de Crédit et la Société Marseillaise, s'insère dans un mouvement national qui a débuté en juillet sous l'impulsion du syndicat national de la C.G.T. et de la Fédération indépendante d'employés de banque et de bourse (155). La municipalité Billod apporte son soutien aux grévistes en leur accordant une aide financière de 5 000 francs le 2 septembre (156). De plus, le maire fait partie de la délégation des maires reçue à ce propos par le président du Conseil. Les employés reprennent le travail entre fin août et mi-septembre selon les banques, ayant obtenu partiellement satisfaction ; mais plusieurs grévistes seront licenciés, soi-disant pour fautes professionnelles, malgré l'intervention du maire et du préfet en leur faveur.

La municipalité à dominante socialiste intervient à nouveau en 1926 lors de la grève des ouvriers plombiers : elle verse 1 000 francs aux familles des grévistes nécessiteux (157).

Entre 1927 et 1935, les grèves sont rares et peu importantes aussi bien à Montpellier que dans l'ensemble du département (158). Par contre, l'année 1936, comme au niveau national, est caractérisée par une grande vague de grèves, notamment au cours du printemps et de l'été. Ces mouvements, qui touchent surtout à Montpellier le secteur tertiaire, ont pour résultats l'augmentation des salaires, la diminution du temps de travail, la signature de contrats collectifs et une très forte syndicalisation (159). Le conseil d'Union des gauches dirigé par P. Boulet intervient en faveur des grévistes aux mois de juin et juillet en votant d'importants crédits (en tout 100 000 francs) pour secourir leurs familles (160).

Les assurances sociales sont créées et appliquées à l'échelle du pays en 1930 même si elles restent *« singulièrement timides »* (161). La commune de Montpellier se doit de modifier le statut du personnel municipal pour l'adapter à la loi du 30 avril 1930 et assurer ainsi au personnel des prestations équivalentes, pour chaque risque, à celles prévues par la loi (162). De plus, un salaire moyen de base est imposé : en 1934, il est de 10 800 francs par an, soit 900 francs par mois ou 30 francs par jour (163).

Déjà en 1927, le problème du chômage se pose à Montpellier. En effet, la municipalité se voit contrainte de prendre certaines mesures. Elle vote d'abord un crédit de 100 000 francs au mois de janvier pour fournir du travail aux chômeurs en les employant pour améliorer la voirie (164). En mars, elle crée une commission chargée d'étudier la question.

Mais le chômage prend une autre ampleur à partir de 1931, en liaison avec le développement d'une crise économique à la fois régionale, nationale et mondiale.

---

151 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme...** op. cit., p. 211-212.
152 - A.M., Bulletin municipal 1926, séance du 24 juin 1926.
153 - A.M., Bulletin municipal 1928, séance du 03 février 1928.
154 - A.M., Bulletin municipal 1930, séance du 10 juillet 1930.
155 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme...** op. cit., p. 295 à 297.
156 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 02 septembre 1925.
157 - A.M., Bulletin municipal 1926, séance du 12 novembre 1926.
158 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme...** op. cit., p. 297.
159 - J. Sagnes, **Politique et syndicalisme...** op. cit., p. 360 à 372.
160 - A.M., Bulletin municipal 1936, séances des 20 juin et 03 juillet 1936.
161 - C. Fohlen, op. cit., p. 88.
162 - A.M., Bulletin municipal 1931, séances des 09, 23 et 30 décembre 1931.
163 - A.M., Bulletin municipal 1934, actes de la mairie du mois de janvier.
164 - A.M., Bulletin municipal 1927, séance du 31 janvier 1927.

Au mois de mars, le conseil municipal décide que les chômeurs appartenant aux professions manuelles seront employés sur les chantiers communaux, tandis que les autres seront secourus par le fonds départemental de chômage auquel la ville de Montpellier adhère alors et verse 20 000 francs (165). A partir du mois de décembre de la même année, des secours alimentaires sont distribués aux chômeurs par les Hospices (166). En février 1932, la municipalité vote un crédit de 50 000 francs pour alimenter le fonds départemental de chômage, mais devant l'importance du problème, elle décide finalement de créer un fonds communal autonome (167). Elle a en effet recensé 450 chômeurs montpelliérains en janvier 1932, 576 en mars. En mai 1932, le fonds municipal de chômage est donc institué ; il fonctionne grâce à des crédits votés par le conseil municipal, mais aussi grâce à des subventions allouées par l'Etat et dont le montant représente 60 % des dépenses engagées.

L'article 1 du règlement annonce :

« Ce fonds de chômage est une institution tout à fait temporaire destinée uniquement à parer aux conséquences du chômage provenant de la crise économique ; il est destiné à disparaître avec les circonstances qui l'ont fait naître » (168).

Le montant de l'allocation est de 7 francs par jour pour le chef de famille, 3 francs pour le conjoint du chômeur et chaque personne de moins de 16 ans à sa charge, 3,50 francs pour celles qui ont plus de 16 ans. Au cours de l'année 1932, ces allocations coûtent en tout 450 000 francs dont 270 000 proviennent de la participation de l'Etat. En 1933, la dépense s'élève à 550 000 francs car le nombre des chômeurs allocataires a été augmenté des chômeurs licenciés des divers chantiers communaux par mesure d'économie (169). Le nombre de chômeurs bénéficiaires de l'allocation est passé de 150 en janvier 1933 à 255 en avril, puis à 300 environ début 1934 et 440 début 1935. Il faut ajouter presque 200 personnes qui travaillent sur les chantiers communaux pour obtenir le nombre réel de chômeurs (170).

Avec la municipalité Boulet, l'aide aux chômeurs se poursuit, mais l'effort financier de la ville porte plutôt sur le développement des chantiers de chômage que sur l'alimentation du fonds communal. Les travaux destinés à utiliser la main-d'œuvre des chômeurs se multiplient : bitumage des rues, des squares, des jardins publics et du cimetière Saint-Lazare, construction de trottoirs le long des Arceaux (171), travaux à la source du Lez (172), etc...

Cette politique de grands travaux est encouragée par l'Etat, à l'époque du Front populaire, par le biais de subventions accordées pour les travaux d'utilité départementale et communale destinés à combattre le chômage (loi du 18 août 1936) (173).

L'aide aux chômeurs comprend également la distribution de charbon pendant l'hiver pour leur permettre de se chauffer, et de lait pour leurs enfants âgés de moins de trois ans. En 1937, le nombre de chômeurs montpelliérains est encore estimé à 573, et à 607 en 1938 (174). Mais le conseil d'Union des gauches, dirigé à présent par J. Zuccarelli, continue à leur porter secours par les mêmes moyens.

4 - La protection de l'enfance

Il existe à Montpellier trois crèches communales qui accueillent en tout 166 enfants en 1934. Elles se trouvent rue Général Riu, rue Lunaret et rue des Volontaires (près de l'avenue de Lodève) (175). En 1922, la municipalité institue un service gratuit de consultation des nourrissons dans le cadre de ces crèches (176). Pour leur bon fonctionnement, l'Etat verse 6 000 francs par an qui, ajoutés aux crédits votés par la ville, permettent aux mères de famille les plus nécessiteuses de n'avoir rien à payer.

Parallèlement, la municipalité soutient diverses institutions et œuvres pour l'enfance. Elle alloue des bourses d'études aux enfants de l'institution des sourds-muets et jeunes aveugles de Montpellier (1 200 francs par an, puis 1 900 en 1926, 2 200 en 1929, 2 700 en 1932 et

165 - A.M., Bulletin municipal 1931, séance du 09 mars 1931.
166 - A.M., Bulletin municipal 1931, séance du 17 décembre 1931.
167 - A.M., Bulletin municipal 1932, séances des 5 février et 18 mars 1932.
168 - A.M., Bulletin municipal 1932, actes de la mairie en mai 1932.
169 - A.M., Bulletin municipal 1933, séance du 14 décembre 1933.
170 - A.M., Bulletin municipal 1935, séance du 10 janvier 1935.
171 - A.M., Bulletin municipal 1935, séance du 27 décembre 1935.
172 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 12 mars 1936.
173 - C. Pastor, **Histoire politique et sociale de l'Hérault 1937-1939**, mémoire de maîtrise, Montpellier, 1988.
174 - A.M., Bulletin municipal 1938, séance du 21 octobre 1938.
175 - A.M., Bulletin municipal 1934 (supplément).
176 - A.M., Bulletin municipal 1922, actes de la mairie de novembre 1922.

3 500 en 1937). Elle aide également cette institution en participant aux dépenses importantes : 10 000 francs sont engagés par la ville pour les travaux d'amélioration des bâtiments scolaires en janvier 1929 (177).

La municipalité Billod est également à l'origine de la création de bourses communales attribuées aux enfants de la Pouponnière montpelliéraine à partir de 1926. Cette œuvre sera ensuite gérée par les Hospices de Montpellier qui transforment l'immeuble de la rue Chaptal qui l'abritait en un centre d'hygiène infantile et de médecine préventive (178).

La ville accorde des subventions à d'autres œuvres (celle des « enfants à la mer », celle des « enfants à la montagne »), à des colonies de vacances (colonie de vacances de Bayssières en 1926, 1927).

L'année 1934 voit la création d'une nouvelle forme d'assistance : l'assistance spéciale aux enfants privés de soutien. La ville s'engage à intervenir dans le paiement des frais de séjour d'enfants de moins de quinze ans placés dans des établissements publics ou privés, lorsque leurs parents se trouvent dans l'impossibilité de les élever et qu'ils ne peuvent pas être reçus à l'orphelinat du bureau de bienfaisance. Un crédit de 6 000 francs est voté à cet effet (179). En 1937, 50 000 francs sont nécessaires pour secourir ces enfants.

Enfin, la municipalité intervient dans les établissements scolaires à travers une inspection médicale organisée en 1926 (180). Des médecins sont désignés, des cabinets médicaux sont créés dans les écoles publiques ainsi qu'une clinique dentaire à l'école Louis-Blanc. Le conseil dirigé par B. Milhaud étend cette inspection médicale aux écoles privées à partir de 1930.

5 - Hygiène et santé

La commune a organisé un service municipal d'hygiène où les Montpelliérains peuvent notamment venir se faire vacciner. Elle crée ainsi des emplois de médecins, d'infirmières, de surveillantes ; entretient les bureaux et les aménage : par exemple en 1934 elle vote un crédit de 3 500 francs pour installer le téléphone au bureau d'hygiène (181).

Mais la municipalité soutient également l'office départemental d'hygiène sociale par l'octroi de subventions dans certains cas. En mars 1928, elle lui verse 5 000 francs pour l'aider dans un programme de vaccination antituberculeuse (182).

Le maire étant le « président-né » de la commission administrative des Hospices, qui est composée de six membres dont un délégué du conseil municipal, l'influence de l'assemblée communale est grande sur cette commission. En outre, le conseil est appelé à donner son avis pour chaque projet, et nous avons vu dans le chapitre précédent que la ville participait financièrement à toutes les réalisations importantes. De plus, l'assemblée peut émettre des vœux concernant l'organisation des hospices : en février 1929, elle demande la création d'une institution destinée à recevoir les vieux ménages hospitalisés en vertu de la loi du 14 juillet 1905 (183). Cette requête aboutira en 1934 à la construction d'un pavillon, derrière l'hôpital général, appelé fondation Atgier-Hazard du nom du couple qui a légué sa fortune à la ville pour cette réalisation (184).

B - Les politiques scolaire et culturelle

Parmi les commissions ordinaires constituées par chaque conseil municipal en début de mandat, celle de l'instruction publique et des beaux-arts se charge de tous les problèmes liés à l'éducation et à la culture, aidée, il est vrai, par plusieurs autres petites commissions, comme celle qui s'occupe des fêtes nationales par exemple.

---

177 - A.M., Bulletin municipal 1929, séance du 16 janvier 1929.
178 - A.M., Bulletin municipal 1932, séance du 21 décembre 1932.
179 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 15 mai 1934.
180 - A.M., Bulletins municipaux 1925 et 1926, séances des 21 octobre 1925, 25 février 1926, 22 octobre 1926, 13 décembre 1926.
181 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 5 avril 1934.
182 - A.M., Bulletin municipal 1928, séance du 12 mars 1928.
183 - A.M., Bulletin municipal 1929, séance du 18 février 1929.
184 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 09 juillet 1934 et L. Dulieu et C. Cruzel, op. cit., p. 61.

1 - L'instruction publique

Tout d'abord la municipalité intervient dans le domaine de l'éducation par le système des bourses qu'elle attribue à certains élèves. En effet, le conseil examine régulièrement de nombreuses demandes de bourses ou de secours d'études qui lui sont adressées par les élèves des écoles primaires supérieures et professionnelles Michelet et Legouvé, des lycées de garçons et de jeunes filles, des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, de l'école supérieure de commerce, du conservatoire national de musique, de l'institut national agronomique, de l'école régionale des beaux-arts, ou encore de l'université de Montpellier.

La municipalité Billod fait un effort particulier à ce sujet en créant quatre nouvelles bourses pour le lycée de garçons en septembre 1925 (185) et cinq bourses d'apprentissage de 120 francs chacune en janvier 1926 (186). L'année suivante, ce sont 26 bourses d'apprentissage de plus qui sont créées, portant le nombre de ces bourses de 55 à 81 et la dépense totale de 6 600 francs par an à 9 720 francs (187).

L'assemblée communale donne également son avis à propos des demandes de bourses de l'Etat.

L'enseignement primaire et primaire supérieur

La subvention accordée à la Caisse des écoles lui permet d'octroyer gratuitement des livres et diverses fournitures scolaires aux élèves des écoles primaires. En 1923, la somme qui lui est allouée passe de 32 000 à 50 000 francs. Le conseil à direction socialiste désire que les fournitures scolaires soient totalement gratuites et, dans la séance du 25 septembre 1925, le maire rappelle les objectifs de la liste du Cartel des gauches :

« Dans notre programme municipal nous avons dit que l'école laïque devait avoir toute la sollicitude de la municipalité. Nous avons promis des améliorations et des réformes susceptibles de permettre aux écoles publiques de lutter avantageusement contre les écoles privées » (188).

A. Billod soulève ici le problème déjà ancien du conflit entre l'école laïque et l'école libre, conflit qui sous-tend toutes les discussions au sujet de l'enseignement. Pour favoriser la gratuité, la subvention est augmentée en 1927 et atteint alors 75 000 francs (189) ; elle s'élèvera à 200 000 francs en 1939.

Les problèmes de la fréquentation scolaire préoccupent aussi les municipalités Gibert et Billod. En 1922, le conseil insiste pour que soit appliqué la loi du 28 mars 1882 rendant l'école obligatoire jusqu'à 13 ans. En 1925, il demande que des sanctions soient prises contre les non-assidus, et début 1929, une commission scolaire est instituée pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles (190).

Durant l'entre-deux-guerres, de nombreux emplois d'enseignants sont créés dans les diverses écoles primaires. Ces dernières sont au nombre de vingt et une en 1925 (dix écoles de garçons et onze écoles de filles) et de vingt-sept en 1937 (treize écoles de garçons et quatorze de filles). La population scolaire a parallèlement augmenté, passant de 4 500 élèves en octobre 1927 à 6 500 en décembre 1933 (191). Elle prend en compte également les élèves des écoles primaires supérieures et professionnelles de garçons (école Michelet) et de filles (école Legouvé). Pour répondre à cet accroissement, la municipalité crée de nouveaux emplois en demandant à l'Etat de prendre à sa charge les traitements des instituteurs et des professeurs. Pour sa part, elle paie diverses indemnités et notamment l'indemnité de logement.

Certaines écoles bénéficient de nouveaux enseignements : un cours de musique est instauré dans les écoles de Celleneuve en 1922, l'enseignement de la comptabilité est rétabli à l'école Legouvé en 1926, des cours d'électricité industrielle et de topographie sont créés à l'école Michelet en 1932 (192), etc...

---

185 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 18 septembre 1925.
186 - A.M., Bulletin municipal 1926, séance du 29 janvier 1926.
187 - A.M., Bulletin municipal 1927, séance du 10 février 1927.
188 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 25 septembre 1925.
189 - A.M., Bulletin municipal 1927, séance du 12 juillet 1927.
190 - A.M., Bulletin municipal 1929, séance du 16 janvier 1929.
191 - A.M., Bulletin municipal 1933, séance du 14 décembre 1933.
192 - A.M., Bulletin municipal 1932, séance du 05 février 1932.

De plus, dans le cadre de la réorganisation de l'éducation physique élémentaire, quatre professeurs spéciaux sont choisis en 1927 pour enseigner aux élèves des cours élémentaires, moyens et supérieurs et des classes d'arriérés des écoles publiques communales. Des cours de natation sont prévus en été. La municipalité vote un crédit de 40 000 francs pour permettre cet enseignement pendant l'année 1928 (193).

L'augmentation de la population scolaire, toutes ces créations de postes et de cours nécessitent de nouveaux locaux. Des classes sont aménagées dans la plupart des écoles qui sont ainsi agrandies et réorganisées. En 1931, par exemple, les écoles Victor Duruy, Jules Ferry et Condorcet subissent d'importantes transformations : une classe enfantine est créée à l'école de filles Jules Ferry, deux nouvelles classes sont aménagées dans les autres écoles (194). La même année, une classe est construite à l'école de filles Roland, une autre à l'école maternelle Francis Garnier, une dernière à l'école de garçons Victor Hugo.

En 1932, une classe de quatrième année est créée à l'école Legouvé, ce qui implique la présence de deux nouveaux professeurs ; l'école mixte de la Pompignane est transformée en un groupe scolaire composé d'une classe de garçons et d'une de filles à laquelle est annexée une classe enfantine.

Au mois de décembre 1935, sur la proposition de l'inspecteur d'Académie, le conseil municipal décide de créer deux nouvelles classes à l'école Ferdinand Buisson (Cité Granier), une classe enfantine de garçons annexée à l'école Painlevé (Pompignane), une sixième classe à l'école de filles Jeanne d'Arc (boulevard des Arceaux) et enfin une troisième classe à l'école maternelle Docteur Roux (faubourg Figuerolles) (195).

Tous ces travaux d'aménagement sont à la charge de la commune qui reçoit souvent, pour cela, des aides de l'Etat.

L'enseignement secondaire et l'internat municipal annexé au lycée de jeunes filles

La ville gère et entretient un internat de filles qui est annexé au lycée de l'avenue Georges Clémenceau. Régulièrement, les prix de la pension et de la demi-pension sont relevés : le premier passe de 1 800 francs par an à 3 000 francs entre 1925 et 1931, le second de 800 à 1 100 francs dans le même temps. Mais à la fin de la période étudiée, le projet de nationalisation de cet internat est examiné par le conseil municipal. En effet, le décret du 17 juin 1938 place sous le contrôle de l'Etat les internats annexés à tous les établissements d'enseignement public dont il n'a pas encore la gestion (196).

Bien que l'enseignement secondaire ne soit pas sous la responsabilité de la commune, celle-ci est chargée de l'entretien des locaux et intervient à l'occasion des travaux de construction ou d'aménagement des bâtiments. Nous avons vu dans le chapitre précédent que le projet d'édification d'un grand lycée de garçons n'avait pas abouti durant l'entre-deux-guerres. Seuls des agrandissements des lycées existants ont pu être réalisés. En 1928, la municipalité Billod décide la création de trois classes supplémentaires au grand lycée de garçons, situé boulevard de l'Esplanade. La dépense, qui s'élève à 145 000 francs, est partagée entre la ville et l'Etat qui paient chacun la moitié (197). En 1936, c'est au lycée de jeunes filles que sont aménagées trois nouvelles classes dans un dortoir de l'internat. Les frais, ne représentant que 22 000 francs, sont assumés entièrement par la commune (198).

L'enseignement supérieur

Des subventions sont accordées chaque année à l'université de Montpellier par la municipalité (entre 12 000 et 22 000 francs en tout). Mais elle peut aussi voter des crédits exceptionnels dans certains cas : par exemple, en 1919, à l'occasion de la création d'un cours de

193 - A.M., Bulletin municipal 1927, séance du 28 novembre 1927.
194 - A.M., Bulletin municipal 1931, séance du 09 février 1931.
195 - A.M., Bulletin municipal 1935, séance du 03 décembre 1935.
196 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 03 mars 1939.
197 - A.M., Bulletin municipal 1928, séances des 12 mars et 24 mai 1928.
198 - A.M., Bulletin municipal 1936, séance du 03 juillet 1936.

littérature anglaise et américaine à la faculté des lettres (199), ou en 1925 lors de la création d'une chaire de vénérologie à la faculté de médecine (200), ou encore en juin 1930 pour participer à l'amélioration des locaux (un million de francs). En 1932, le conseil décide d'affecter les 1 500 francs, attribués jusqu'ici à la chaire d'espagnol, à celle d'histoire et de géographie régionales, nouvellement créée (201). Il est intervenu également en faveur de la faculté de médecine en protestant vivement contre la création d'une autre faculté à Marseille dans les années vingt.

Les écoles spécialisées bénéficient largement de l'intérêt et de l'appui financier de la municipalité. L'école régionale des beaux-arts reçoit annuellement 82 000 francs au début de notre période et 233 000 à la fin ; l'école nationale de musique, qui devient en 1926 une « succursale » du conservatoire national de Paris, touche quant à elle, 62 000 francs en 1920 et 350 000 en 1939 (202). Pour les fêtes du cinquantenaire de sa création en 1936, le conseil municipal lui alloue 17 000 francs supplémentaires.

Enfin, il faut souligner la création, boulevard Henri IV, d'une école régionale d'infirmières professionnelles, organisée à partir de 1923 par la commission administrative des hospices. En 1926, la municipalité Billod décide d'attribuer des bourses communales pour un total de 6 000 francs par an aux élèves de ce nouvel établissement (203).

2 - La culture, les festivités

La culture

A partir de 1925, les sommes allouées régulièrement au théâtre par la municipalité représentent toujours plus de 10 % des dépenses relatives à l'instruction publique et aux beaux-arts ; elles atteignent même 20 % en 1938 (204). Les assemblées successives ne négligent donc pas le théâtre de la ville. Pourtant, il traverse une grave crise entre 1932 et 1935. Dans la séance du 26 décembre 1934, le rapporteur du budget en fait la remarque :

« Le théâtre municipal a attiré notre attention dans cette période où la crise des spectacles sévit avec intensité. Nous avons dû consentir les sacrifices nécessaires afin que notre scène, qui est une des meilleures de province, puisse conserver son renom artistique » (205).

En effet, la municipalité Milhaud fait de gros efforts financiers pour aider le directeur du théâtre dont l'établissement est dans une situation financière problématique, à la suite du désistement de M. Vermorel, bailleur de fonds, qui malgré ses engagements cesse fin 1932 de collaborer à l'exploitation théâtrale (206). Elle verse plus de 250 000 francs entre les mois de décembre 1932 et de mai 1933 pour éviter la fermeture du théâtre. Dans le but de réduire les charges qui pèsent sur cette exploitation, le cahier des charges est révisé à plusieurs reprises et la saison est portée à cinq mois au lieu de six en mars 1934. Finalement, grâce à l'augmentation de la subvention communale, la crise est résorbée et le théâtre reste ouvert au public.

Le musée Fabre et la bibliothèque ne reçoivent pas autant d'argent que le théâtre. Quelques nouveaux tableaux sont achetés, mais c'est surtout à l'occasion du centenaire de la fondation du musée que les dépenses les plus importantes sont engagées (1925-1928). En 1925, cent ans après que le baron Fabre ait fait don de ses collections à la ville, le ministre de l'Instruction publique est reçu à Montpellier pour assister à la commémoration de cette fondation (207). En 1926, une plaque portant les noms des bienfaiteurs est apposée devant le musée et l'organisation du centenaire entraîne pour la ville une dépense de 30 000 francs. Les dons et legs des particuliers viennent enrichir le musée, qui reçoit également en 1939 une subvention de l'Etat de 20 000 francs pour restaurer les œuvres d'art qu'il renferme (208).

Les festivités

En 1921, à l'occasion des fêtes du VIIe centenaire de la faculté de médecine, la ville vote un crédit de 200 000 francs pour participer aux frais et elle reçoit le président de la République, A. Millerand. En 1927, une exposition internationale se tient à Montpellier et représente la *« der-*

199 - A.M., Bulletin municipal 1919, séance du 30 juin 1919.
200 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 21 avril 1925.
201 - A.M., Bulletin municipal 1932, séance du 17 juin 1932.
202 - A.M., Suppléments aux bulletins municipaux (comptes administratifs).
203 - A.M., Bulletin municipal 1926, séance du 20 octobre 1926.
204 - Suppléments aux bulletins municipaux (comptes administratifs).
205 - A.M., Bulletin municipal 1934, séance du 26 décembre 1934.
206 - A.M., Bulletin municipal 1933, séance du 11 avril 1933.
207 - A.M., Bulletin municipal 1925, séance du 23 décembre 1925.
208 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 05 mai 1939.

nière grande manifestation commerciale avant la crise » (209). La subvention s'élève à 50 000 francs (en plus du crédit de 100 000 francs inscrit au budget). Une autre subvention spéciale est accordée pour le XXXe congrès de l'association des anatomistes du monde entier qui se retrouvent à Montpellier en avril 1935.

Outre sa participation financière à ces évènements exceptionnels, la municipalité de Montpellier organise chaque année les fêtes du 14 juillet et du 11 novembre ainsi que l'arrivée du tour de France cycliste au mois de juillet. Les concurrents doivent parvenir à la promenade de l'Esplanade qui est aménagée pour la circonstance et où les Montpelliérains se pressent pour accueillir les coureurs. La ville décerne un prix spécial au vainqueur (500 francs).

Le programme de la fête nationale du 14 juillet est établi par une commission de cinq membres du conseil. Il comprend généralement des concerts de musique, des concours de boules et de tir, des courses cyclistes, mais aussi une retraite aux flambeaux, un grand feu d'artifice tiré au Peyrou et des bals de quartiers. C'est également l'occasion de distribuer des prix aux élèves des écoles primaires de la ville. Celle-ci consent annuellement une dépense qui oscille entre 25 000 et 50 000 francs. En 1939, pour fêter le 150e anniversaire de la révolution française, une exposition est organisée au pavillon populaire (210).

Mais c'est incontestablement la manifestation du 14 juillet 1935 qui a rassemblé le plus grand nombre de gens. Le maire Paul Boulet organise lui-même à Montpellier cette grande journée qui réunit tous les partisans du Front populaire, comme partout en France, et qui marque, au niveau national, la consécration officielle du Rassemblement populaire. Dans un discours prononcé quelques jours avant la manifestation, P. Boulet annonce :
« Oubliant les divisions de parti et les nuances d'opinion, tous ceux qui veulent vivre libres, dans un pays plus social et plus pacifique, affirmeront, en union fraternelle de pensée, leur volonté de défendre la République.
Le comité du 14 juillet, comprenant le conseil municipal, le comité antifasciste et les représentants des clubs républicains, convie toute la population républicaine de Montpellier au Rassemblement populaire de la liberté pour le grand cortège en tête duquel ont tenu à marcher les élus de l'Union des gauches » (211).

Dix mille personnes répondent à l'appel de la municipalité, *« une caravane antifasciste de deux cents véhicules : motos, bicyclettes, voitures et camions surchargés d'hommes et de femmes au poing levé, traverse la ville dont toutes les rues sont pavoisées »* (212).

CONCLUSION

Chaque municipalité a sa spécificité et ses priorités budgétaires tant au niveau des dépenses que des recettes. Mais globalement, les assemblées communales à dominante radicale font porter leurs efforts sur l'aménagement de la ville, à travers l'amélioration de la voirie et l'extension de l'éclairage notamment, et sur la culture plutôt que sur l'éducation. Pour se procurer les ressources nécessaires, elles préfèrent avoir recours aux droits d'octroi et à d'autres impôts tels que les contributions indirectes plutôt que d'augmenter le nombre de centimes additionnels. Par contre, les municipalités dont l'orientation politique est plus marquée à gauche, et qui sont constituées en majorité de socialistes, sont favorables à l'utilisation des centimes additionnels et son enclines à se servir, pour équilibrer leur budget, de taxes qui touchent en particulier les couches les plus aisées de la population, les commerçants, les propriétaires. Leurs priorités, parmi les dépenses, vont vers l'assistance publique et la prévoyance sociale ainsi que vers l'instruction publique. Comme nous l'avons vu, Paul Boulet est prêt à accepter des compressions de crédit en 1936 mais dans certains secteurs seulement : *« les*

209 - G Cholvy, **Histoire de Montpellier,** op. cit., p. 290.
210 - A.M., Bulletin municipal 1939, séance du 20 juin 1939.
211 - A.M., Bulletin municipal 1935, actes de la mairie en juillet.
212 - M. Caron, **Le Front populaire dans le Bas-Languedoc et le Roussillon,** Montpellier, 1972, P. 432.

dépenses nécessitées par le chômage et par l'assistance présentent un caractère social tel qu'il nous a paru inadmissible de les comprimer » (213).

Entre 1919 et 1939, la mentalité des gestionnaires de la cité évolue et le changement progressif qui se dessine au milieu de cette période nous permet de la diviser en deux époques.

La première décennie de l'entre-deux-guerres est caractérisée chez les dirigeants montpelliérains par une véritable peur de la dette et une « obsession » de l'économie. Leur but premier, une fois élus à la municipalité, est de réduire les dépenses publiques pour pouvoir alléger les charges des contribuables. Mais il faut dire que ce sont là les critères d'une bonne gestion municipale dans la mentalité de l'époque. Cette dernière n'évolue que très lentement ; cependant les années trente marquent un certain changement.

Tout en gardant le souci constant de faire des économies, les gestionnaires de la commune commencent à se rendre compte de la nécessité d'équiper la ville. Ils ne se contentent plus de gérer les affaires courantes à l'aide d'un budget de fonctionnement presque stagnant, ils développent les dépenses d'investissements et les emprunts, et la masse budgétaire double en francs constants. De ce fait, les années trente sont plus riches en constructions nouvelles et en aménagements urbains que les dix années précédentes : les écoles primaires sont enfin construites, des bâtiments universitaires, des pavillons médicaux et des cliniques s'élèvent dans divers quartiers de la ville ; le problème de la distribution d'eau est résolu, non seulement au centre ville mais aussi dans les zones périphériques ; l'électricité, substituée au gaz, se répand dans les rues de la cité et dans la banlieue rurale, etc... L'action sociale de la municipalité se développe également en réponse aux graves problèmes posés par la crise économique qui s'abat sur la France à partir de 1930-1931. Les autorités locales sont obligées d'intervenir, d'aider les chômeurs dont le nombre ne cesse de croître. Les assemblées dirigées par B. Milhaud et P. Boulet s'y attellent, chacune à sa manière, et s'intéressent également à d'autres questions comme celle du logement, d'où une aide importante aux offices d'H.B.M. pour la construction de logements sociaux.

Mais il faut souligner le fait que c'est la municipalité à direction socialiste élue en 1925 qui a posé les bases d'une action sociale communale. En effet, l'administration Billod a développé les dépenses d'assistance, a commencé à s'intéresser à l'enfance en organisant notamment l'inspection médicale des écoles et en multipliant les bourses d'études. Grâce à ces bourses et à la gratuité totale des fournitures scolaires pour l'enseignement primaire, l'instruction publique a pu ouvrir ses portes aux enfants des classes les plus défavorisées.

Ainsi, au cours des années 1919 à 1939, la municipalité montpelliéraine a non seulement accru ses actions et réalisations mais elle les a aussi diversifiées en raison de l'évolution économique et sociale de la région, du pays.

Au total, Montpellier ne subit pas de grandes transformations urbanistiques pendant la période étudiée. Pourtant, la ville évolue, de nouveaux édifices sont bâtis, et surtout divers aménagements modernes améliorent incontestablement les conditions de vie de ses habitants (bitumage des rues, électrification, distribution satisfaisante de l'eau, chauffage central dans les bâtiments communaux, amélioration de l'hygiène urbaine...).

Ce sont surtout les années trente qui amorcent une phase de développement de cette cité languedocienne. Mais la seconde guerre mondiale vient stopper net ce processus qui ne redémarrera que dans les années cinquante, et aboutira à un changement profond de la physionomie de l'agglomération. Les facteurs principaux de cette croissance seront l'explosion universitaire, la régionalisation des services publics, l'afflux des rapatriés d'Afrique du Nord, l'industrialisation (la société I.B.M. s'implante à Montpellier en 1964) et l'aménagement du littoral. Montpellier devient alors la capitale intellectuelle et administrative du Languedoc-Roussillon.

213 - A.M., Bulletin municipal 1935 (supplément), budget de 1936, déclaration du maire.

BULLETIN HITSORIQUE
DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Edité par la **VILLE DE MONTPELLIER**
Responsable de la publication : **M. LACAVE**
Archives Municipales
boulevard Henri IV
34000 Montpellier

En vente aux **Archives Municipales**
Tél. 67 34 72 56

OFFSET-LANGUEDOC - VENDARGUES - Tél. : 67-70-28-40